

# RAPPORT ANNUEL



2 0 1 8







**7**

**MESSAGE DU PRESIDENT**  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**11**

**PROFIL**  
INSTITUTIONNEL

**25**

**LES PRODUITS**  
& SERVICES

**35**

**ENVIRONNEMENT**  
MACROÉCONOMIQUE

**45**

**PERFORMANCE**  
DE LA BNC EN 2018

**59**

**GESTION**  
& REALISATIONS

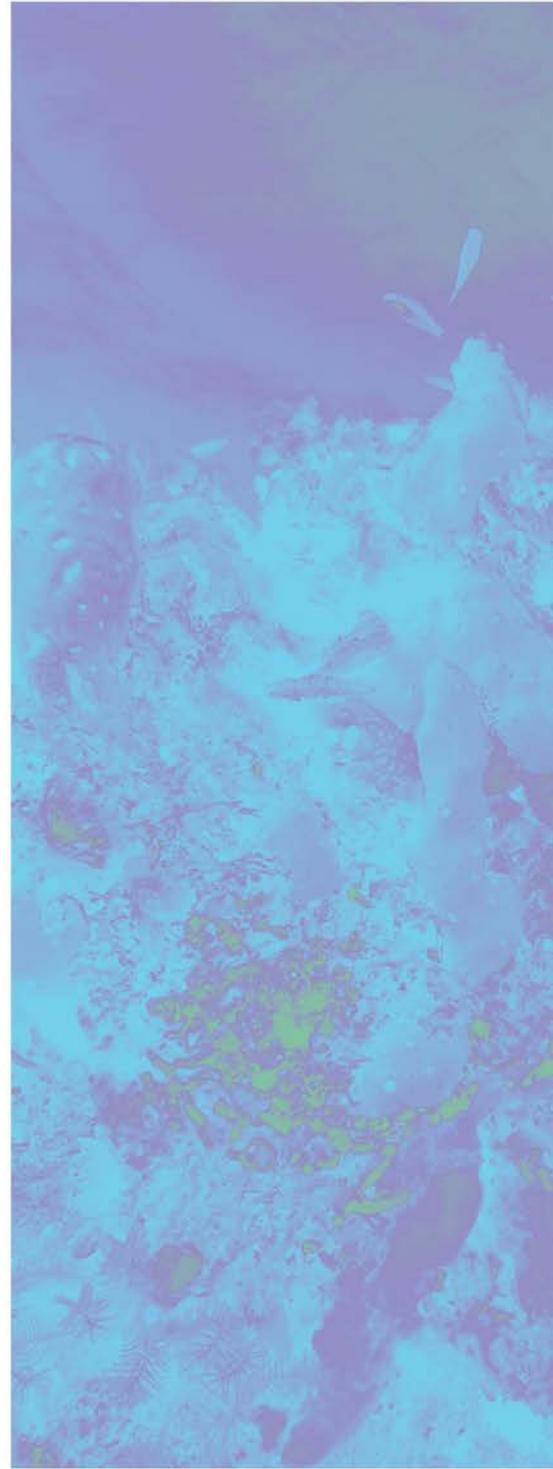
**73**

**RAPPORT**  
DES VERIFICATEURS INDEPENDANTS

**133**

**Liste des conseils**  
d'administration (1979-2018)

# SOMMAIRE





# **MESSAGE DU PRÉSIDENT**

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mesdames, Messieurs,

Répondant à un devoir de reddition de comptes dont la Banque Nationale de Crédit (BNC) s'acquitte depuis dix-neuf ans déjà, au nom du Conseil d'Administration que j'ai l'honneur de présider, je vous présente le rapport de gestion pour l'année fiscale 2017-2018.

Dans un contexte économique et sociopolitique difficile, caractérisé par une faible croissance de 1.5% du PIB et une aggravation du déficit budgétaire atteignant le niveau record de 4.3% du PIB, la BNC a su garder le cap sur la croissance et demeurer dans le peloton de tête du système bancaire haïtien.

Je signalerai ces quelques éléments:

- Les dépôts, en augmentation de 7%, conservent une part de marché de 20%;
- Le portefeuille de crédit maintient sa tendance haussière de 15%, comme en 2017;
- Les résultats d'exploitation atteignent 1.237 millions de gourdes, soit une croissance de 23%;
- Le rendement des Fonds Propres s'établit à 22.11%, contre 21.88% en 2017 ;
- Le ratio de qualité des prêts est estimé à 2.12%. En 2016 et 2017, il était respectivement à 4.20% et 3.21%;
- Le ratio Fonds Propres/Actifs à risque passe de 29.40% à 34.40%, bien au-dessus du ratio réglementaire de 12%;
- 160 millions de gourdes ont été versées au Trésor Public sur la base des résultats de l'exercice 2017, conformément aux dispositions légales.

Cette performance financière, à mettre à l'actif de notre institution, banque commerciale d'État, est le fruit d'une gestion saine et transparente. Elle confirme la maturité et la stabilité acquises au cours des trente-neuf années de fonctionnement de la Banque qui a su tirer profit de sa solide expérience malgré les défis commercial, technologique et politique. S'inscrivant dans la lignée des précédentes administrations, le Conseil a su allier rigueur et compétence, dans sa volonté constante de garder l'institution comme un modèle de gestion efficace.

Les actions suivantes sont également à mentionner:

- Des avancées dans l'implémentation de deux projets:
  1. La carte de débit BNC qui facilitera la mobilisation en temps réel des dépôts des clients, tant au niveau du réseau d'ATM de la BNC et du système bancaire que chez les commerçants;
  2. L'intégration de la technologie EMV (Europay Mastercard Visa) à la Carte BNC, garantissant la sécurité des transactions, dans le cadre de la lutte contre la fraude.
- La relocalisation des succursales de Ouanaminthe dans le Nord'Est et de Jérémie dans la Grand'Anse, la BNC mettant un point d'honneur à améliorer l'accessibilité de ses services.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a commencé à jeter les bases de la Fondation BNC. À cet effet, une réserve a été constituée au cours de l'exercice. La Fondation BNC participe du désir d'imprégner dans la conscience collective les actions de cette banque citoyenne.

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite, avant de clore ce message, remercier en premier lieu notre clientèle pour sa confiance qui nous pousse à toujours aller plus loin pour répondre à ses attentes et mettre effectivement « l'expérience au service de toutes les générations ».

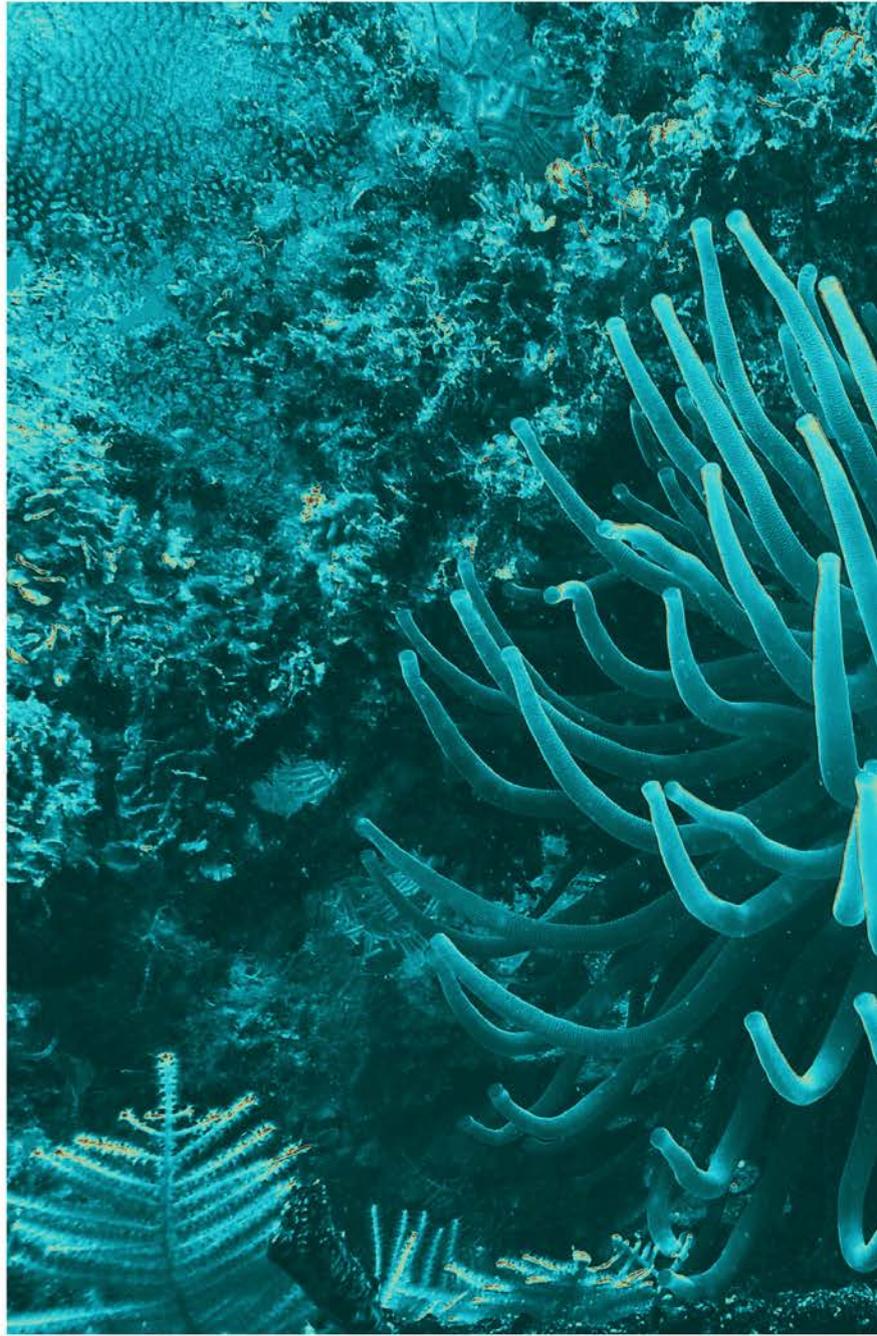
Je saisis ensuite l'occasion pour saluer le dynamisme et l'esprit novateur des cadres et employés, professionnels qui contribuent à maintenir la réputation de performance de la Banque. Leur travail efficace est la résultante de leur franche collaboration et de leur implication constante.

Je voudrais également transmettre toute ma gratitude à mes collègues du Conseil d'Administration. À l'orée de sa quarantième année de service, la BNC est prête à continuer sur la voie de l'efficacité et du succès.

En route pour de nouveaux défis et de nouvelles performances. Nous en sommes capables, nous l'avons prouvé!



Fernand Robert Pardo  
Président du Conseil d'Administration





# PROFIL INSTITUTIONNEL

## 39 ANS SOUS LE LABEL BNC, MAIS 138 ANS D'EXPÉRIENCE-CLIENTS

La Banque Nationale de Crédit BNC prend naissance de la scission légale de la Banque Nationale de la République d'Haïti, BNRH. En effet, la loi du 17 août 1979 attribue à la Banque de la République d'Haïti (BRH) la régulation du secteur bancaire haïtien, Banque centrale, chargée de la mise en œuvre de la politique monétaire; Banque émettrice de billets, chargée de la Trésorerie d'Etat. À la Banque Nationale de Crédit (BNC) revient la responsabilité de la division commerciale de la BNRH. Entreprise d'Etat, collectant des dépôts des particuliers et des entreprises, elle est astreinte à une gestion saine, tenue à la rentabilité financière et à la promotion de l'économie nationale.

## MISSION ET ORGANISATION

La mission de la BNC est définie par le décret du 23 novembre 2005 modifiant la loi du 17 août 1979 et spécifiant les rôles et responsabilités de l'institution ; elle est donc, au titre de banque commerciale à caractère universel, capable d'exécuter tous types d'opérations bancaires.

Le décret de 2005 réorganisant la BNC prévoit une structure pyramidale ayant au sommet un Conseil d'Administration, nommé pour trois ans, soutenu par un Cabinet technique, des Bureaux spécialisés, des Comités, des Directions et Unités Commerciales, des Directions et Unités Techniques et un Réseau national de succursales reliées au système central et constituant la base de la pyramide. La synergie de leurs actions favorise le fonctionnement optimal de la structure.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'actuel Conseil d'Administration de cinq (5) membres, président aux destinées de la BNC, a été installé le 16 novembre 2016 après sa ratification par le Sénat de la République. Il est composé des personnalités suivantes :



Professionnels chevronnés, expérimentés, ils ont servi l'institution tout au long de ses années de croissance et continuent à la maintenir dans le peloton de tête des institutions bancaires haïtiennes.



## LES BUREAUX SPÉCIALISÉS

Le décret de 2005 prévoit aussi l'existence de Bureaux spécialisés fonctionnant sous l'égide du Président du Conseil. A ce jour, on en dénombre trois:

- Le Bureau du Contentieux
- Le Bureau du Contrôleur
- Le Bureau de Conformité

### LE BUREAU DU CONTENTIEUX

Maurice Alexandre  
Responsable



Marie Lourdes Bourdeau  
Assistant - Directeur



Pathel Paul  
Directeur



Rose Bianca Jean Mary  
Directeur



Jonathan Bélizaire  
Assistant - Directeur



### LE BUREAU DE CONFORMITÉ

Jacques Fortuné Fortilus  
Assistant - Directeur



Enock Mérisier  
Assistant - Directeur



### LE BUREAU DU CONTRÔLEUR



## LES COMITÉS

Leur nombre, composition et attributions sont définies par les règlements intérieurs de la BNC. On en compte actuellement sept (7) :

- Le Comité de Direction
- Le Comité de Planification Stratégique
- Le Comité de Trésorerie
- Le Comité d'Audit
- Le Comité de Crédit
- Le Comité de Pilotage Informatique
- Le Comité de Sécurité et de Déontologie

Ils travaillent sous la direction du Président du Conseil d'Administration ou du Directeur Général et leur présentent régulièrement les résultats d'analyse relative aux opérations menées par la Banque en terme d'opportunités et de risques.



## LES DIRECTIONS ET UNITÉS

La BNC compte deux groupes d'entités qui se chargent d'une part, de sa gestion commerciale: les Directions et Unités commerciales, et d'autre part de sa gestion technique: les Directions et Unités techniques. Elles travaillent en étroite collaboration avec la Direction Générale et bénéficient, le cas échéant, de l'appui d'un Directeur Exécutif Délégué.

Les Directions et Unités Commerciales sont au nombre de neuf (9):

- La Direction des Opérations centralisées
- La Direction du Réseau
- La Direction du Crédit
- La Direction des Opérations Internationales et du Change
- La Direction des Opérations de la Carte BNC
- La Direction du Marketing et des Relations Publiques
- La Direction de l'Administration de Crédit
- L'Unité des Biens Hors Exploitation
- L'Unité de Recouvrement

# LES DIRECTIONS ET UNITÉS COMMERCIALES

Margalle Dorcelles  
Directeur



## UNITÉ DES BIENS HORS-EXPLOITATION

Jean Harry Saint Paul  
Assistant - Directeur



Lionel A. Guillaume  
Directeur



## DIRECTION DU CRÉDIT

Marie Sonie Dardignac  
Assistant - Directeur



Ivicat Pierre  
Directeur



Roosevelt Fortuné  
Assistant - Directeur



Serge Rinçhère  
Assistant - Directeur



Pierre Alès Bazile  
Assistant - Directeur

Jacob Riché  
Responsable



Marie Myrtho Midy Louis  
Assistant - Directeur



Marie Jacqueline Francis  
Assistant - Directeur



## DIRECTION DES OPÉRATIONS CENTRALISÉES

Geralda P. Théodat  
Assistant - Directeur



## DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DU CRÉDIT

Marie Stéline Bertrand  
Directeur



## UNITÉ DE RECOUVREMENT



Ghislaine Nestor  
Assistant - Directeur



Marie-Edouard J.-B. Rébu  
Directeur



Yvon Marseille  
Assistant - Directeur

## DIRECTION DES OPÉRATIONS INTERNATIONALES ET DU CHANGE

Josette Juste  
Directeur



Gréger Gassan  
Assistant - Directeur



Ginette Saint Fort  
Assistant - Directeur

## DIRECTION DU MARKETING

Marie Michelle Laurence Pompée  
Directeur



Emmy D. Jules  
Assistant - Directeur



Marie Rachelle Bazile  
Assistant - Directeur

## DIRECTION DU RÉSEAU

Jeannine Jean-Baptiste  
Directeur



Mika Firmin  
Assistant - Directeur



# LES DIRECTIONS ET UNITÉS TECHNIQUES



Et les Directions et Unités Techniques au nombre de cinq (5) :

- La Direction des Ressources Humaines
- La Direction Administrative
- La Direction Financière
- La Direction de Technologie et de l'Informatique
- L'Unité Organisation et Méthode, Recherches et Développement

Ces Unités et Directions garantissent la fiabilité et la gestion optimale des opérations de la Banque.

## COORDONNÉES DES PRINCIPALES ENTITÉS DESSERVANT LA CLIENTÈLE

 UNITÉ  
DE RECOURVEMENT

- (509) 2816 0052

 KREDI PA'M

- (509) 2814 0357

 PRÊTS AUX  
PARTICULIERS  
(LOGEMENTS RÉSIDENTIELS  
ET CONSOMMATION)

- (509) 2816 0056
- (509) 2816 0057
- 

 ASSURANCE  
BNC

- (509) 2816 0049

 PROCREDIT

- (509) 2816 0078
- (509) 2814 0378

 DIRECTION  
ADMINISTRATIVE

- (509) 2816 0001
- (509) 2816 0068
- (509) 2814 0301

 LAJANCASH

- (509) 2816 0080
- (509) 2814 0380

 DIRECTION  
DES OPÉRATIONS  
CENTRALISÉES

- (509) 2816 0011
- (509) 2814 0311
- (509) 2816 0053
- (509) 2816 0054

 DIRECTION  
DES OPÉRATIONS  
DE LA CARTE

- (509) 2816 0013
- (509) 2814 0313
- (509) 2816 0046
- (509) 2816 0075
- (509) 2816 0076

 DIRECTION  
DES OPÉRATIONS  
INTERNATIONALES  
ET DU CHANGE

- (509) 2814 0312
- (509) 2816 0012
- (509) 2816 0061

 UNITÉ DES BIENS  
HORS EXPLOITATION

- (509) 2816 0051

 DIRECTION  
DU CRÉDIT

- (509) 2814 0310
- (509) 2816 0010

 DIRECTION DU  
MARKETING ET  
DES RELATIONS  
PUBLIQUES

- (509) 2814 0340
- (509) 2816 0040

 DIRECTION  
DU RÉSEAU

- (509) 2816 0083
- (509) 2814 0383

## LE SYSTÈME D'INFORMATION

La sécurité et la fiabilité sont primordiales pour un système bancaire. La BNC peut se prévaloir de posséder l'un des systèmes d'information les plus robustes du milieu avec une garantie de disponibilité et d'accès permanents à ses données financières. Ceci favorise la transmission régulière d'informations aux dirigeants, au régulateur et au propriétaire sous forme d'États financiers mensuels, trimestriels et annuels. De plus, la BNC est auditée chaque année par un Vérificateur Externe. Il s'ensuit la publication des États Financiers dans un quotidien à fort tirage et dans le rapport annuel de gestion de la Banque.

# LE RÉSEAU DE LA BNC

Par le biais de ses succursales et guichets du réseau national, la BNC dessert sa clientèle et lui assure les services de qualité qui font d'elle « **La Banque de toutes les générations** ». Des correspondants étrangers triés sur le volet, facilitent les échanges avec l'extérieur.

Succursales et guichets relèvent du Directeur du Réseau.



## LE RÉSEAU NATIONAL

Les succursales et guichets du réseau national sont répartis dans les dix départements du pays. Ils sont en constante relation avec le Siège Social situé au :

103, Angle des Rues des Miracles et du Quai,  
Port-au Prince, Haïti,  
BP: 1320 HT6110

Leurs coordonnées sont indiquées ci-après.

# Zone Métropolitaine de Port-au-Prince

SUCCURSALES

## Pétion-Ville

-  **Avenue Panaméricaine**  
 (509) 2816-0016  
 (509) 2814-0316

---

-  **25, Angle Rues Métellus et Louverture, Place Boyer**  
 (509) 2816-0018  
 (509) 2814-0318

---

-  **Rue Lamarre, Choucounè Plaza\***  
 (509) 2816-0017  
 (509) 2814-0317

---

-  **Hôtel Royal Oasis, 115, Avenue Panaméricaine**  
 (509) 2816-0070  
 (509) 2814-0370

---

-  **Angle Route de Frères et Impasse Boule de Gomme**  
 (509) 2816-0087  
 (509) 2814-0387

## Port-au-Prince

-  **103, Angle Rues des Miracles et du Quai**  
 (509) 2816-0065  
 (509) 2814-0365  
 (509) 2816-0067

---

-  **138, Rue Pavée**  
 (509) 2816-0060  
 (509) 2814-0360

---

-  **Lalue\***  
 (509) 2816-0019  
 (509) 2814-0319

---

-  **118-119, Avenue Jean Paul II, Turgeau**  
 (509) 2816-0085  
 (509) 2814-0385

## Delmas

-  **Autoroute de Delmas, Delmas 52-54\***  
 (509) 2816-0021  
 (509) 2814-0321

---

  -  **Autoroute de Delmas, Delmas 2**  
 (509) 2816-0050  
 (509) 2814-0350

---

  -  **Aéroport International Toussaint Louverture**  
 (509) 2816-0084

---

  -  **Boulevard du 15 octobre, Guichet OAVCT**  
 (509) 2816-0090  
 (509) 2814-0390
-  **Autoroute de Delmas, Delmas 32**  
 (509) 2816-0020  
 (509) 2814-0320

---

  -  **Parc Industriel**  
 (509) 2816-0022  
 (509) 2814-0322

---

  -  **91, Boulevard du 15 octobre (entre Tabarre 25 et Clercine)**  
 (509) 2816-0079  
 (509) 2814-0379

## Plaine du Cul-de-Sac

-  **Carrefour Shada, Croix des Missions\***  
 (509) 2816-0023  
 (509) 2814-0323

---

-  **Angle Grand Rue et Rue Abraham Lincoln, Croix des Bouquets\***  
 (509) 2816-0026  
 (509) 2814-0326

---

-  **Route Nationale #1, Cabaret**  
 (509) 2816-0027  
 (509) 2814-0327

## Carrefour et Léogane

-  **Côte Plage 16-18, Route de Carrefour**  
 (509) 2816-0024  
 (509) 2814-0324

---

-  **Arcachon 32-34, Route de Carrefour \***  
 (509) 2816-0025  
 (509) 2814-0325

---

-  **Grand'Rue, Léogane\***  
 (509) 2816-0028  
 (509) 2814-0328

\*Banque du Dimanche

## Villes de Province

<b>Cap-Haïtien*</b>		<b>Vertières</b>	
 <b>Rues 13 et 14A</b>  (509) 2816-0029  (509) 2814-0329	 <b>Cité du Peuple, Route Nationale #1</b>  (509) 2816-0086  (509) 2814-0386		
<b>Port-de-Paix</b>		<b>Fort-Liberté</b>	
 <b>22, Angle Rues Notre Dame et Bénito Sylvain</b>  (509) 2816-0030  (509) 2814-0330	 <b>Angle Rues Saint Charles et Saint Jean</b>  (509) 2816-0031  (509) 2814-0331		
<b>Ouanaminthe</b>		<b>Hinche</b>	
 <b>22, Rue Espagnole</b>  (509) 2816-0032  (509) 2814-0332	 <b>23, Boulevard Jean Jacques Dessalines</b>  (509) 2816-0033  (509) 2814-0333		
<b>Gonaïves</b>			
 <b>6, Angle Rues Anténor Firmin et Saint Jean</b>  (509) 2816-0034  (509) 2814-0334			
<b>Saint-Marc</b>			
 <b>174, Rue Louverture</b>  (509) 2816-0035  (509) 2814-0335	 <b>284, Angle Rues Louverture et Surpris Laurent</b>  (509) 2816-0055		
<b>Jacmel</b>		<b>Petit Gôave</b>	
 <b>48, Avenue de la Liberté</b>  (509) 2816-0036  (509) 2814-0336	 <b>3108, Rue Républicaine</b>  (509) 2816-0037  (509) 2814-0337		
<b>Miragoane</b>		<b>Fonds des Nègres</b>	
 <b>75, Grand'Rue</b>  (509) 2816-0038  (509) 2814-0338	 <b>Place du Marché, Route Nationale #2</b>  (509) 2816-0039  (509) 2814-0339		
<b>Aquin</b>			
 <b>Angle Rues Egalité et David St Preux</b>  (509) 2816-0041  (509) 2814-0341			
<b>Cayes</b>			
 <b>8, Rue 3 Frères Rigaud*</b>  (509) 2816-0042  (509) 2814-0342	 <b>23, Rue du Quai</b>  (509) 2816-0043  (509) 2814-0343		
<b>Jérémie</b>		<b>Caracol</b>	
 <b>15, Rue Destinville Martineau</b>  (509) 2816-0044  (509) 2814-0344	 <b>Parc Industriel Caracol</b>  (509) 2816-0077		

\*Banque du Dimanche

# LES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

La BNC utilise les services de trois institutions bancaires de renom pour ses transactions à l'étranger :

 **CITIBANK OF NEW YORK**

1 Penns Way  
New Castle De 19720  
Téléphone : (809) 473-2447

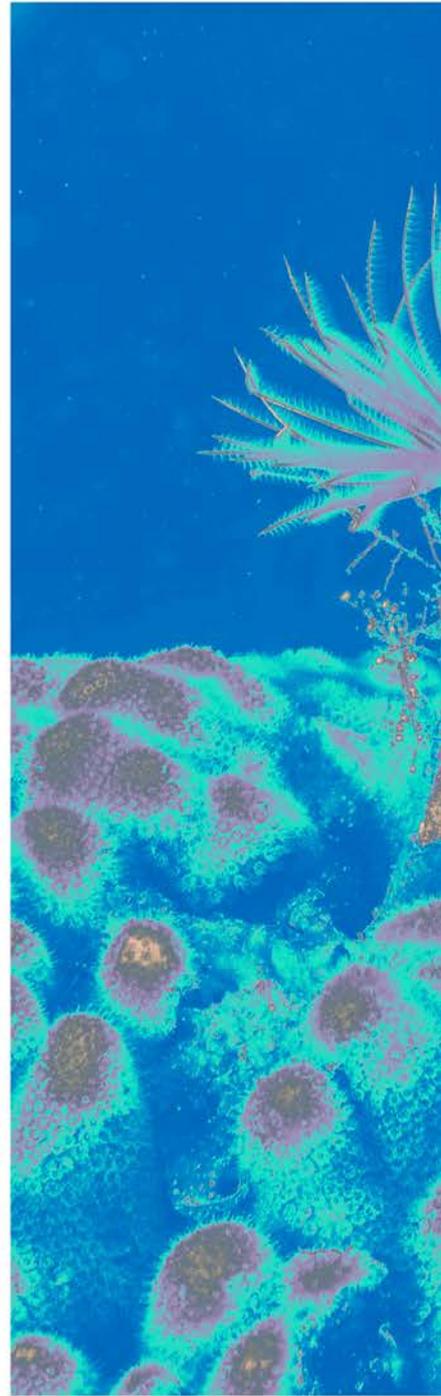
 **BANK OF NEW YORK, MELLON**

101 Barclay Street 19th floor  
South, New-York, N.Y. 10286  
Téléphone: (212) 815-6526

 **BANQUE NATIONALE DU CANADA**

600, Rue de la Gauthière Ouest, 5e étage – Transit 4506-1  
Montréal, Québec H3 B4 L3  
Téléphone : (514) 412-8159 / 1 800 269-1350







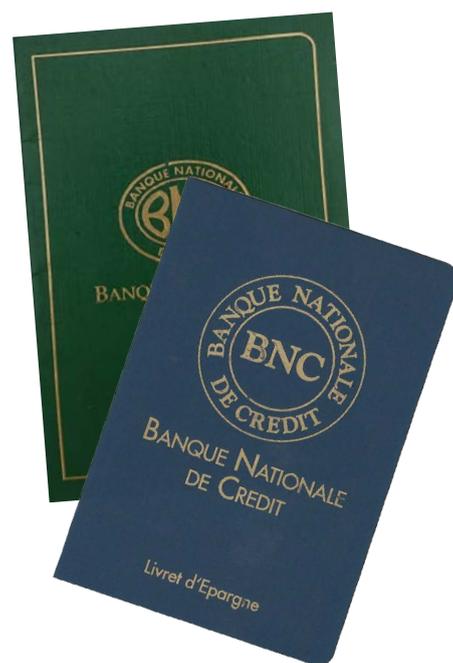
# LES PRODUITS ET SERVICES

Participer à la reconstruction nationale, à la croissance et au développement durable, la BNC n'en fait pas que des leitmotivs mais aussi des objectifs. Pour les atteindre, elle offre une gamme de produits et de services qu'elle adapte régulièrement au profil et aux besoins de sa clientèle.

Cette gamme de produits diversifiés va des services bancaires réguliers aux offres les plus sophistiquées.

## PRODUITS ET SERVICES TRADITIONNELS

- La gestion de comptes (épargne, courants, à terme) pour les particuliers et les entreprises;
- Les activités de change assurant l'achat et la vente de devises étrangères dans le strict respect des normes établies;
- Les prêts en gourdes aux particuliers;
- Les prêts en gourdes et en dollars aux entreprises;
- La location de coffret de sûreté;
- La vente de chèques de direction locaux et sur l'étranger;
- Les virements et transferts de fonds locaux par SPIH (Système de Paiement Interbancaire Haïtien);
- Les virements et transferts de fonds sur l'étranger;
- Le payroll des employés d'entreprise;
- Le service de fourgon blindé pour transport sécurisé de fonds;
- Le service de banque à distance, à partir de la succursale virtuelle : BNC online.



# DES PRODUITS DE CRÉDIT

Les produits de crédit de la BNC, grâce à leur diversité et leur adaptabilité, permettent aux particuliers et aux entreprises de répondre de manière adéquate à leurs besoins.

## PRÊTS AU LOGEMENT

### KAY PA'M

Dans le domaine du crédit immobilier, la BNC se veut un partenaire incontournable. Faire l'acquisition d'un terrain ou d'un immeuble, construire, rénover ou agrandir sa résidence, sont autant d'opportunités offertes aux clients éligibles.

KAY PA'M permet de concrétiser un rêve cher à plus d'un: avoir sa propre maison. Le prêt est disponible sur toute l'étendue du territoire et les clients bénéficient d'un accompagnement personnalisé grâce à l'expertise immobilière et financière des officiers de crédit. Des taux d'intérêt fixes sur dix ans, un financement allant jusqu'à 100% du projet et une période de remboursement pouvant s'étendre jusqu'à trente (30) ans, rendent le produit KAY PA'M particulièrement alléchant.





## PRÊTS À LA CONSOMMATION

### KREDI ÉNERGIE

En 2018, un produit phare vient augmenter la gamme des crédits à la consommation déjà disponibles. La BNC innove avec KREDI-ENERGIE, conçu tant pour les entreprises que pour les particuliers. Il s'adapte parfaitement aux besoins spécifiques du client (grande, moyenne, petite entreprise ou particulier) en lui offrant l'accès à un crédit en gourdes allant jusqu'à 90% du prix de vente des équipements, remboursable sur une période maximale de 36 mois.

Grâce à KREDI ÉNERGIE l'autonomie énergétique peut être assurée en choisissant l'une des quatre (4) options pouvant être financées:

- 1 Génératrice, panneaux solaires, inverter, batteries et accessoires
- 2 Panneaux solaires, inverter, batteries et accessoires
- 3 Inverter, batteries et accessoires
- 4 Génératrice ou Panneaux solaires ou Inverter, batteries et accessoires.

### KREDI PA'M

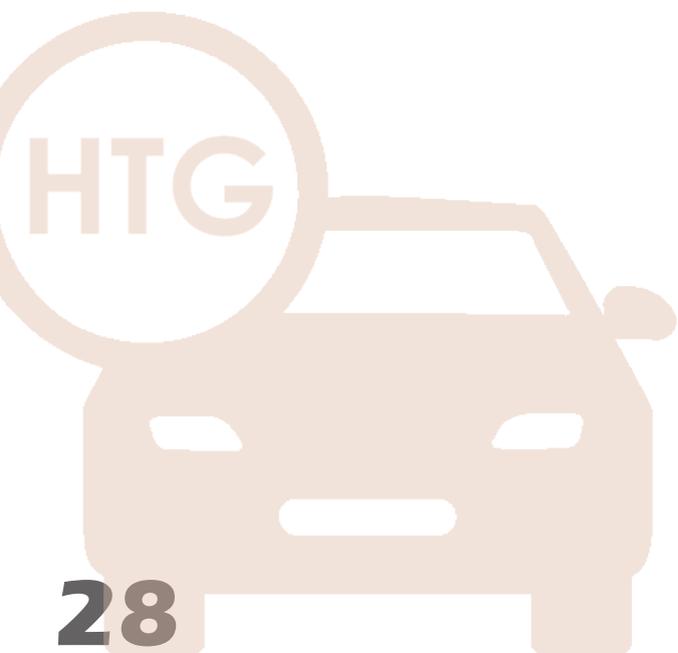
Ce produit s'apparente à une avance sur salaire et s'adresse aux employés de la Fonction Publique. Ce produit, dont le montant équivaut actuellement à six mois de salaire, au taux préférentiel de 10%, est remboursable sur 18 mois.

### CRÉDIT 024

En moins de 24 heures, il est possible au client de bénéficier d'un crédit «express» garanti par sa propre épargne. Le remboursement sur base mensuelle peut aller jusqu'à 36 mois.

### FINANCEMENT ACHAT DE VÉHICULES

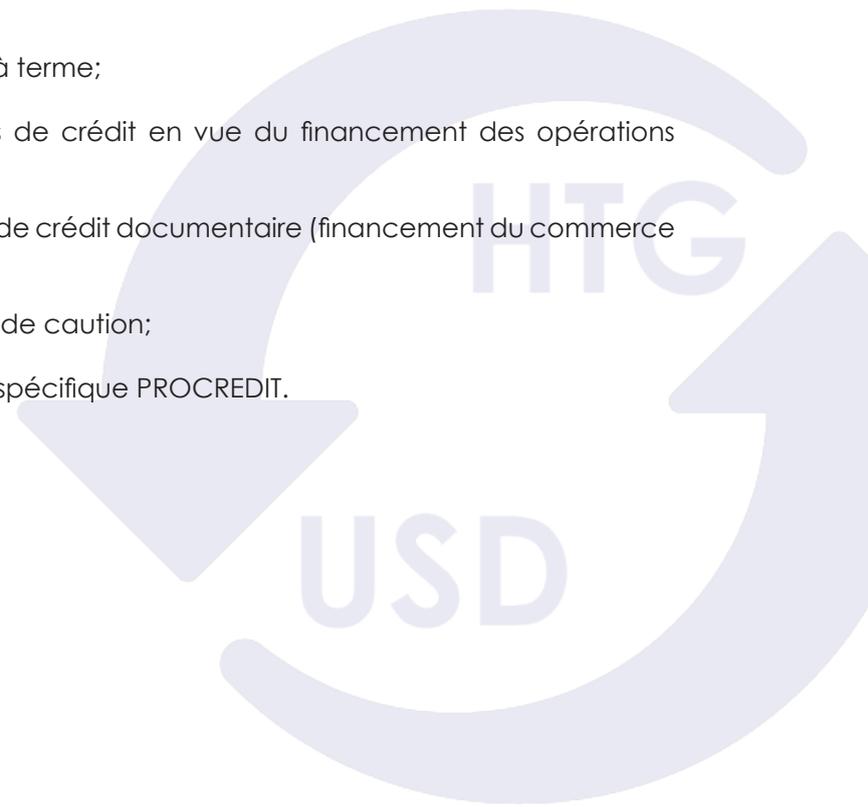
Dans la gamme des produits de crédit, figure le financement d'achat de véhicules, pour les particuliers comme pour les entreprises. Ce prêt peut couvrir la totalité du prix d'achat du véhicule et la période de remboursement peut s'étendre jusqu'à quarante-huit mois.





## PRÊTS COMMERCIAUX

Les prêts commerciaux se penchent sur divers besoins des entreprises. On y retrouve:

- Des prêts à terme;
  - Des lignes de crédit en vue du financement des opérations courantes;
  - Des lignes de crédit documentaire (financement du commerce extérieur);
  - Des lignes de caution;
  - Le produit spécifique PROCREDIT.
- 

**pro@crédit**  
Banque Nationale de Crédit

C'est dans l'objectif premier de promouvoir l'Economie nationale que la BNC s'est engagée à soutenir les Micros, Petites et Moyennes entreprises par un produit de crédit, facilitant : la constitution de leur fonds de roulement, l'acquisition et la mise en opération de leurs équipements de production ainsi que l'achat de matières premières. La BNC s'inscrit donc par ce produit, aux taux d'intérêts compétitifs, comme un promoteur du développement durable.



## LA CARTE BNC

La Carte BNC apporte plus de confort aux clients en leur évitant le transport du numéraire nécessaire à leurs transactions. Elle leur permet aussi d'obtenir un crédit à la consommation sans le moindre débours.

Les clients ont la possibilité de choisir la carte correspondant au mieux à leurs besoins :

### CARTE PRÉPAYÉE

Grâce aux dépôts effectués sur ce compte, elle garantit la réalisation de transactions en Haïti et à l'étranger en toute sécurité.

### CARTE DE CRÉDIT

Comme la carte prépayée, la Carte de Crédit BNC permet d'effectuer achats et paiements en ligne ou en magasin. Cette carte locale et internationale assure également à ses détenteurs l'accès à tous les ATM et POS à travers le monde. Tous ces mouvements peuvent être suivis, en ligne, via le service BNCOline.

Avec la Carte de Crédit BNC, il est aussi possible d'obtenir des avances de fonds dans toutes les succursales.





## BANQUE À DISTANCE BANQUE EN LIGNE BANQUE DU DIMANCHE

### BANQUE À DISTANCE : LAJAN CASH



Le porte-monnaie électronique, LAJAN CASH, permet les transactions à distance via la téléphonie mobile. Grâce au téléphone cellulaire, il est possible de stocker, d'envoyer et de dépenser de l'argent en toute sécurité et sans transporter de cash. Il se révèle un moyen de paiement efficace, d'une part, des factures, chez les commerçants affiliés affichant le logo LAJAN CASH, et d'autre part des salaires.

### BANQUE EN LIGNE



La BNC offre des services continus via internet à l'adresse **[www.bnconline.com](http://www.bnconline.com)**. Cette succursale virtuelle permet de réaliser toutes les transactions régulières allant du virement bancaire intra et extra patrimoine, au renflouement de la carte prépayée, en passant par la visualisation et l'impression des transactions sur les comptes ou les cartes de crédit du patrimoine client, les achats et ventes de devises ainsi que la recharge du compte Lajan Cash. Le principal avantage étant de pouvoir accéder aux services en toute sécurité en tout temps et en tout lieu 7/7 et 24/24.

### BANQUE DU DIMANCHE

C'est une offre unique que propose la BNC : certains guichets ou certaines succursales ouvrent 7 jours sur 7 permettant aux clients d'effectuer, même le dimanche, les transactions de leur choix.



## LA BANCASSURANCE

Depuis près d'une décennie, la BNC offre un large éventail de produits d'assurance.

Ils s'adaptent aux besoins exprimés ou perçus d'une clientèle avisée. La BANCASSURANCE fournit donc divers produits d'assurance à travers les guichets de la Banque :

- L'Assurance Vie temporaire;
- L'Assurance Crédit-Vie collectif;
- L'Assurance Vie 024;
- L'Assurance Véhicule;
- L'Assurance Multirisques Habitation et Entreprise;

Ces produits, qui allient diversité, proximité et compétitivité, sont destinés à répondre aux besoins tant des particuliers que des entreprises. Ces derniers bénéficient, en outre, de l'accompagnement d'un agent à la clientèle formé à cet effet.

# LES PLANS D'ÉPARGNE-RETRAITE

En 2016, la BNC a élargi sa gamme de produits en y adjoignant le **Plan Épargne-Retraite PER**.

Ce produit d'Épargne s'adresse tant aux particuliers qu'aux entreprises. Il comprend :

Le **PERP** (Plan d'Épargne-Retraite Particuliers)

Le **PERE** (Plan d'Épargne-Retraite Entreprises)

## LE PLAN D'ÉPARGNE-RETRAITE PARTICULIERS **PERP**

OFFRE À L'ADHÉRENT, MOYENNANT  
DES VERSEMENTS RÉGULIERS TOUT  
AU LONG DE SA VIE ACTIVE BON  
NOMBRE D'AVANTAGES.

### AVANTAGES

UN CAPITAL AU MOMENT DE LA RETRAITE  
OU À UNE DATE DÉTERMINÉE ;

DES TAUX D'INTÉRÊTS COMPÉTITIFS, SUPÉRIEURS  
À CEUX DES COMPTES D'ÉPARGNE, VARIABLES EN  
FONCTION DU MARCHÉ ;

UN ACCÈS PLUS AISÉ AUX PRODUITS DE CRÉDIT ;

DES ATTESTATIONS SUR DEMANDE.

## LE PLAN D'ÉPARGNE-RETRAITE ENTREPRISES **PERE**

PRÉSENTE DES AVANTAGES  
TANT AUX SALARIÉS  
BÉNÉFICIAIRES QU'À L'ENTREPRISE.

### AVANTAGES POUR LE SALARIÉ

LE CAPITAL AU MOMENT DE LA RETRAITE;  
LES TAUX D'INTÉRÊTS COMPÉTITIFS, SUPÉRIEURS À CEUX DES  
COMPTES D'ÉPARGNE, VARIABLES EN FONCTION DU MARCHÉ;

L'ACCÈS PLUS AISÉ AUX PRODUITS DE CRÉDIT ;

LES ATTESTATIONS SUR DEMANDE;

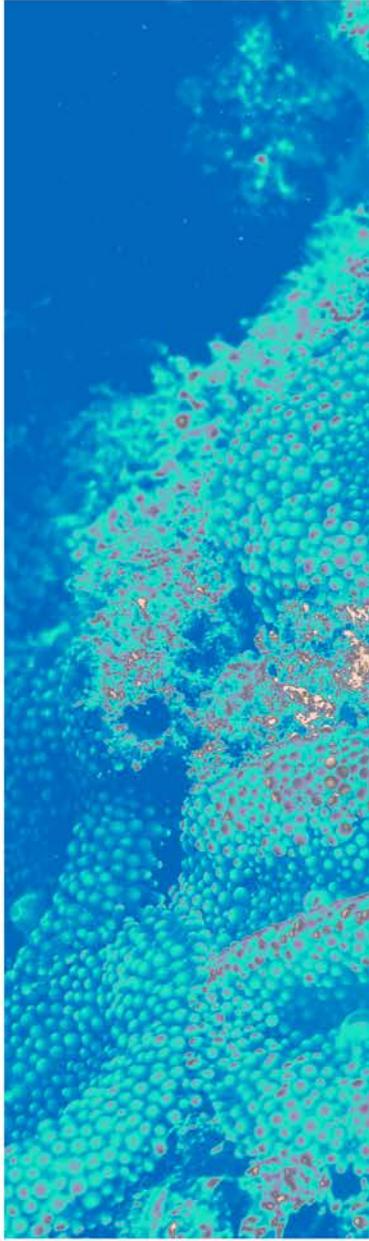
LES AVANTAGES FISCAUX (RÉDUCTION PROPORTIONNELLE  
AUX VERSEMENTS EFFECTUÉS) ;

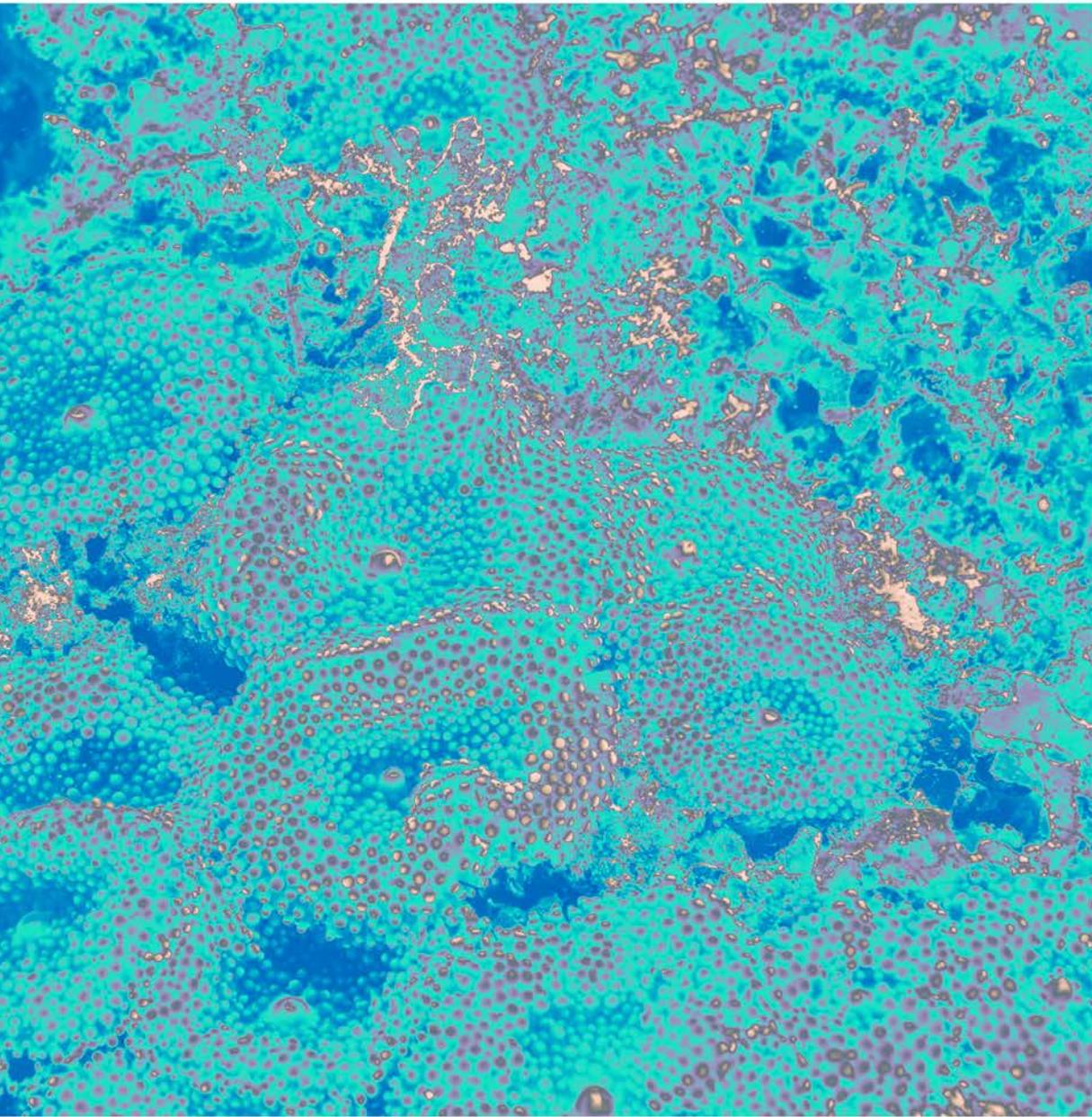
### AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

LA RÉPONSE EFFICACE AUX PRÉOCCUPATIONS SOCIALES DE SON  
PERSONNEL, TOUT EN DIMINUANT SES CHARGES;

LA FIDÉLISATION DE SON PERSONNEL PAR L'OCTROI D'UNE  
SUBVENTION  
ADDITIONNELLE À L'ÉPARGNE;

LES AVANTAGES FISCAUX (RÉDUCTION PROPORTIONNELLE AUX





# **ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE**

# ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

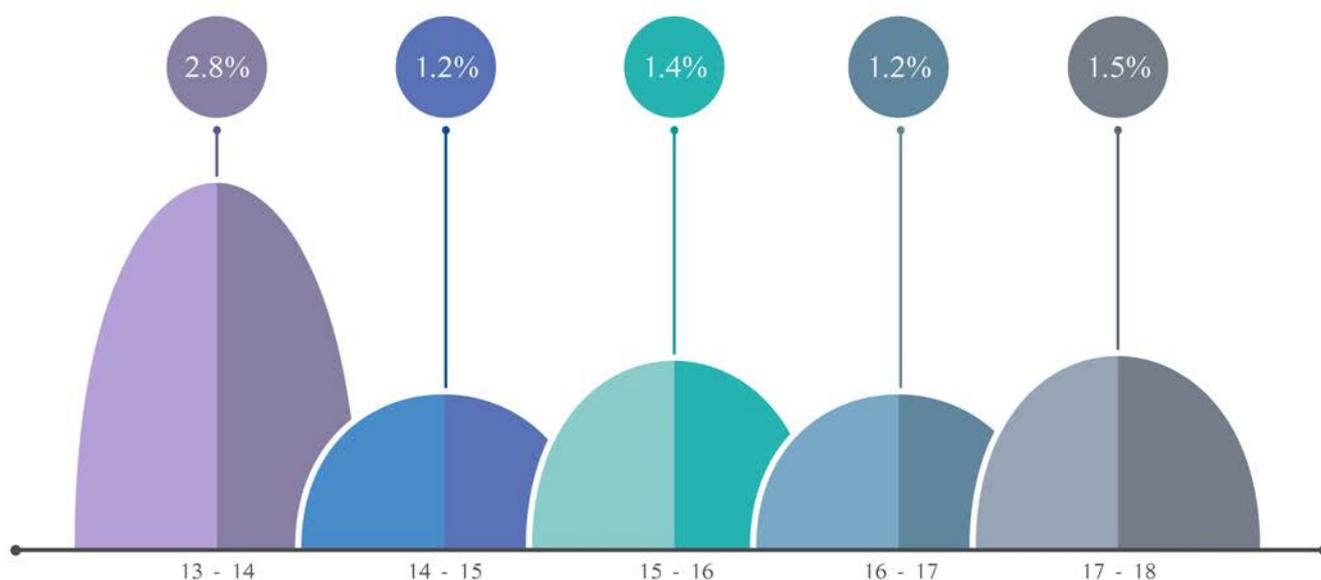
L'économie haïtienne n'a pas connu une amélioration significative au cours de l'exercice fiscal 2017-2018. Dans un contexte particulièrement délicat, marqué par un déficit budgétaire record de l'Etat financé principalement par des crédits de la Banque de la République d'Haïti, les résultats macroéconomiques ont été, de loin, inférieurs aux attentes.

## UNE CROISSANCE FAIBLE ET INSUFFISANTE DU PIB

Le PIB a crû de seulement 1.5%, contre 1.2% en 2017. Une telle évolution est nettement insuffisante au regard des défis économiques du pays qui affectent directement la demande des ménages et des entreprises.

Cette faible performance s'est en outre accompagnée d'une aggravation du déficit budgétaire, qui est passé de 1.9% du PIB, en 2017, à 4.3% en 2018.

### EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB (À PRIX CONSTANT DE 1986-1987)



SOURCE : INSTITUT HAITIEN DE STATISTIQUES ET D'INFORMATIQUE (IHSI)

**OFFRE ET DEMANDE GLOBALES À PRIX CONSTANT  
(EN MILLIONS DE GOURDES)**

	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>
PIB	15 439,00	15 625,00	15 851,00	16 039,00	16 277,00
IMPORTATION	22 121,00	22 602,00	22 793,00	23 260,00	23 618,00
<b>TOTAL</b>	<b>37 560,00</b>	<b>38 228,00</b>	<b>38 644,00</b>	<b>39 299,00</b>	<b>39 895,00</b>

CONSOMMATION	24 896,00	25 103,00	25 406,00	26 092,00	26 406,00
INVESTISSEMENT	5 864,00	6 077,00	6 142,00	6 198,00	6 341,00
EXPORTATION	6 800,00	7 048,00	7 095,00	7 009,00	7 148,00
<b>TOTAL</b>	<b>37 560,00</b>	<b>38 228,00</b>	<b>38 644,00</b>	<b>39 299,00</b>	<b>39 895,00</b>

SOURCE : INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE (IHSI)

**OFFRE ET DEMANDE GLOBALES À PRIX COURANT  
(EN MILLIONS DE GOURDES)**

	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>
PIB	391 635,00	423 644,00	481 212,00	551 911,00	631 829,00
IMPORTATION	206 520,00	214 128,00	253 214,00	311 769,00	369 449,00
<b>TOTAL</b>	<b>598 155,00</b>	<b>637 772,00</b>	<b>734 426,00</b>	<b>863 680,00</b>	<b>1, 001,278</b>

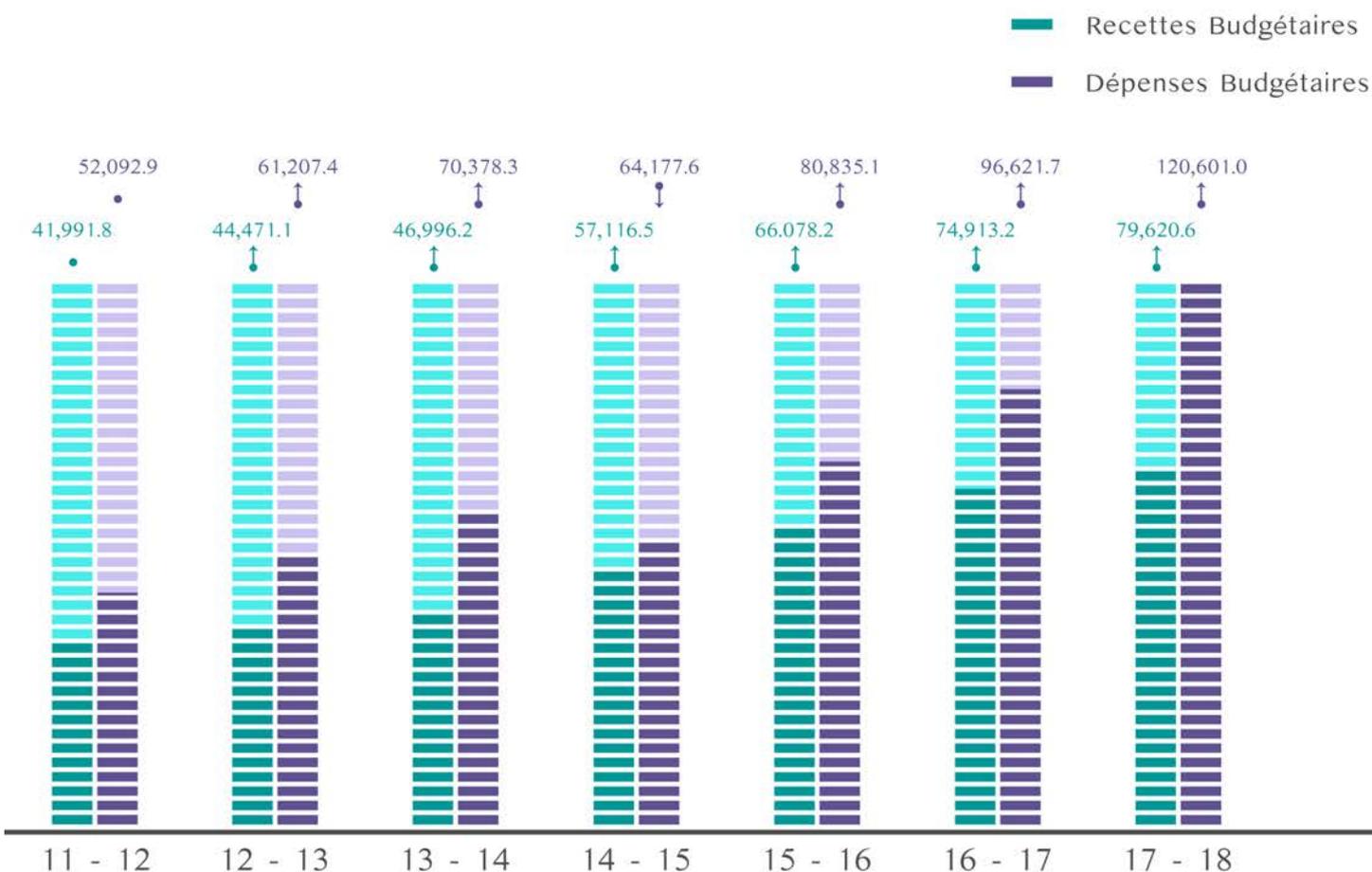
CONSOMMATION	404 470,00	415 754,00	488 009,00	599 785,00	710 109,00
INVESTISSEMENT	121 165,00	137 258,00	146 701,00	159 926,00	183 275,00
EXPORTATION	72 520,00	84 760,00	99 716,00	103 969,00	107 894,00
<b>TOTAL</b>	<b>598 155,00</b>	<b>637 772,00</b>	<b>734 426,00</b>	<b>863 680,00</b>	<b>1, 001,278</b>

SOURCE : INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE (IHSI)

Les finances publiques ont enregistré, au cours de l'exercice 2017-2018, un déficit global de 35.385.8 milliards de Gourdes en raison d'une forte progression de 29.1% des dépenses publiques par rapport à des recettes en hausse de seulement 6.3%. Il en est résulté un besoin de financement de l'Etat de l'ordre de 24.341.2 milliards de Gourdes supporté par la BRH.

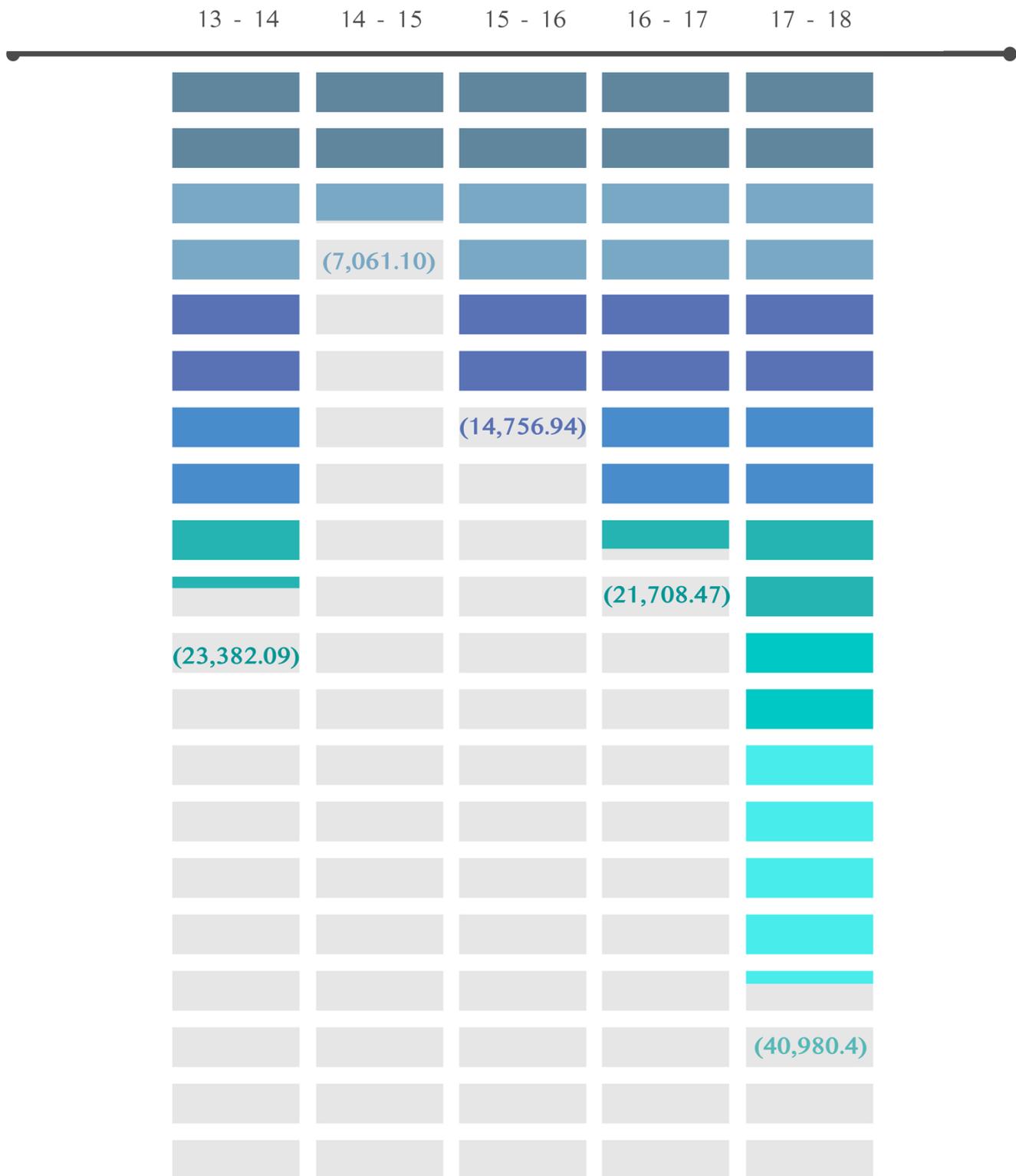
## UN DÉFICIT DES FINANCES PUBLIQUES QUI AUGMENTE LE FINANCEMENT MONÉTAIRE

### ÉVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ÉTAT (EN MILLIONS DE GOURDES)



SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

**ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE**  
(EN MILLIONS DE GOURDES)



SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)  
BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI (BRH)

## UNE INFLATION À DEUX CHIFFRES QUI PÉNALISE À TERME LA CONSOMMATION ET L'INVESTISSEMENT

Le taux d'inflation, mesuré en glissement annuel, est évalué à 14.6 % contre 15.4% en 2016-2017, soit une baisse de 0.8 points de pourcentage. Toutefois, cette tendance, en ralentissant les efforts d'investissement, pénalise à terme la croissance globale.

### ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL

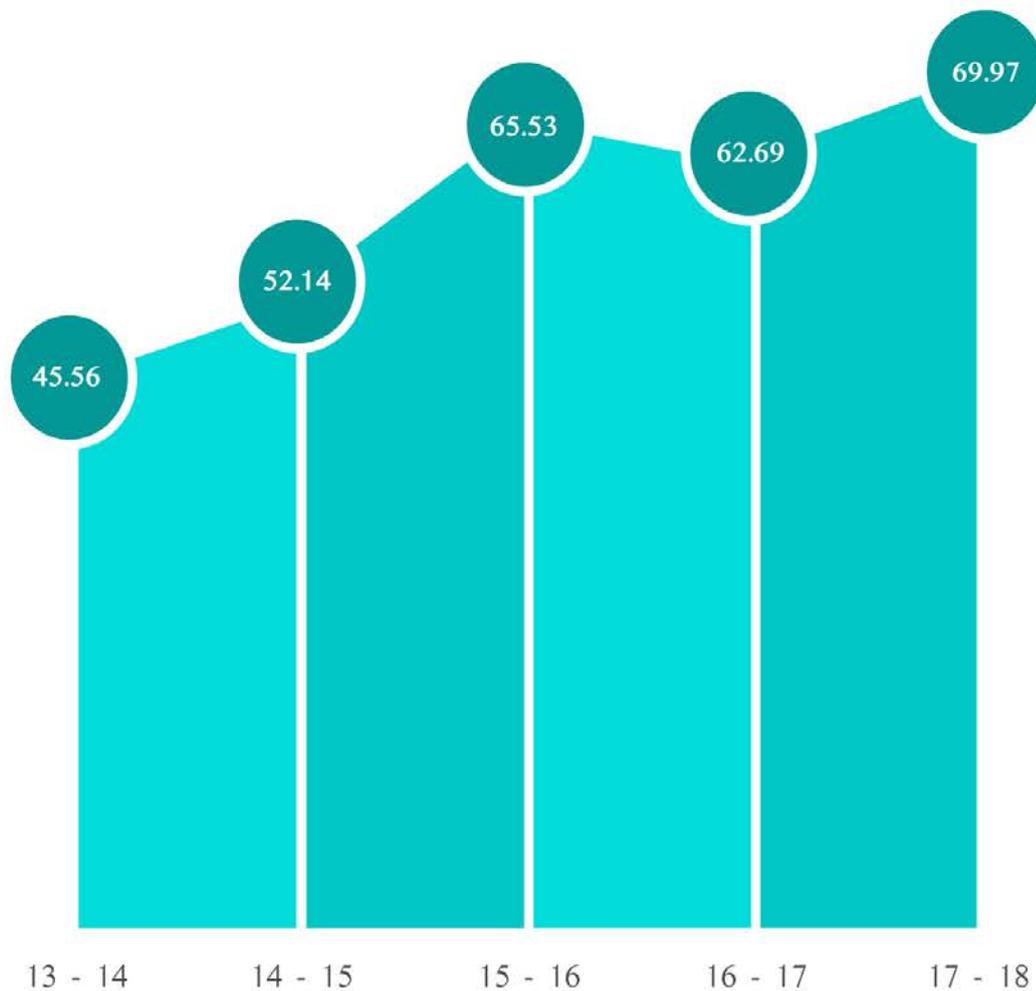


SOURCE : BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI (BRH)

Le taux de change du dollar américain par rapport à la gourde a connu une hausse continue au cours de l'exercice fiscal 2017-2018. La monnaie nationale s'est dépréciée de 10.8%, après une appréciation de 5.3% en 2016-2017. Cette évolution résulte du comportement de certains facteurs, notamment le niveau élevé du financement monétaire, le renchérissement de la facture d'importations lié à la hausse des prix de certains produits de base, tels les céréalières et les produits pétroliers, deux composantes principales de la demande d'importations.

## UNE FORTE DÉPRÉCIATION DE LA GOURDE QUI AFFECTE LES ACTIVITÉS

### ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE (USD / HTG)

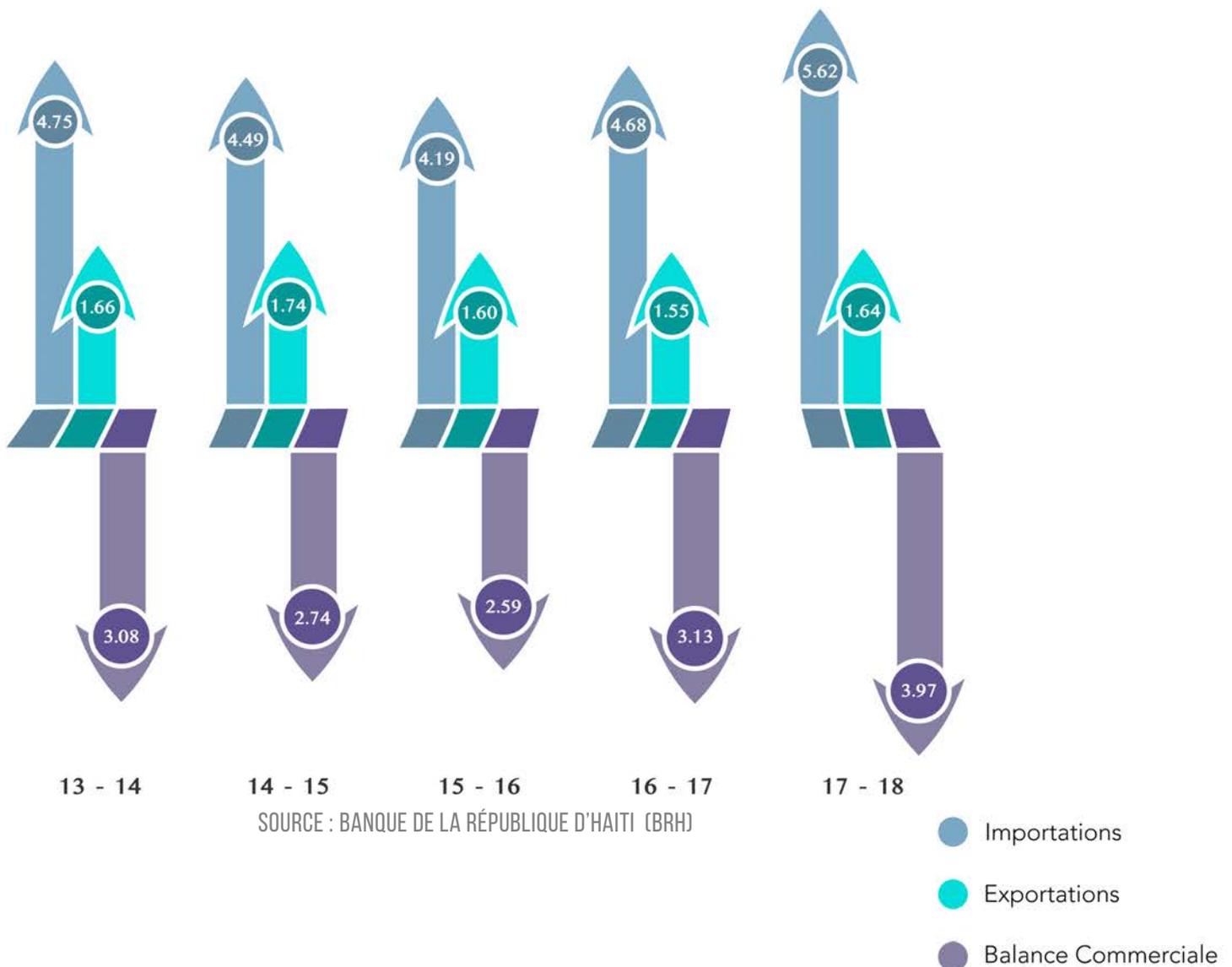


SOURCE : BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI (BRH)

## UNE NETTE DÉTÉRIORATION DE LA BALANCE COMMERCIALE

La balance commerciale a accusé un déficit évalué à 3.40 milliards de dollars américains, ce qui représente une détérioration de 30% par rapport à 2016-2017. Cette accentuation du déficit de la balance commerciale a été en partie atténuée par les transferts entrants évalués à environ 3.88 milliards de dollars américains, soit une progression de 17.9% par rapport à 2017.

### ÉVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE (EN MILLIONS DE DOLLARS US)



La masse monétaire au sens large (M3) s'est accrue de 14.3% par rapport à l'exercice fiscal 2016-2017, en s'établissant à 307.88 Milliards de Gourdes au 30 septembre 2018, contre 269.37 au 30 septembre 2017. Les agrégats M2 et M1 ont accusé des taux de croissance nettement plus prononcés comparé à l'exercice précédent, soit respectivement 23.16% et 25.66 en 2018 contre 10.66% et 14.16% en 2017. Le crédit intérieur net a augmenté de 32.95 % contre 8.62 % en 2017, principalement en raison de la hausse de 156.97% du crédit au secteur public. Parallèlement, le crédit au secteur privé a augmenté de 12.40 % contre 4.40 % en 2017.

## UN ENVIRONNEMENT MONÉTAIRE SOUS PRESSION DE PLUSIEURS CHOCS SOCIO- ÉCONOMIQUES

### ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX AGRÉGATS MONÉTAIRES (EN MILLIONS DE GOURDES)

	SEPTEMBRE 2016	SEPTEMBRE 2017	DÉCEMBRE 2017	MARS 2018	JUIN 2018	SEPTEMBRE 2018 P
AVOIRS EXTÉRIEURS NETS	153 065,970	155 282,720	167 757,591	164 630,125	164 502,888	158 647,740
CRÉDIT INTÉRIEUR NET	118 923,190	129 174,040	140 526,474	151 734,374	149 921,672	171 726,850
CRÉDIT PUBLIC NET	12 780,970	18 365,760	24 551,053	30 368,085	30 560,629	47 179,580
CRÉDIT PRIVÉ	106 142,220	110 808,280	115 975,421	121 366,288	119 361,043	124 547,270
MASSE MONÉTAIRE M1	62 726,440	71 605,440	81 278,153	86 631,054	87 187,275	89 943,353
QUASI MONNAIE	45 151,970	47 770,930	50 110,730	52 405,169	54 445,693	57 041,320
DÉPÔTS EN DEVISES	130 312,170	149 992,850	150 939,248	153 769,852	152 781,070	160 863,620
AUTRES POSTES	(33 798,580)	(15 087,540)	(25 955,934)	(23 558,424)	(20 010,521)	(22 507,210)

P: PROVISoire

Ces évolutions ont conditionné les décisions de la BRH en matière de politique monétaire. Cette dernière a été plutôt restrictive avec des coefficients de réserve obligatoire plus élevés sur les passifs en dollar, une politique d'émission obligatoire agressive pour éponger l'excédent de liquidité.





# **PERFORMANCE DE LA BNC EN 2018**

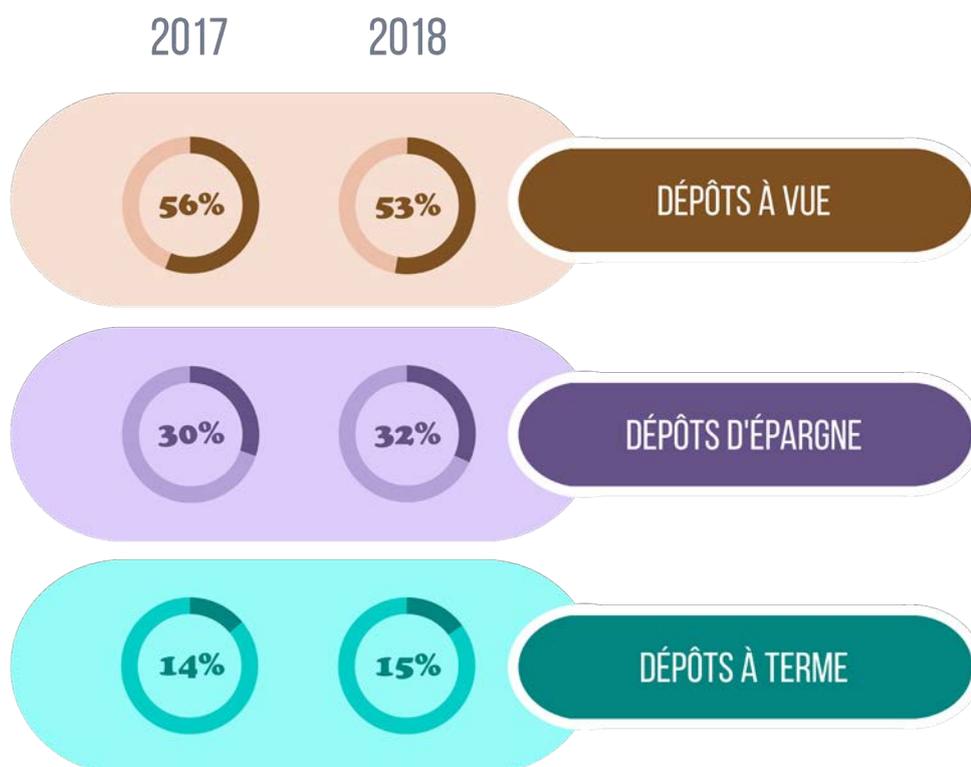
# LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

## LES RESSOURCES FINANCIÈRES

### LES DÉPÔTS

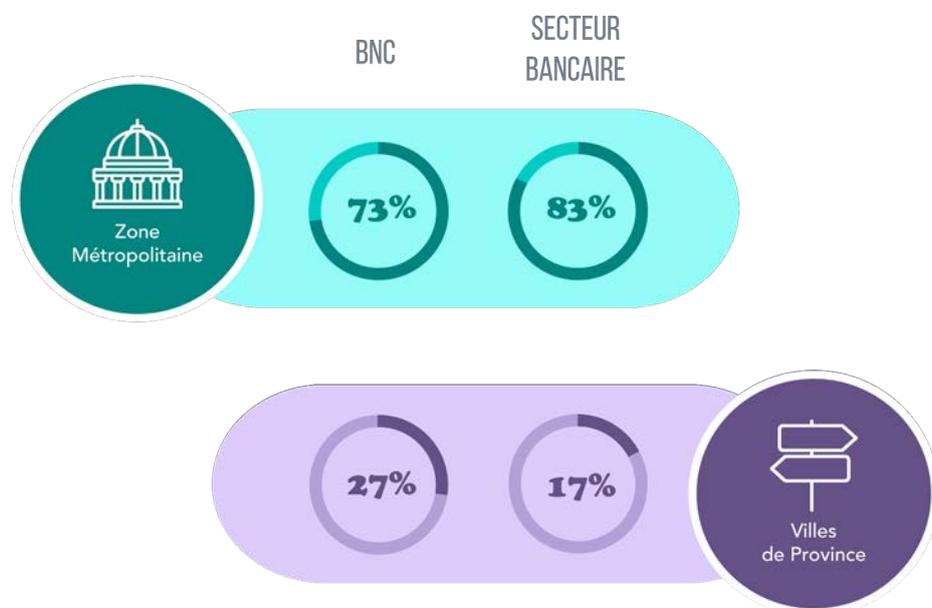
Les dépôts, toutes devises confondues, ont été estimés à près de 52.7 milliards de gourdes en 2018, soit une variation à la hausse de 7% par rapport à l'exercice 2017, dont le portefeuille tournait autour de 49.5 milliards de gourdes. La tendance, bien que croissante pour chacune des catégories de dépôts, s'est révélée plus significative pour les dépôts d'épargne et les dépôts à terme, qui affichent respectivement 14 et 15.4% d'augmentation. Cependant, globalement, les dépôts en gourde ont crû de 9%, alors que ceux en dollars ont diminué de 7%.

### RÉPARTITION DES DÉPÔTS PAR CATÉGORIE



La concentration économique dans la zone métropolitaine se reflète dans la répartition des dépôts, tant pour la Banque Nationale de Crédit que pour l'ensemble du secteur bancaire, en 2018. La distribution globale, quelque peu constante entre les deux (2) exercices, dénote cependant une tendance croissante du volume des dépôts de la BNC dans les villes de province : 27% s'y retrouvent contre 25% en 2017. La Banque maintient et renforce son objectif de décentralisation. Elle détient la plus grosse part de marché avec 31% de l'ensemble des dépôts au 30 septembre 2018.

## RÉPARTITION DES DÉPÔTS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



## LES EMPRUNTS

Entre les exercices 2017 et 2018, les engagements envers la Banque de la République d'Haïti sont passés de 1.982 à 2.967 millions de Gourdes. Les facteurs expliquant cette croissance de l'encours relèvent du financement des programmes et projets de développement, notamment les décaissements en faveur de Zones franches. A noter que l'enveloppe globale inclut également les obligations subordonnées dans le cadre du renflouement des Fonds Propres suite à l'acquisition de Socabank en 2007 et des prêts accordés au secteur hôtelier.

## LES FONDS PROPRES

Les Fonds Propres comptables ont cru de 23% en 2018. Les Réserves et les Bénéfices non répartis ont affiché une hausse respective de 46 et 63%. Il est à rappeler que depuis le 1er février 2017, la dotation de Capital de la BNC est passée à 3 Milliards de gourdes, suite à l'approbation par le Ministère de l'Économie et des Finances de la décision du Conseil d'Administration d'augmenter le Capital autorisé à partir des Bénéfices non répartis.

En 2018, les ressources financières ont coûté à la BNC 407.9 millions de gourdes en frais d'intérêts, contre 293.5 millions en 2017.

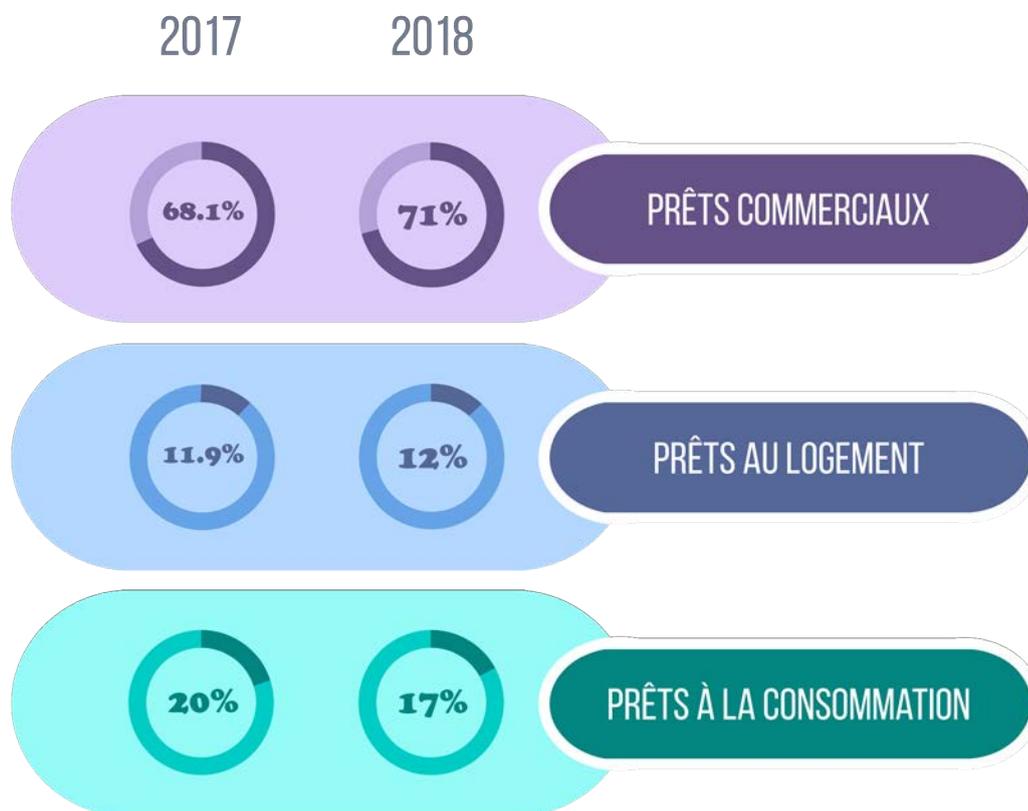
## LES ACTIVITÉS DE CRÉDIT

La tendance haussière de l'encours de crédit de la Banque Nationale de Crédit a été maintenue en 2018 et s'est établie autour de 15%, comme en 2017. En valeur absolue, le portefeuille des prêts est passé de 14.3 milliards à 16.5 milliards de gourdes.

### ÉVOLUTION DE L'ENCOURS PAR TYPE

Les prêts à la consommation ont continué à décroître, au profit des secteurs commercial et logement, variant respectivement de 16% et 20%. Les prêts en gourde, majoritaires à 70% dans le portefeuille global, ont crû de 20% entre les deux exercices, alors que ceux en devise n'ont augmenté que de 5%.

### ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE CRÉDIT



## EVOLUTION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

	2018	2017
PRÊTS À LA CONSOMMATION	12%	20.1%
IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL	36%	25.2%
SERVICES ET AUTRES	13%	13.6%
TRANSPORT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	10%	11.6%
BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	6%	6.9%
COMMERCE DE GROS ET DÉTAIL	11%	9.5%
INDUSTRIES	8%	7.9%
ELECTRICITÉ, GAZ ET EAU	4%	5.2%

Se référant aux secteurs d'activités, l'importance des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux s'est encore accentuée dans la composition du portefeuille de la BNC, passant de 25% à 36% en 2018. Le crédit immobilier Kay Pam, dont le succès reste maintenu grâce aux conditions avantageuses le caractérisant (financement jusqu'à 100%; taux d'intérêt fixe sur 10 ans; délai de remboursement de 30 ans maximum) reste majoritaire dans ce groupe:

En plus de l'immobilier, l'octroi de crédit aux secteurs commercial et industriel s'est renforcé sur les trois dernières années.

## QUALITÉ DU PORTEFEUILLE

Depuis 2016, la qualité du portefeuille de prêts de la BNC n'a pas cessé de s'améliorer. Le ratio des improductifs est passé de 4.2% en 2016, à 3.21% en 2017 et à 2.12% en 2018. Il convient de souligner que la Provision pour pertes sur prêts, constituée selon les critères de la Banque Centrale, couvre les improductifs à hauteur de 187%.

	2018	2017
PRETS COURANTS	16 156 173	13 925 605
PRETS NON PRODUCTIFS	350 377	461 616
PRETS TOTAUX	16 506 550	14 387 221
PROVISION (BASE IFRS)	656 795	484 464
RÉSERVE GÉNÉRALE POUR PERTES SUR PRETS	160 000	76 000
PRETS NON PRODUCTIFS / PRETS TOTAUX	2,12%	3,21%
PROVISION / PRETS NON PRODUCTIFS	187%	105%

SOURCE : ETATS FINANCIERS AUDITÉS

# TRÉSORERIE

Les liquidités, représentant 36% de l'actif total, ont globalement diminué de 3.4% comparativement à l'exercice 2017.

L'augmentation des Placements, passant de 17.5 Milliards de gourdes à 21.6 Milliards de gourdes, s'est révélée nettement plus importante avec un taux de croissance de 23% contre 4.3% en 2017.

Ces derniers sont composés de :

- Bons BRH, Bons et Obligations du Trésor (85.5%), Obligations et Placements interbancaires (14.5%). Ces placements locaux, représentent 65% du portefeuille global, contre 62% au 30 septembre 2017.
- Dépôts à terme, Bons du Trésor et Obligations de sociétés privées et d'agences gouvernementales américaines. Placements étrangers, ce sont pour la plupart des opérations à court, moyen et long terme. Ils comptent pour 35% des placements totaux, au 30 septembre 2018.

Les prêts, les bons BRH et obligations du Trésor, et les autres placements locaux et étrangers ont rapporté à la BNC 3.151 millions de gourdes en revenus d'intérêts. Par ordre d'importance arrivent les revenus des prêts avec 47%, suivis des bons et obligations et des placements locaux et étrangers, avec respectivement 45 et 8%.

# ACTIVITÉS DE CHANGE

En 2018, les activités de change de la Banque ont généré des revenus équivalant à 277.8 millions de Gourdes, soit une hausse de 29% par rapport à l'exercice précédent. Ces gains ont contribué à hauteur de 27% des Autres revenus, contre 24% en 2017. Les achats de dollars pour cette période ont totalisé 366.6 millions et les ventes 375.4 millions, correspondant respectivement à 24.5 et 25.3 milliards de gourdes. Ces transactions ont connu une nette augmentation de 34%.

Rappelons que la monnaie nationale s'est davantage dépréciée en 2018. En effet, le taux de référence de la BRH, établi à 62.69 gourdes à la fin de l'exercice 2017, s'affichait à 69.9774 gourdes pour un dollar américain au 30 septembre 2018.

Le graphique qui suit met en évidence le niveau de dollarisation de la BNC, qui tout en étant inférieur à celui du secteur bancaire, reste globalement décroissant.

## NIVEAU DE DOLLARISATION





## LES PRODUITS D'ASSURANCE

La BNC offre à sa clientèle une large gamme de produits d'assurance. Les commissions qui en découlent ont totalisé 16.8 millions de Gourdes pour l'année 2018. Les assurances les plus vendues : L'assurance multirisques entreprises et habitations, l'assurance-décès Protecta et l'assurance véhicule ont contribué respectivement à 30.5%, 28.4% et 25.4% des commissions. Il faut souligner que la BNC a innové en 2008 en devenant la 1ère Bancassurance d'Haïti.



## LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Virements et transferts sur l'étranger à partir du réseau SWIFT, ventes de chèques sur l'étranger, crédits documentaires (lettres de crédit et de garantie), sont autant d'opérations réalisées par la Direction Internationale et du Change de la BNC, en collaboration avec ses correspondants étrangers. Les revenus y relatifs représentent une bonne part des Commissions qui comptent pour 69% des autres revenus.



## LES SERVICES À L'ETAT

La BNC collecte des recettes, à travers ses succursales des villes de province, pour le compte du Trésor Public et des Organismes autonomes (ONA, EDH, APN, Collectivités territoriales). Il en est de même pour la réserve obligatoire des succursales des banques commerciales qu'elle perçoit pour le compte de la BRH. En 2018, les recettes collectées et transférées à leurs comptes respectifs comprennent:

TRÉSOR PUBLIC	
2018	
DGI	3 102 115 363,77
DOUANES	561 444 549,43
TIMBRES	37 077 054,13
TCA	48 273 097,02
RECETTES DIVERSES	535 767,96
<b>TOTAL</b>	<b>3 749 445 832,31</b>

ORGANISMES PUBLICS AUTONOMES	
2018	
ONA	989 544 667,55
EDH	338 076 310,42
APN	55 395 099,78
COLLECTIVITES TERRITORIALES	27 768 170,15
<b>TOTAL</b>	<b>1 410 784 247,90</b>

# ANALYSE FINANCIÈRE

Le résultat net global de l'exercice 2018 s'est révélé profitable pour la Banque Nationale de Crédit, confirmant une tendance maintenue depuis la restructuration de l'institution. Les profits, accusant une croissance de 23%, sont passés de 1.003.3 millions en 2017 à 1.237.7 millions de gourdes, avant versement au Trésor Public. Ce résultat équivaut d'ailleurs à 35% du Produit Net Bancaire de l'exercice. Le versement au Trésor, sur la base des résultats de l'exercice 2017, a été de 160 millions de gourdes

## REVENUS

Les revenus globaux dégagés au cours de l'exercice 2018 affichent une croissance de 19%, comparativement à l'exercice précédent. Elle est surtout justifiée par la hausse de 15 % du portefeuille de prêts. Notons que les prêts ont dégagé 36% des revenus globaux, suivi des bons et des placements ayant contribué à 31% et 7% respectivement.

Les autres revenus comptent pour 25% des revenus globaux. Les commissions et les gains sur les opérations de change, ayant progressé de 10% et 29% respectivement pour l'année 2018, sont majoritaires dans ce groupe.

## PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

Le Produit Net Bancaire a connu une croissance de 16% pour l'exercice 2018, passant de 3.054.2 millions à 3.530.7 millions de gourdes. Ce résultat s'explique par une hausse moyenne de 18% des Revenus nets d'intérêts et de 17% des Autres revenus, incluant les commissions et gains de change entre autres, contrebalançant ainsi l'effet de la provision pour perte sur prêts qui a augmenté de 88%.

## CHARGES

Les charges ont subi une progression de 12%, passant de 2.050 à 2.293.02 millions de gourdes. Le poste Salaires et autres prestations de personnel reste le plus lourd avec 64%. Ces dépenses équivalent à 65% du PNB, comparativement à 67% en 2017.

## RETOUR SUR FONDS PROPRES

La performance des Fonds Propres s'est encore améliorée en 2018, affichant une rentabilité de 22.11% contre 21.8% en 2017. Évalués à 5.024 millions de gourdes au 30 septembre 2017, les Fonds Propres ont terminé l'exercice 2018 avec 6.172 millions.

## RETOUR SUR ACTIFS

La rentabilité des actifs est passée de 1.62% en 2017, à 1.74% en 2018.

Parallèlement, les ratios Fonds Propres/Actifs à risques et Actifs à risques/Fonds Propres réglementaires, continuent de s'améliorer, s'établissant respectivement à 34.4% et 12.41, contre 29.4% et 14.7 en 2017, en respect de la circulaire 88 de la BRH. Cette dernière fixe en effet le premier à 12% au moins et le second à 20 au plus.

## COEFFICIENT D'EXPLOITATION

La progression des revenus générés s'est révélée plus significative que celle des charges d'exploitation. Il s'ensuit une amélioration du coefficient d'exploitation pour l'exercice 2018 qui s'établit à 65% comparativement à 67.15% en 2017.

# SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS

## BILAN

(EN MILLIERS DE GOURDES)

	2014	2015	VAR %	2016	VAR %	2017	VAR %	2018	VAR %
<b>ACTIF</b>									
LIQUIDITÉS	17 409 946	20 636 329	19%	27 824 324	35%	26 803 662	-4%	25 890 790	-3%
PLACEMENTS, NET	13 274 532	13 405 006	1%	16 496 259	23%	17 545 741	6%	21 642 036	23%
PORTEFEUILLE DE CRÉDIT, NET	11 222 442	9 857 630	-12%	12 054 304	22%	13 902 757	15%	15 849 755	14%
AUTRES ACTIFS	2 648 283	3 433 446	30%	3 626 163	6%	3 792 423	5%	7 564 328	99%
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>44 555 203</b>	<b>47 332 411</b>	<b>6%</b>	<b>60 001 050</b>	<b>27%</b>	<b>62 044 583</b>	<b>3%</b>	<b>70 946 909</b>	<b>14%</b>
<b>PASSIF</b>									
DÉPÔTS	35 953 430	37 121 806	3%	48 623 060	31%	49 054 135	1%	52 686 929	7%
AUTRES OBLIGATIONS	5 703 627	6 827 582	20%	7 232 117	6%	7 966 244	10%	12 087 888	52%
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>41 657 057</b>	<b>43 949 388</b>	<b>6%</b>	<b>55 855 177</b>	<b>27%</b>	<b>57 020 379</b>	<b>2%</b>	<b>64 774 817</b>	<b>14%</b>
<b>AVOIR NET</b>									
CAPITAL AUTORISÉ	1 500 000	1 500 000	0%	1 500 000	0%	3 000 000	100%	3 000 000	0%
RÉSERVES	335 914	401 429	20%	596 508	49%	747 981	25%	1 089 251	46%
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS	1 062 232	1 481 594	39%	2 049 365	38%	1 276 223	-38%	2 082 841	63%
<b>TOTAL AVOIR NET</b>	<b>2 898 146</b>	<b>3 383 023</b>	<b>17%</b>	<b>4 145 873</b>	<b>23%</b>	<b>5 024 204</b>	<b>21%</b>	<b>6 172 092</b>	<b>23%</b>
<b>TOTAL PASSIF + AVOIR NET</b>	<b>44 555 203</b>	<b>47 332 411</b>	<b>6%</b>	<b>60 001 050</b>	<b>27%</b>	<b>62 044 583</b>	<b>3%</b>	<b>70 946 909</b>	<b>14%</b>

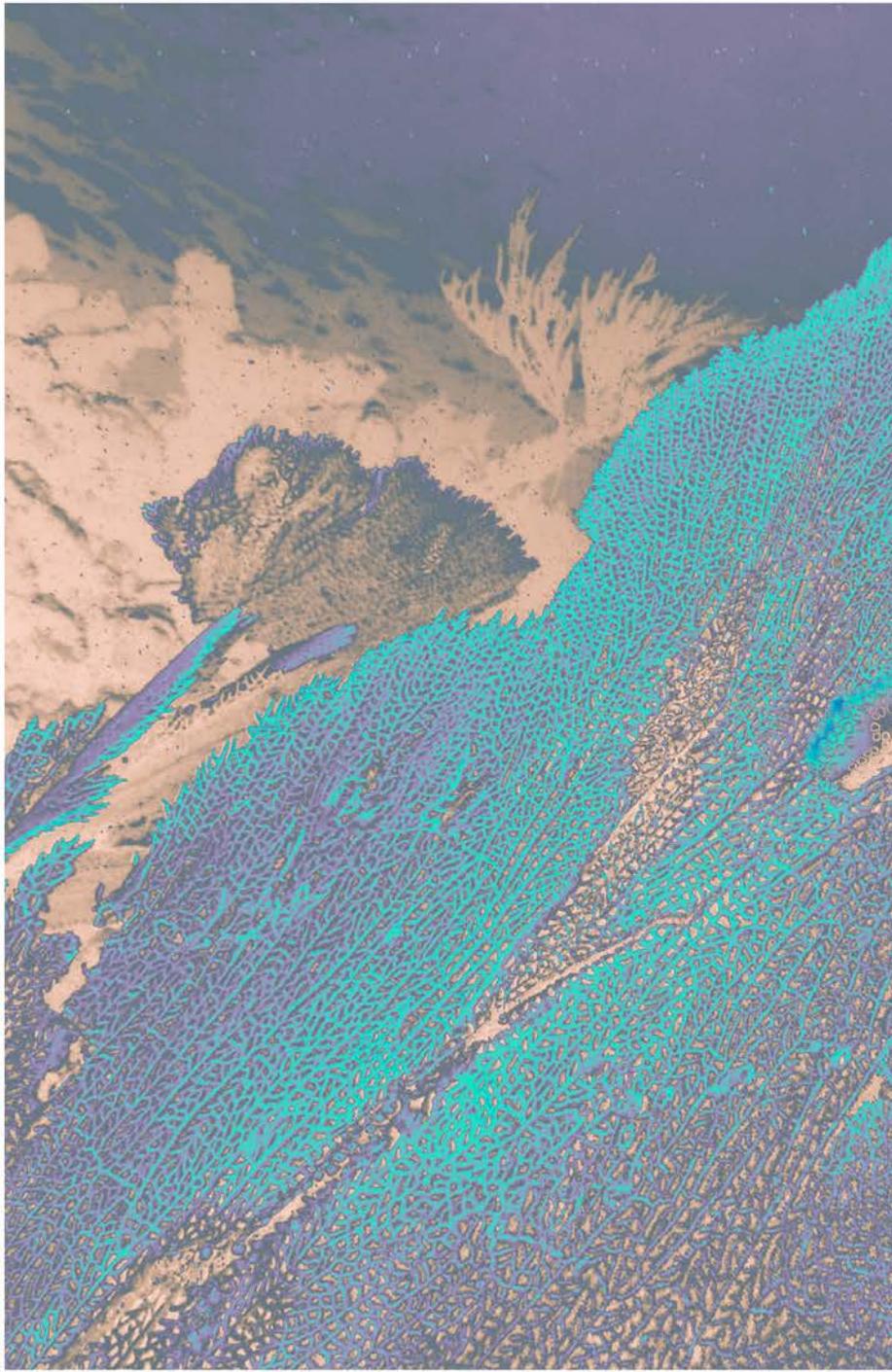
# ÉTAT DES RESULTATS

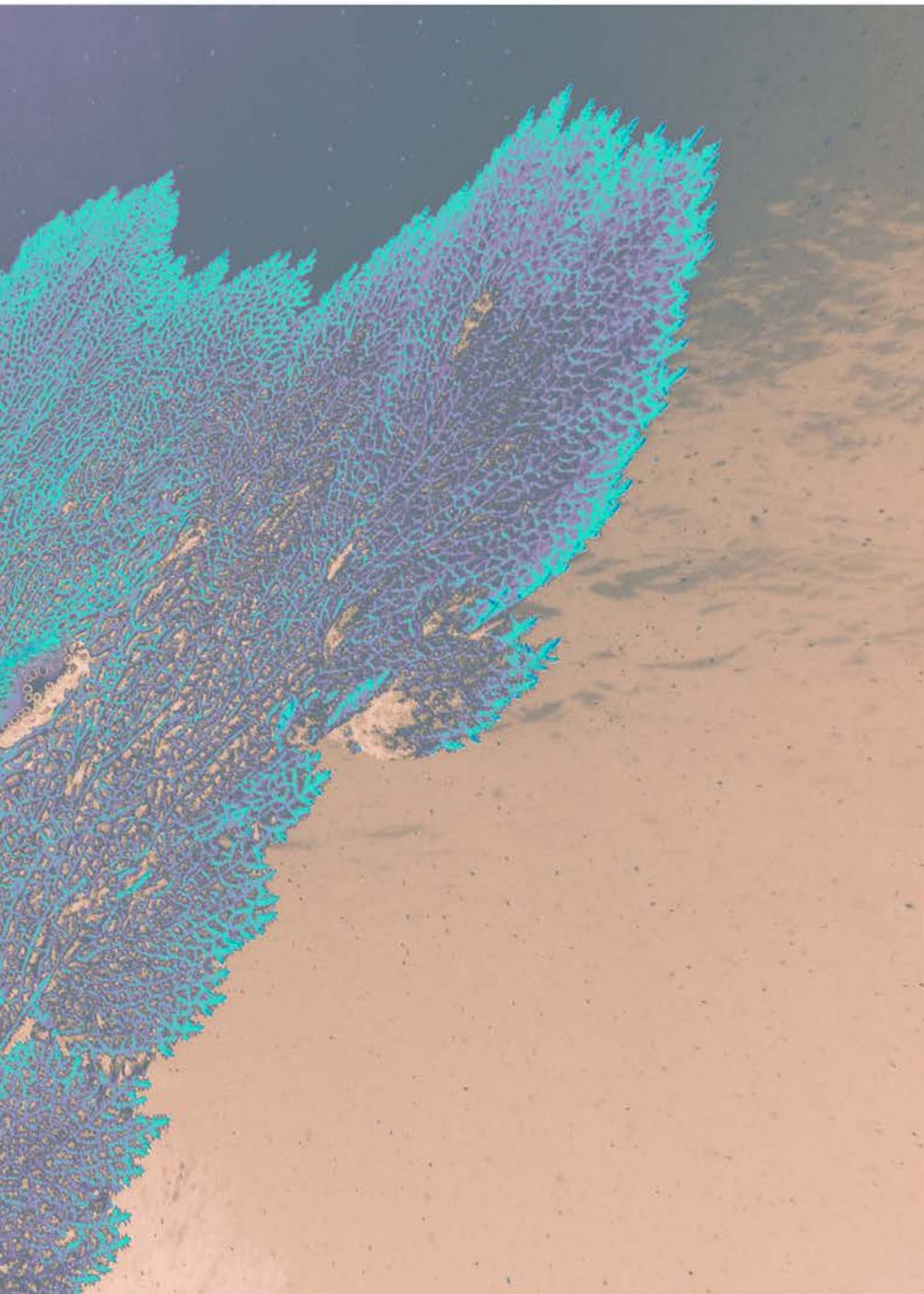
## (EN MILLIERS DE GOURDES)

	2014	2015	VAR %	2016	VAR %	2017	VAR %	2018	VAR %
<b>REVENUS</b>									
REVENUS NETS D'INTÉRÊT	1 100 601	1 511 306	37%	2 166 024	43%	2 330 539	8%	2 743 807	18%
PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS	(97 784)	(75 132)	-23%	-	0%	(80 000)	0%	(150 000)	88%
AUTRES REVENUS	519 023	499 829	-4%	611 049	22%	803 703	32%	936 886	17%
PRODUIT NET BANCAIRE	1 521 840	1 936 003	27%	2 777 073	43%	3 054 242	10%	3 530 693	16%
CHARGES D'EXPLOITATION	1 115 662	1 451 126	30%	1 941 723	34%	2 050 911	6%	2 293 028	12%
REVENU NET	406 178	484 877	19%	835 350	72%	1 003 331	20%	1 237 665	23%

# RATIOS ET CHIFFRES CLÉS

	2014	2015	2016	2017	2018
ACTIFS / FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES	19,08	17,00	18,00	14,70	12,41
FONDS PROPRES/ACTIFS À RISQUE	20,78%	25,20%	27,10%	29,40%	34,40%
QUALITÉ DES PRÊTS	4,52%	3,77%	4,20%	3,21%	2,12%
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	67,65%	72,15%	69,92%	67,15%	65,00%
RENDEMENT DES FONDS PROPRES	14,34%	15,44%	22,19%	21,88%	22,11%
ACTIFS CIRCULANTS % DES DÉPÔTS À VUE	138,57%	131,02%	131,55%	131,33%	139,90%
RENDEMENT DES ACTIFS	0,91%	1,02%	1,39%	1,62%	1,74%
NOMBRE DE COMPTES DE DÉPÔT	371 275	389 787	403 875	410 962	427 164
NOMBRE DE SUCCURSALES	34	36	37	37	37
NOMBRE DE GUICHETS	2	2	2	3	3





# GESTION ET RÉALISATIONS



## DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

La BNC met un point d'honneur à être l'une des banques les plus accessibles du territoire. Présente dans les dix (10) départements du pays, elle n'a cessé de créer et d'améliorer de nouveaux points de services proches de sa clientèle. En 2018, les efforts se sont davantage concentrés sur l'amélioration des Succursales. Ainsi, au niveau du département du Nord-Est, la succursale de Ouanaminthe a été relocalisée. Il en est de même pour celle de Jérémie dans la Grand-Anse.



Jérémie



Ouanaminthe



# MODERNISATION ET DIVERSIFICATION DES SERVICES

A l'heure actuelle, des services modernes et adaptés s'avèrent indispensables pour la fidélisation de la clientèle. Grâce au professionnalisme, à l'esprit d'innovation des décideurs et des cadres et comme prévu au Plan Stratégique 2018-2022, deux projets fondamentaux sont en cours d'implémentation.

## LA CARTE DE DÉBIT

Cette carte est émise pour les clients détenteurs d'un compte à la BNC. Elle permet, dans la limite des montants disponibles, diverses transactions dont le retrait de fonds et le paiement de factures, à travers le réseau d'ATM et de POS disponibles sur le territoire. Par ailleurs, la nouvelle technologie permet, tant aux clients de la BNC qu'à ceux d'autres banques, de bénéficier de services de paiements en temps réel, grâce au -Processeur National de Paiement, PRONAP, géré par la BRH.

## LE PROJET DE MIGRATION VERS LE STANDARD EMV

Ce projet participe de la lutte contre la fraude, en réalisant la mise à jour des cartes de crédit et des cartes prépayées BNC, avec l'intégration de la puce électronique et l'utilisation des standards internationaux Europay Mastercard Visa, EMV®. Ce projet, qui vise à garantir la sécurité des transactions, est lui aussi en bonne voie, sa finalisation se profilant à l'horizon 2020. Dans le même cadre, la BNC a pu acquérir et installer le système DI.

Se conformant aux obligations réglementaires, le service « Sanction Screening » de SWIFT a été intégré, assurant le filtrage des transactions financières. De même, le projet : « Single Currency » a été finalisé et une « monnaie unique » est désormais utilisée pour toutes transactions par carte.

La BNC a également migré cette année de Signature et Alliance Branch Teller, ABT, vers Signature 15.1 et Teller.

# GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

## LES EFFECTIFS

C'est dans un environnement stable que le personnel de la BNC a évolué en 2018. En effet, l'effectif est resté sensiblement le même, passant de 1030 à 1032, dans son ensemble. Le pourcentage de femmes demeurant toujours à 47%.

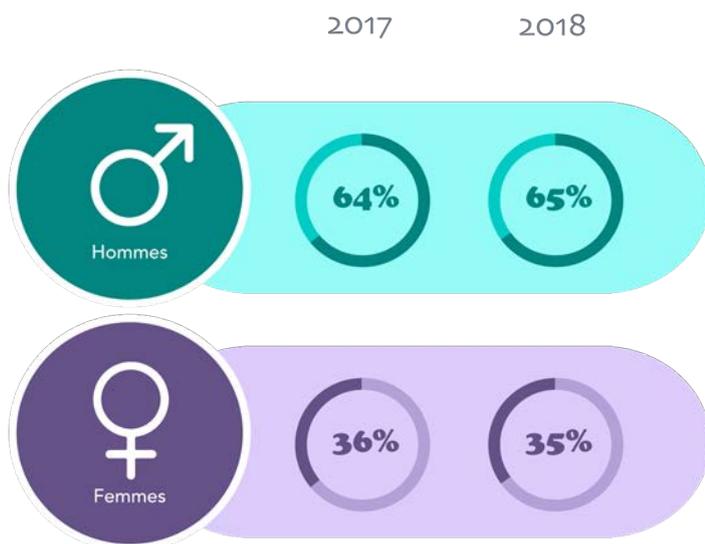
Ainsi au 30 septembre 2018 les différentes catégories se répartissaient comme suit :



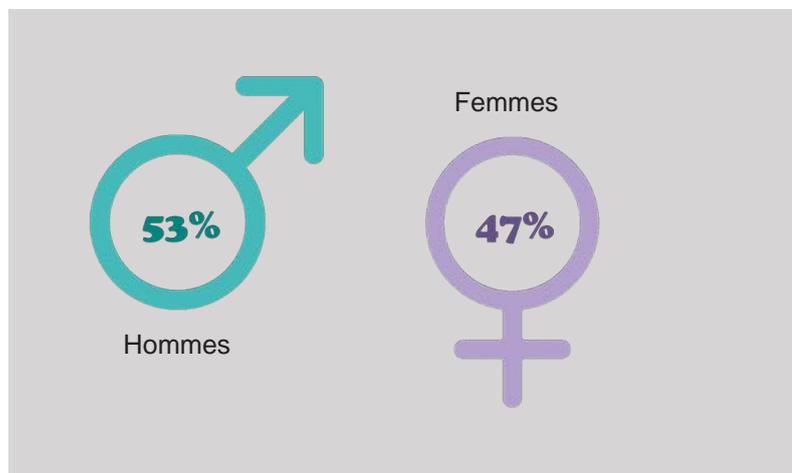
La BNC s'est signalée, en 2018, par une augmentation de 20% de son ratio « Productivité par employé » qui s'est chiffré à 4.486.26 milliers de gourdes, contre 3.742.94 en 2017. A l'inverse, le Secteur bancaire a enregistré une baisse de 25%, ce ratio s'établissant à 3.905.18 milliers de gourdes, contre 5.224.88 l'exercice antérieur.

Par ailleurs le Progiciel de gestion des Ressources Humaines a été mis à jour en 2018.

## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF GLOBAL PAR GENRE



## RÉPARTITION DU PERSONNEL RÉGULIER EN 2018



## FORMATION CONTINUE

La Banque ne doit sa performance qu'à la qualité de son personnel. Elle met donc un point d'honneur à le garder toujours formé aux meilleures pratiques, dans un environnement mouvant où la Globalisation est desservie par les NTIC.

Au cours de l'exercice 2017-2018, la Banque comptait treize (13) cadres en formation au Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) en vue de l'obtention du Brevet et à l'Institut Technique de Banque (ITB) pour leur perfectionnement.

Plus d'une cinquantaine d'autres ont bénéficié de séminaires et formations de courte durée sur des sujets variés mais non moins pertinents:

- Le renforcement du leadership;
- Le perfectionnement en langue française;
- Le développement de la performance;
- La gestion de stocks;
- La gestion des risques;
- Le contrôle de gestion;
- L'audit interne;
- La fraude fiscale;
- La certification CISCO.

De plus, les hauts cadres de la Banque ont eu à participer aux Conférences, Congrès et Forums traditionnels organisés par : la ICC, le Bladex, la BNY Mellon Treasury Services, la CIB (Conférence Internationale des Barreaux), l'IIA (Institute of Internal Auditors ), l'AML, la HAAHP, pour ne citer que ces organismes.

## PRIX BÉNIQUE JOSEPH

Du nom de l'employé modèle décédé le 12 janvier 2010 et dont la BNC a voulu honorer la mémoire, ce prix annuel est décerné depuis 2011. Il couronne le labeur de ceux qui, à l'image de ce chauffeur, employé émérite de la Banque, cultivent des valeurs cardinales telles l'amour du travail, la disponibilité, la discipline, le dévouement. C'est à M. Jean Rouzier CESAR, officier attaché à la Direction des Opérations que le jury a attribué le prix « Bénique JOSEPH » pour l'année 2018.



## LA BNC, UN ENVIRONNEMENT CONVIVIAL

Bien-être individuel et efficacité collective sont liés. La BNC l'a bien compris et a su faire de la convivialité un levier dans la recherche de la performance, en diminuant le stress quotidien et en améliorant la qualité de vie au travail.

Ainsi, le Comité de loisirs a su réaliser en 2018 des activités variées visant l'intégration de tous les membres du personnel.

Nous pouvons citer :

- Les cours de danses sociales ayant réuni 118 cadres et employés ;
- Les soirées de pratique et de détente pour le personnel ;
- Le concours littéraire réalisé à l'occasion de la Fête des Mères, sur le thème : « Mère, Source de Vie, Mère de l'Espoir » ; « Manman sous Lavi, Manman Lespwa » dont le lauréat fut Monsieur Sandro JEAN BAPTISTE,

caissier de la Succursale de la Rue des Miracles, avec son texte « Manman Cheri! ».

### **Manman sous Lavi, Manman Lespwa**

*Yon mirak, yon mistè, ou pa gen definisyon  
Pèsonn paka sènenw manman cheri  
Wi komanse nan bay lavi  
jouk rive nan bay atansyon*

*...Manman san ou mpatap anyen  
nan lavim ou se pi gran byen  
mpap janm sispan diw mesi  
mwen beni nonw pou lavi*

*...Mèsi Bondye pou kalite mèvèy sa  
mèsi lanati pou bote san parèy sa  
mèsi manman cheri paskew toujou la  
mèsi paskew son sous lespwa!!!!*



Dans le domaine du sport cérébral ont eu lieu les championnats de Scrabble et d'Echecs qui se déroulèrent chacun avec 20 participants. Le tournoi final a été réalisé au Collège Canado Haïtien et a vu couronner Mme Guerline JEAN-BAPTISTE, de la succursale de la Rue des Miracles, au Scrabble, et M. Patrick Estron COLLAGENE, de la Direction Technologie et Informatique aux jeux d'Echecs.

Dans la catégorie des sports d'équipe, le personnel a pu choisir entre le Foot-ball et le Basket-ball. Deux terrains d'entraînement ont été mis à sa disposition toutes les fins de semaine.

## DISTINCTION

Au 8ème Sommet international de la Finance et de la Technologie réalisé en Haïti du 9 au 13 avril 2018, la BNC a été l'une des trois banques honorées pour sa performance et sa contribution à la modernisation du système financier.



*Le Vice-Président de la BNC, M. Guy Marie CASENEUVE, recevant une plaque «Honneur et Mérite» des mains du Gouverneur de la BRH, M Jean Baden DUBOIS.*



## GESTION DES RISQUES ET ACTIONS DES DIFFÉRENTS COMITÉS

Certains risques sont indissociables des opérations et activités spécifiques de la Banque. Des dispositions particulières doivent donc être prises pour en assurer la conformité, la sécurité, le respect des normes nationales et internationales. C'est dans cette optique que les Bureaux Spécialisés et les Comités, coiffés par le Conseil d'Administration, se penchent régulièrement sur ces questions.

### BUREAU DU CONTENTIEUX

Assurant le service juridique de la BNC, le Bureau du Contentieux se charge des dossiers tant internes qu'externes à l'Administration de la Banque. Il assiste le Conseil d'Administration ainsi que tous les Bureaux, Directions et Unités. Il est responsable de la rédaction des documents contractuels et de l'analyse des titres ou de toute autre garantie soumise par les clients. Il représente l'institution auprès des tiers. A l'occasion, il se fait accompagner d'experts du domaine dans la gestion de certains dossiers.

En 2017-2018, le Bureau a procédé principalement à :

- L'analyse de 358 dossiers ;
- L'analyse, la correction, l'approbation de 43 contrats d'hypothèque ;
- La liquidation de 130 dossiers de succession ;
- La représentation de la BNC aux tribunaux civils et commerciaux ;
- Le recouvrement de près de 7 millions de gourdes et de 360 milliers de dollars américains suite aux commandements, sommations de paiements et significations;
- Le traitement de 819 actes dont 509 saisies-arrêts.

## BUREAU DU CONTRÔLEUR

Le Bureau du Contrôleur participe à la gestion des risques à travers deux organes : l'Audit et le Contrôle internes. Leurs travaux assurent la Haute Direction du suivi des objectifs fixés, de l'efficacité et de la qualité des dispositifs mis en place pour la gestion des opérations de la Banque, de la robustesse des systèmes de contrôle, grâce à leur réévaluation périodique.

Les travaux de contrôle interne permettent de repérer les anomalies relevant d'erreurs et d'irrégularités et d'y apporter correction.

L'audit interne, indépendant, utilise une approche de travail basée sur les normes et standards comptables internationaux édictés par l'Institut des Auditeurs Internes, (IIA). Les travaux d'audit interne couvrent les opérations de toutes les Directions, Bureaux, et Unités aussi bien que le Réseau de toutes les succursales de la BNC, suivant un plan d'actions approuvé par le Conseil d'Administration. Ainsi se réalise, selon le cas, l'Audit des Opérations, l'Audit Administratif ou l'Audit Financier.

A côté de l'Audit interne, les Etats Financiers annuels sont soumis à la sanction d'auditeurs externes, experts comptables de firmes les mieux cotées de la place. Ce rapport, transmis annuellement, au régulateur et au propriétaire est ensuite publié dans le Rapport annuel de la BNC.

## BUREAU DE CONFORMITÉ

Il relève du Conseil d'Administration de la Banque et doit cependant, en toute indépendance, garantir la conformité réglementaire des actions menées. Il suit de manière vigilante les mouvements des compte-clients. Il est responsable de la surveillance et du respect des normes prudentielles édictées par la Banque Centrale et celles relatives aux Accords et Conventions signés par Haïti, notamment dans les domaines de financement du terrorisme et du blanchiment d'argent.

Une cartographie des risques, outil dynamique, périodiquement révisé, permet au bureau d'articuler ses actions autour de quatre axes : prévention, accompagnement, conformité et conseil.

Ce Bureau sert d'interface, pour tout ce qui a trait à la conformité, entre la BNC et les correspondants étrangers, la Banque Centrale, l'Unité de Lutte contre la Corruption (ULCC) et l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF).

Des séances de formation sur le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme sont régulièrement offertes à tous les cadres. Les membres du Conseil d'Administration et ceux du Bureau du Contrôleur et du Bureau de Conformité participent régulièrement aux séminaires internationaux sur la question.

En outre, à l'heure où, au niveau mondial, l'accent est mis sur la cybercriminalité en nette progression, la Banque s'est dotée d'outils informatiques modernes et sûrs afin de protéger le système et de mitiger les risques face à cette nouvelle menace. Les formulaires d'ouverture de compte ont été modifiés pour correspondre aux nouveaux standards internationaux et locaux. Ainsi, la Banque peut prétendre à une meilleure gestion de sa clientèle.

## COMITÉ DE CRÉDIT

Le portefeuille de crédit d'une institution financière demeure son actif le plus important. Une bonne gestion des activités de crédit est donc primordiale au maintien de sa santé financière. A la BNC, le Comité de Crédit se charge de la supervision de ce domaine et garantit la stricte observance des procédures et politiques en vigueur. Il analyse et approuve tous les nouveaux prêts. Dans le cadre de la gestion adéquate du risque de crédit, il s'astreint au suivi rigoureux du portefeuille de prêts par un système informatisé efficace et s'assure du respect des normes prudentielles édictées par la Banque Centrale.

Au cours de l'exercice 2017-2018, le contrôle des risques en matière de crédit a constitué une préoccupation majeure tant du Comité que de la Direction du Crédit de la Banque. Des dispositions particulières ont été prises en vue de leur contrôle systématique, à toutes les étapes du processus de crédit, de l'analyse minutieuse du dossier au décaissement, en passant par la mise en place de la garantie appropriée, le diagnostic du secteur à financer, auxquels succèdent les suivis post décaissement.

Grâce à ces mesures, d'observance stricte, la Banque via son Comité de crédit vise à anticiper, cerner et minimiser les risques de crédit.



## MARKETING ET RELATIONS PUBLIQUES

Pour se maintenir parmi les meilleures institutions bancaires de la place, être appréciée et mériter la confiance de sa clientèle, la BNC utilise une stratégie Marketing inventive et efficace. Ainsi, 126.8 millions de gourdes ont été investis en 2018 dans les activités de Marketing et de Relations Publiques, soit 30% d'augmentation par rapport à 2017.

Cette stratégie s'est révélée payante. En effet, au-delà du maintien de sa position au peloton de tête et de ses parts de marchés (prêts et dépôts), dans un environnement de plus en plus difficile et compétitif, la BNC a réalisé un Bénéfice net qui dépasse celui de l'année précédente de 23%.

### BNC, BANQUE CITOYENNE

Par le biais de subventions ciblées, la BNC supporte des activités caritatives et des actions visant le développement tant de l'individu que de la communauté. La Fondation BNC sera le fer de lance de toutes ses actions sociales.

Ces stratégies de sponsoring, soutenant des organismes œuvrant au sein de la société civile, donnent de la visibilité à la Banque et la maintiennent au rang des entreprises citoyennes qui travaillent et participent aux activités de construction et de reconstruction de la société.

Ainsi, en 2018, la BNC s'est signalée par sa contribution aux activités sociales se déroulant sur tout le territoire, dans les domaines de l'éducation, de la culture, du sport, de la santé, de l'environnement etc.

Dans ses efforts de reconstruction (bâtiment d'école, d'église, de bibliothèque...), sa contribution s'est traduite par la relocalisation temporaire de la Faculté des Sciences, le support financier à l'Ecole de Corail Cesselesse, l'Ecole communautaire Laloubère à St Marc, l'Ecole Nationale congréganiste de Tibelon dévastée par Mathew, l'Ecole St Raphael de Vialet pour sa réouverture, l'agrandissement de l'espace et l'extension des services scolaires de Carénage et Rival au Cap-Haïtien, la reconstruction de la Chapelle de Grenier à Thomassin et celle de la Paroisse St Pierre et St Paul aux Coteaux, la dotation en système d'éclairage de la Paroisse Ste Anne de Anse à Foleur, la numérisation des Archives de la paroisse St Martin etc.

Dans sa volonté d'aider à la formation, à la construction et la reconstruction de l'homme et du citoyen haïtien des bourses d'études et de perfectionnement ont été accordées à des écoliers et à des étudiants; des stages hospitaliers supportés en France et des études managériales au Canada ; la participation de jeunes à des concours internationaux d'entrepreneuriat scolaire aux Etats-Unis d'Amérique, tel ceux du Cedel Haïti, a été sponsorisée. Des kits scolaires ont été distribués à des écoles de Port-au-Prince et des familles défavorisées de la zone de Beaumont ont été accompagnées lors de la rentrée scolaire 2017-2018. Dans cette optique de reconstruction de la personne, un soutien financier à la formation a également été fourni à des prisons vulnérables du département de l'Ouest, dont la prison des femmes de Cabaret. Des patients ont été assistés dans le cadre d'interventions chirurgicales à l'étranger.

La BNC a également soutenu la participation d'universitaires à des concours (Université de Port-au-Prince). Elle a sponsorisé la Foire internationale du livre, contribué à l'aménagement de la Bibliothèque Dany Laferrière de Petit Trou de Nippes et appuyé financièrement le 1er Forum sur la migration de l'Office National de la Migration (ONM).

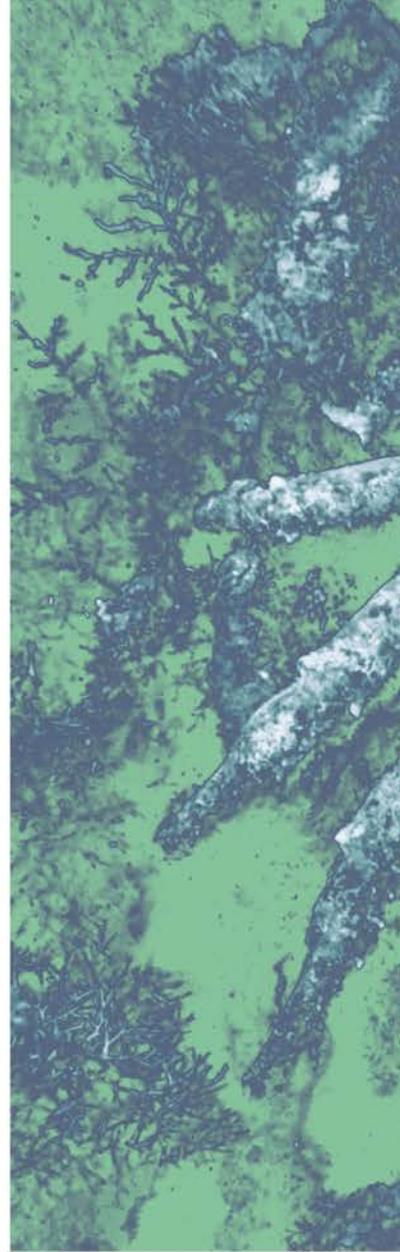
Dans le volet « reconstruction sociale » la Banque a supporté financièrement de nombreuses activités culturelles, éducatives, religieuses, médicales, sanitaires et environnementales. Il s'agit, entre autres, de fêtes de Noël organisées par des organismes caritatifs et des orphelinats de la place: Nos Petits Frères et Sœurs, House of Hope, Centre œcuménique Jean-Marie Vincent, Sœurs Salésiennes de Don Bosco, « Pote Kole » de Port de Paix ...

Dans le cadre des activités religieuses les Patronales de St Nicolas à Kenscoff, de Notre Dame de Lourdes, de Notre Dame d'Altagrâce et de Notre Dame du Perpétuel Secours à Port au Prince, de Saint Joseph de Damassin, aux Gonaïves, de Ste Thérèse à Darbonne, de la Paroisse de Grande Source à la Gonave, ont été supportées par la BNC. La Commémoration du 500ème anniversaire du Protestantisme Mondial a également bénéficié du soutien financier de la BNC, ainsi que le Couvent annuel des 50 loges régulières de l'obédience.

De jeunes artistes évangéliques ont pu compter sur la BNC pour les aider à réaliser des spectacles ou lancer leur CD, il en est de même des journalistes ou écrivains, dans le cadre de la production de reportages ou d'écrits dont six monographies.

Des activités socioculturelles, telles la représentation d'Haïti à diverses manifestations culturelles à l'étranger, la 6ème édition du Festival national de poésie à Jérémie ; la commémoration du 10ème anniversaire de la INUTECH, la rencontre socio professionnelle de jeunes réalisée par la Caribbean Communication Services ou encore des cérémonies de fin de cycle du Centre de formation technique Laura Vicuna, de l'EDSEC, ont bénéficié de contributions de la BNC.

Dans le cadre de la participation citoyenne de l'institution à l'amélioration de l'environnement, les édilités de différentes communes, dont celles de St Marc et des Gonaïves, ont pu jouir d'une aide substantielle pour l'acquisition de matériel roulant dédié à l'assainissement de leurs villes.





# **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS**

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT (BNC)**

**États Financiers**

**30 septembre 2018**

**(Avec rapport des auditeurs indépendants ci-joints)**

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT (BNC)**  
**TABLE DES MATIÈRES**  
**30 SEPTEMBRE 2018**

	<b>Page</b>
<b>Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d'Experts-Comptables</b>	<b>1-3</b>
<hr/>	
<b>États financiers</b>	
Bilans	4
États des Résultats	5
États de l'Évolution de l'Avoir Net	6
États des Flux de Trésorerie	7
<hr/>	
<b>Notes aux États financiers</b>	
Note 1 Organisation	8
Note 2 Base de préparation des états financiers	8-9
Note 3 Principales conventions comptables	10-18
Note 4 Gestion des risques	19-29
Note 5 Liquidités	30
Note 6 Bons BRH, bons et obligations du Trésor	31-32
Note 7 Placements locaux	33-35
Note 8 Placements à l'étranger	36-37
Note 9 Prêts	38-42
Note 10 Immobilisations	43
Note 11 Biens immobiliers hors exploitation	44-45
Note 12 Achalandage	45
Note 13 Autres éléments d'actif	46
Note 14 Dépôts	47-48
Note 15 Emprunts et obligations BRH	48-49
Note 16 Réserves des banques locales	49
Note 17 Autres éléments de passif	50-52
Note 18 Dotation de capital	53
Note 19 Autres revenus et dépenses	53
Note 20 Salaires et autres prestations de personnel	53
Note 21 Régime de retraite et fonds de prime en administration	54
Note 22 Réserve	54
Note 23 Engagements et passif éventuel	55
Note 24 Transactions apparentées	56-57

## Rapport des Auditeurs Indépendants

Au Conseil d'Administration  
Banque Nationale de Crédit (BNC):

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque Nationale de Crédit (BNC), comprenant le bilan au 30 septembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'avoir net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des situations décrites dans la section «*Fondement de l'opinion avec réserve*» de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la BNC au 30 septembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

### *Paragraphe d'observation*

Tel que mentionné à la **note 7** aux états financiers, en raison des négociations en cours et du manque d'informations récentes, il est difficile de déterminer la valeur de rachat du placement dans la société Port Lafito S.A., qui doit être acquise par le Groupe majoritaire de la Compagnie selon le contrat de prise de participation. Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Tel qu'expliqué à la **note 3 (g)**, la Banque a fait le choix de comptabiliser les placements en immobilier, inclus dans les biens immobiliers hors exploitation, à leur juste valeur selon le traitement permis par la norme IAS 40. La Banque a obtenu plusieurs rapports d'expertises révélant l'existence de plus-values importantes. Toutefois, la Direction de la Banque désire approfondir ses analyses en fonction des conditions du marché avant de les enregistrer aux livres. Si ces plus-values avaient été reconnues, elles auraient augmenté les résultats d'exploitation de 2018 ainsi que l'avoir net et le total de l'actif aux 30 septembre 2018 et 2017.

Tel que décrit à la **note 3 (o)**, la Banque dispose d'un régime de retraite à prestations déterminées ainsi que d'un fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite. Tel que présenté à la **note 17 (c)**, des provisions substantielles existent pour ces deux fonds. Les charges sont comptabilisées sur une base de caisse et de provision forfaitaire et non sur la base des obligations actuarielles, et les informations, présentées aux **notes 17, 20 et 21**, ne sont pas conformes aux Normes Internationales d'Information Financière. Il n'y a pas d'évaluation actuarielle du fonds de régime de retraite ni du fonds de prime en administration et, par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer le surplus ou le passif actuariel ainsi que l'amortissement y relatif.



Au 30 septembre 2017, notre rapport des auditeurs contenait les mêmes réserves que celles énoncées ci-dessus.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément *au Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

#### ***Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

#### ***Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES**

7, Rue Lechaud, Bourdon

Port-au-Prince, Haïti

25 janvier 2019

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT****Bilans****30 septembre 2018 et 2017****(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)**

	Notes	2018	2017
<b>ACTIF</b>			
LIQUIDITES	5	<b>G 25,890,790</b>	26,803,662
BONS BRH, BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET	6	<b>13,465,270</b>	9,461,416
PLACEMENTS LOCAUX	7	<b>643,259</b>	1,599,844
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER	8	<b>7,533,507</b>	6,484,481
PRÊTS	9	<b>16,506,550</b>	14,387,221
Provision pour pertes de valeur sur prêts		<b>(656,795)</b>	(484,464)
		<b>15,849,755</b>	13,902,757
IMMOBILISATIONS, NET	10	<b>1,473,402</b>	1,271,659
AUTRES			
Biens immobiliers hors exploitation	11	<b>548,374</b>	587,853
Achalandage	12	<b>1,473,256</b>	1,473,256
Autres éléments d'actif	13	<b>3,824,375</b>	236,147
Acceptations et lettres de crédit		<b>244,921</b>	223,508
		<b>6,090,926</b>	2,520,764
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>G</b>	<b>70,946,909</b>	62,044,583
<b>PASSIF ET AVOIR NET</b>			
DÉPÔTS	14	<b>52,686,929</b>	49,054,135
EMPRUNTS ET OBLIGATIONS BRH	15	<b>2,967,401</b>	1,982,400
AUTRES			
Réserves des banques locales	16	<b>29,441</b>	129,051
Autres éléments de passif	17	<b>8,846,125</b>	5,631,285
Engagements – acceptations et lettre de crédit		<b>244,921</b>	223,508
		<b>9,120,487</b>	5,983,844
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>64,774,817</b>	57,020,379
<b>AVOIR NET</b>			
Dotation de capital	18	<b>3,000,000</b>	3,000,000
Réserve légale		<b>619,576</b>	495,810
Réserve générale pour pertes sur prêts		<b>160,000</b>	76,000
Réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation	11	<b>260,175</b>	176,171
Autres réserves	22	<b>49,500</b>	-
Bénéfices non répartis		<b>2,082,841</b>	1,276,223
		<b>6,172,092</b>	5,024,204
<b>TOTAL PASSIF ET AVOIR NET</b>	<b>G</b>	<b>70,946,909</b>	62,044,583

Voir les notes aux états financiers

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT****États des Résultats****Exercices terminés les 30 septembre 2018 et 2017****(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)**

	Notes	2018	2017
<b>REVENUS D'INTÉRÊTS</b>			
Prêts	<b>G</b>	<b>1,491,338</b>	1,296,677
Bons BRH, et bons et obligations du Trésor		<b>1,412,338</b>	1,096,837
Placements et autres		<b>248,098</b>	230,551
		<b>3,151,774</b>	2,624,065
<b>FRAIS D'INTÉRÊTS</b>			
Dépôts		<b>353,141</b>	261,842
Autres		<b>54,826</b>	31,684
		<b>407,967</b>	293,526
<b>REVENU NET D'INTÉRÊTS</b>			
Provision pour pertes de valeur sur prêts	<b>9</b>	<b>(150,000)</b>	(80,000)
		<b>2,743,807</b>	2,330,539
		<b>2,593,807</b>	2,250,539
<b>AUTRES REVENUS (DÉPENSES)</b>			
Commissions		<b>719,992</b>	653,920
Gain de change		<b>277,764</b>	214,783
Frais d'opérations		<b>(96,426)</b>	(83,869)
Autres, net	<b>19</b>	<b>35,556</b>	18,869
		<b>936,886</b>	803,703
<b>REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS</b>		<b>3,530,693</b>	3,054,242
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Salaires et autres prestations de personnel	<b>20</b>	<b>1,472,602</b>	1,387,103
Frais de locaux, matériel et mobilier		<b>218,206</b>	191,572
Amortissement	<b>10</b>	<b>122,920</b>	102,894
Autres dépenses de fonctionnement		<b>479,300</b>	369,342
		<b>2,293,028</b>	2,050,911
<b>REVENU NET DE L'EXERCICE</b>		<b>G 1,237,665</b>	1,003,331

**Voir les notes aux états financiers**

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**États de l'Évolution de l'Avoir Net**  
**Exercices terminés les 30 septembre 2018 et 2017**  
**(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)**

	Notes	G	Dotation de capital	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve			Total
						Réserve générale pour perte sur prêts	Réserve pour biens immobiliers hors exploitation	Autres réserves	
<b>Solde au 30 septembre 2016</b>		<b>G</b>	<b>1,500,000</b>	<b>2,049,365</b>	<b>395,477</b>	<b>106,000</b>	<b>95,031</b>	-	<b>4,145,873</b>
Revenu net de l'exercice			-	1,003,331	-	-	-	-	1,003,331
Versement au Trésor Public	3n)		-	(125,000)	-	-	-	-	(125,000)
Virement à la réserve légale			-	(100,333)	100,333	-	-	-	-
Virement à la réserve générale			-	-	-	(30,000)	-	-	-
pour pertes sur prêts			-	30,000	-	-	-	-	-
Virement à la réserve pour biens			-	-	-	-	81,140	-	-
immobiliers hors exploitation			-	(81,140)	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	18		1,500,000	(1,500,000)	-	-	-	-	-
<b>Solde au 30 septembre 2017</b>		<b>G</b>	<b>3,000,000</b>	<b>1,276,223</b>	<b>495,810</b>	<b>76,000</b>	<b>176,171</b>	-	<b>5,024,204</b>
Plus-value sur placements à l'étranger	8a)		-	70,223	-	-	-	-	70,223
<b>Solde au 30 septembre 2017 redressé</b>			<b>3,000,000</b>	<b>1,346,446</b>	<b>495,810</b>	<b>76,000</b>	<b>176,171</b>	-	<b>5,094,427</b>
Revenu net de l'exercice			-	1,237,665	-	-	-	-	1,237,665
Versement au Trésor Public	3n)		-	(160,000)	-	-	-	-	(160,000)
Virement à la réserve légale			-	(123,766)	123,766	-	-	-	-
Virement à la réserve générale pour			-	-	-	84,000	-	-	-
pertes sur prêts			-	(84,000)	-	-	-	-	-
Virement à la réserve pour biens			-	-	-	-	84,004	-	-
immobiliers hors exploitation	11		-	(84,004)	-	-	-	-	-
Autres réserves	22		-	(49,500)	-	-	-	49,500	-
<b>Solde au 30 septembre 2018</b>		<b>G</b>	<b>3,000,000</b>	<b>2,082,841</b>	<b>619,576</b>	<b>160,000</b>	<b>260,175</b>	<b>49,500</b>	<b>6,172,092</b>

Voir les notes aux états financiers

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**États des Flux de Trésorerie**  
**Exercices terminés les 30 septembre 2018 and 2017**  
**(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)**

	Notes	2018	2017
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Revenu net de l'exercice		<b>G 1,237,665</b>	1,003,331
<i>Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Provision pour pertes de valeur sur prêts	9	<b>150,000</b>	80,000
Effet de change de la provision pour pertes sur prêts	9	<b>28,350</b>	(11,147)
Amortissement des immobilisations	10	<b>122,920</b>	102,894
Perte (gain) sur dispositions d'immobilisations	10	<b>1,636</b>	(1,382)
Gain sur ventes des placements en immobilier	19	<b>(17,407)</b>	(8,865)
Perte de valeur sur placements en immobilier	19	<b>2,792</b>	-
Provision pour pertes de valeur sur instruments en capitaux	19	<b>9,047</b>	-
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
(Augmentation) diminution des bons et obligations, net		<b>(4,003,854)</b>	1,205,289
Diminution (augmentation) des placements locaux		<b>947,538</b>	(897,133)
Augmentation des placements à l'étranger		<b>(978,803)</b>	(1,357,638)
Décassements de prêts, net		<b>(2,125,348)</b>	(1,917,306)
Ajouts aux placements en immobilier		<b>(68)</b>	(7,971)
Produits sur dispositions de placements en immobilier		<b>47,480</b>	9,216
Augmentation des dépôts, net		<b>3,632,794</b>	427,744
Diminution des réserves des banques locales		<b>(99,610)</b>	(80,657)
Variations dans les autres éléments d'actif et de passif		<b>(373,388)</b>	(244,394)
<b>Liquidités utilisées dans des activités d'exploitation</b>		<b>(1,418,256)</b>	(1,698,019)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations		<b>(319,617)</b>	(215,860)
Produits sur dispositions d'immobilisations		<b>-</b>	5,817
<b>Liquidités utilisées dans des activités d'investissement</b>		<b>(319,617)</b>	(210,043)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Emprunt et obligations BRH		<b>985,001</b>	1,012,400
Versement au Trésor Public		<b>(160,000)</b>	(125,000)
<b>Liquidités provenant des activités de financement</b>		<b>825,001</b>	887,400
Diminution nette des liquidités		<b>(912,872)</b>	(1,020,662)
Liquidités au début de l'exercice		<b>25,413,912</b>	28,475,329
Incidence de change sur les liquidités en devises du début de l'exercice		<b>1,389,750</b>	(651,005)
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	5	<b>G 25,890,790</b>	26,803,662

Voir les notes aux états financiers

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(1) ORGANISATION**

La Banque Nationale de Crédit (BNC) est une banque commerciale, propriété de l'État Haïtien. Elle fut créée par la Loi du 17 août 1979, publiée dans le Moniteur du 11 septembre 1979. Elle résulte de la séparation de l'ex-Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH) en deux banques: une Banque Centrale, la Banque de la République d'Haïti (BRH), et une banque commerciale, la BNC. Quoique créée le 17 août 1979, la BNC n'a commencé à opérer de façon indépendante qu'à la date du partage du patrimoine de l'ex-BNRH entre la BRH et la BNC, soit le 1er avril 1980.

La BNC a pour mission générale d'effectuer toutes les opérations de banques conformément aux dispositions de la Loi bancaire du 20 juillet 2012 portant sur les banques et de toutes autres législations sur les institutions financières réglementant le fonctionnement des banques, et les activités bancaires en Haïti. La BNC est gérée par un Conseil d'Administration autonome, nommé par Arrêté Présidentiel. La BNC a son siège principal au 103 angle des rues des Miracles et du Quai à Port-au-Prince en Haïti et œuvre à travers tout le pays par l'entremise de 37 succursales.

**(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS**

**(a) Cadre de préparation des états financiers**

Les états financiers de la BNC ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), à l'exception des restrictions reflétées dans le rapport des auditeurs indépendants concernant le non-enregistrement d'une plus-value sur les placements en immobilier, et les redressements qui auraient pu être nécessaires si les évaluations actuarielles du fonds de régime de retraite et du fonds de prime en administration avaient été obtenues (**note 3 o**).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 7 juin 2019.

**(b) Base d'évaluation**

Les états financiers ci-joints sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des placements détenus pour revente (**note 8**) et des placements en immobilier (**note 11**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont reflétées dans les notes correspondantes.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**  
**Notes aux états financiers**

(2) **BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)**

(c) **Monnaie de présentation**

Ces états financiers sont préparés en gourdes haïtiennes, qui est la monnaie fonctionnelle de la Banque. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(d) **Estimations et jugement**

Lors de la préparation de ces états financiers en accord avec les IFRS, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés, et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations comptables et hypothèses sont revues périodiquement. L'effet de révisions d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés. Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables, et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

<b>Notes 6, 7, et 8</b>	Valorisation des bons, des obligations et des placements
<b>Note 9</b>	Évaluation de la provision pour pertes sur prêts et de la réserve générale pour pertes sur prêts
<b>Note 10</b>	Amortissement et valorisation des immobilisations
<b>Note 11</b>	Valorisation des biens immobiliers hors exploitation
<b>Note 12</b>	Évaluation de l'achalandage
<b>Note 13</b>	Valorisation de certains autres actifs.

De l'avis de la Direction, à l'exception des redressements qui auraient pu s'avérer nécessaires si les placements en immobilier étaient présentés à leur juste valeur et si des évaluations actuarielles du régime de retraite et du fonds de prime en administration avaient été obtenues, tel que reflété dans le rapport des auditeurs indépendants, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme aux exercices présentés dans les états financiers ci-joints.

**(a) Conversion des comptes exprimés en devises**

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état des résultats.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état des résultats.

**(b) Liquidités**

Les liquidités sont comptabilisées au coût et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH en couverture des réserves, les dépôts à d'autres banques avec une maturité à très court terme et/ou remboursables sur demande, et les effets de compensation.

**(c) Placements**

Les placements sont composés de placements locaux et de placements à l'étranger.

Les placements locaux comprennent les bons BRH, les bons et obligations du Trésor, les obligations de sociétés locales, les placements interbancaires à des banques locales et des instruments de capitaux propres.

Les placements à l'étranger sont composés de dépôts à terme, de bons du Trésor USA, d'obligations d'agences gouvernementales USA, d'obligations de sociétés privées et d'instruments de capitaux propres.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(c) Placements (suite)**

Selon IFRS 9, les placements sont catégorisés comme suit :

- i) **Les placements avec maturité fixe.** La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et des versements d'intérêts. Ces placements sont regroupés en deux catégories:
- **Les placements au coût amorti, gardés à échéance** pour lesquels les plus et moins-values ne sont pas comptabilisées mais divulguées en notes aux états financiers. Ces placements sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêts effectif, net de la provision pour perte de valeur lorsqu'applicable.
  - **Les placements avec maturité fixe détenus pour revente et gardés à la juste valeur** dont les plus ou moins-values sont constatées directement à l'état des résultats.

Les gains et les pertes réalisés lors de la vente des placements avec maturité fixe ainsi que les dévaluations autres que temporaires, constatées par rapport à la valeur d'origine et qui reflètent des baisses durables de valeur, sont imputés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

- ii) **Les placements en titres (instruments de capitaux propres).** Ces placements sont à long terme dans différentes sociétés. Ils sont comptabilisés à la juste valeur et sont catégorisés comme des instruments de capitaux propres désignés à l'état des résultats. Ainsi, les fluctuations de valeur sur ces instruments ainsi que les gains/pertes réalisés lors de leur aliénation sont comptabilisés à l'état des résultats.

**(d) Prêts**

Les prêts octroyés par la Banque sont présentés à leur valeur au coût amorti.

Les prêts non productifs comprennent ceux pour lesquels les intérêts ne sont pas comptabilisés. Les prêts non productifs ne sont remis sur la méthode de comptabilité d'exercice que si les paiements de capital et d'intérêts sont à jour et la Direction n'a plus de doute quant au recouvrement ultime de ces prêts.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(d) Prêts (suite)**

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Ces prêts sont reclassifiés comme prêts courants lorsque les prêts respectent les critères de classification requis pour les prêts courants.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes sur prêts établie au bilan lorsque tous les efforts de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétés et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées comme revenus lorsqu'elles sont perçues.

La Direction établit une provision pour pertes sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation de la perte de valeur réelle sur le portefeuille de prêts à cette date. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction. Les soldes des cartes de crédit sont provisionnés à 100% lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours.

La provision pour pertes sur prêts apparaissant à l'état des résultats représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, nette des radiations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes sur prêts exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision tel que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision (IFRS) pour pertes sur prêts reflétés au bilan, l'excédent de provision est reflété dans un compte séparé de réserve générale pour pertes sur prêts à l'avoir net **(3 q)**.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(e) Immobilisations**

Les immobilisations sont enregistrées au coût. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail, selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont:

Immeubles	2.8%
Équipements informatiques	20%
Matériel et mobilier	10%
Matériel roulant	20% et 25%
Matériel énergétique	20%
Matériel de communication	10% et 20%
Matériel de climatisation	10% et 20%
Matériel de sécurité	20%
Améliorations locatives	8% à 11%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les débours importants pour amélioration et reconditionnement sont capitalisés, tandis que ceux effectués pour entretien et réparations sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de dispositions d'immobilisations sont reflétés à l'état des résultats.

**(f) Propriétés détenues pour revente**

Conformément à IFRS 5, les propriétés détenues pour revente, présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont des biens reçus en dation en paiement ou adjugés en faveur de la Banque, en compensation des montants dus incluant les soldes des prêts, les intérêts à recevoir et les frais déboursés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative à la date de la transaction.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(f) Propriétés détenues pour revente (suite)**

La Banque a établi un programme actif de ventes selon lequel ces propriétés devraient être activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an, à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont virés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des experts-évaluateurs indépendants.

**(g) Placements en immobilier**

Les placements en immobilier, présentés au poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont constitués de terrains et d'immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées. Ils sont gardés à leur juste valeur estimée par des évaluateurs indépendants et ne sont pas amortis, conformément à IAS 40.

Ces placements en immobilier doivent être présentés à juste valeur et, pour ce faire, la législation haïtienne en vigueur exige trois évaluations de chaque bien par des experts-évaluateurs indépendants. Quoique certains des placements en immobilier présentent des plus-values, la Direction de la Banque désire procéder à des analyses additionnelles. Cette situation résulte en une réserve dans le rapport des auditeurs indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs des placements en immobilier est comptabilisée à l'état des résultats.

Certains des immeubles sont loués à des organismes de l'État et à des entreprises commerciales. Les revenus de loyers, lorsque perçus, et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état des résultats.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(h) Réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation**

Le poste de réserve générale pour biens hors exploitation, requis par la réglementation bancaire, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elles sont constituées ainsi:

- À la réception, 30% de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette Loi.
- La provision annuelle de 20% de la valeur inscrite des biens adjugés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans, jusqu'à 100% de la valeur inscrite. Cette addition au niveau de la réserve est effective depuis le 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no. 1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 quant à l'application de l'article 189.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires. Lorsque la Banque dispose de biens immobiliers hors exploitation, les réserves constituées sur ces biens sont virées aux bénéfices non répartis.

**(i) Achalandage**

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des éléments d'actif et de passif nets acquis. Cet actif intangible n'est pas amorti en accord avec IFRS 3. L'achalandage doit subir un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins les pertes de valeur encourues. Les pertes de valeur comptabilisées ne peuvent pas être renversées. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers.

**(j) Acceptations et lettres de crédit**

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations bancaires et de lettres de crédit est comptabilisée comme un élément de passif au bilan.

En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(k) Dépôts et emprunts**

Les dépôts et emprunts sont comptabilisés au coût. Leur juste valeur est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

**(l) Réserves des banques locales**

Les réserves des banques locales représentent les dépôts effectués par les succursales des banques commerciales dans les villes de provinces à titre de réserve obligatoire maintenue par la BNC pour le compte de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts. La juste valeur de ces dépôts est assimilable à la valeur aux livres puisqu'il s'agit de dépôts à très court terme.

**(m) Exonération d'impôts et de taxes**

Conformément à la loi du 17 août 1979 amendée par le Décret du 23 novembre 2005, la Banque est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État à l'occasion de toutes opérations qui lui sont propres.

**(n) Versement au Trésor Public**

Conformément à la loi du 17 août 1979 et du Décret du 23 novembre 2005, le revenu net réalisé par la Banque sera versé au Trésor Public jusqu'à concurrence de 25%, et le solde sera affecté à la constitution de la réserve légale de 10% et d'autres réserves spéciales destinées aux fins d'investissement, de placement, d'expansion et autres, à fixer par le Conseil d'Administration.

En 2018, suite à une entente avec le Ministère de l'Économie et des Finances, un montant de G 160 millions a été versé au Trésor Public pour l'exercice 2017.

Pour l'exercice 2018, le montant à verser au Trésor Public n'est pas encore déterminé.

**(o) Régime de retraite et fonds de prime en administration**

La BNC offre à ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées de type de fin de carrière qui prévoit le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen des cinq dernières années de service des bénéficiaires.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(o) Régime de retraite et fonds de prime en administration (suite)**

La Banque dispose aussi d'un fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite résultant en des primes de service et des primes de séparation.

Aucune étude actuarielle du régime de retraite ni du fonds de prime en administration ne sont disponibles. Les charges sont comptabilisées sur une base estimative et non sur la base des obligations actuarielles. Les surplus ou le passif actuariel ainsi que l'amortissement y relatif ne sont pas déterminés.

Les Normes Internationales d'Information Financière requièrent que la Banque effectue à la fin de chaque exercice une évaluation actuarielle. Par conséquent, les informations présentées aux **notes 17, 20 et 21** ne sont pas conformes aux exigences de ces normes.

**(p) Réserve légale**

Conformément à la loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu net de l'exercice est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% de la dotation du capital.

**(q) Réserve générale pour pertes sur prêts**

La réserve générale pour pertes sur prêts établie par la Direction est constituée à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale pour couvrir les risques de pertes potentielles incluant les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les IFRS, telles que reflétées au bilan. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

**(r) Intérêts**

Les revenus d'intérêts sur les prêts sont comptabilisés sur une base d'exercice.

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les bons BRH, les bons et obligations du Trésor, les prêts et les placements locaux et étrangers, ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts et les emprunts.

Cependant, lorsque les intérêts à recevoir excèdent 89 jours, à compter de la date d'échéance, l'intérêt couru sur les prêts cesse d'être comptabilisé. Les intérêts non payés et déjà comptabilisés sont renversés. Les paiements d'intérêts reçus subséquemment sont appliqués à titre de revenu, seulement si, de l'avis de la Banque, il n'existe aucun doute quant au recouvrement ultime de la totalité du capital. Les revenus d'intérêts sur les cartes de crédit sont capitalisés jusqu'à 180 jours, après cette période le solde dû impayé est provisionné.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**(s) Commissions**

Les commissions qui sont importantes à la détermination des taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état des résultats lorsque les services sont rendus.

**(t) Réserves statutaires**

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves obligatoires équivalant, aux 30 septembre 2018 et 2017, à 44.0% sur les passifs en gourdes, et à 49.5% et 48.0% sur les passifs en monnaies étrangères. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être constituées à 100% en monnaies étrangères. À partir de décembre 2017, 5.0% de la couverture en monnaies étrangères devait être maintenue en gourdes. Cette limite fut portée à 7.5% en août 2018. Cette exigence ne s'applique pas sur les réserves des banques locales qui ne font pas partie des réserves effectives.

Le taux de réserves obligatoires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

**(u) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application**

À la date de ces états financiers, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2018. Ces normes, modifications et interprétations n'ont pas été prises en considération dans la préparation de ces états financiers, et ne devraient pas dans l'ensemble avoir un impact important au niveau des états financiers de la BNC.

La Direction estime cependant que l'application des normes modifiées IFRS 9 portant sur les Instruments Financiers et IFRS 15 portant sur les Produits (revenus) en vigueur à partir de l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, ainsi que l'application de la norme modifiée IFRS 16 portant sur les Contrats de Location en vigueur à partir de l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, pourraient avoir une incidence sur les états financiers de la Banque respectivement pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2020. Ces normes pourraient affecter l'évaluation de la provision et de la réserve générale pour pertes sur prêts, les intérêts à recevoir, la présentation de certains actifs et passifs, la comptabilisation de certains revenus et commissions et le traitement des contrats de location.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES**

L'activité d'intermédiation financière est associée à de nombreux risques dont la gestion est d'une importance capitale en raison des effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur les opérations d'une banque, ses résultats d'exploitation et son patrimoine financier. Les principaux risques sont:

- Le risque de liquidités ;
- Le risque de crédit ;
- Le risque de marché portant sur le change et les taux d'intérêts ;
- Le risque de blanchiment des avoirs et de financement du terrorisme.

Consciente que l'atteinte de ses objectifs financiers passe par une gestion efficace des risques, la Banque Nationale de Crédit applique des politiques de gestion concertée et prudente à l'égard de ces risques. Elle a développé un ensemble de procédures servant de guide et d'orientation aux directions et, elle a mis en place un système de contrôle conforme à la pratique dans le secteur bancaire et aux normes prudentielles de la Banque Centrale. La gestion des risques à la BNC est exercée à travers un dispositif de contrôle interne qui permet au Conseil d'Administration de s'assurer d'une maîtrise des activités de la Banque à tous les niveaux. Outre la structure opérationnelle hiérarchisée, le dispositif de contrôle comprend aussi les comités spécialisés qui analysent les risques, supervisent les activités des directions et définissent les grandes lignes opérationnelles. Parmi ces comités, il y a le Comité de Direction, le Comité de Trésorerie, le Comité de Crédit, le Comité d'Audit et de Conformité, et le Comité de Sécurité et de Déontologie.

L'appréciation par la Direction des principaux risques de la BNC est comme suit:

***(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS***

Le risque de liquidités est le risque que la Banque ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds, que ceux-ci soient inscrits au bilan ou non. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et protéger le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, la BNC assure une surveillance quotidienne des liquidités. Elle met en œuvre une politique prudente de gestion des liquidités qui lui permet d'être en mesure de remplir en tout temps ses engagements exigeant des sorties de fonds. Elle porte une attention particulière aux échéances de dépôts et de prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences qui s'appliquent à elle. Le comité de Trésorerie de la BNC se réunit chaque semaine et assure une surveillance quotidienne de ses besoins opérationnels.

La BNC respecte en général les normes prudentielles de la BRH en matière de liquidités; elle maintient les réserves obligatoires exigées par la circulaire 72-3.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)**

Les termes d'échéance des passifs financiers de la Banque étaient comme suit aux 30 septembre :

**30 septembre 2018**

(En milliers de gourdes)	Courants	1 – 3 mois	3 mois - 1 an	Plus d'un an	Total
<b>Dépôts: (note 14)</b>					
Dépôts à vue	G 28,132,524	-	-	-	28,132,524
Dépôts d'épargne	16,397,419	-	-	192,731	16,590,150
Dépôts à terme	<u>86,099</u>	<u>2,306,297</u>	<u>5,571,859</u>	-	<u>7,964,255</u>
<b>Total-dépôts</b>	<b><u>44,616,042</u></b>	<b><u>2,306,297</u></b>	<b><u>5,571,859</u></b>	<b><u>192,731</u></b>	<b><u>52,686,929</u></b>
<b>Emprunt et obligations</b>					
BRH (note 15)	13,727	41,181	109,816	2,802,677	2,967,401
<b>Réserves des banques</b>					
locales (note 16)	29,441	-	-	-	29,441
Acceptations	-	244,921	-	-	244,921
<b>Autres éléments</b>					
de passif (note 17)	<u>958,845</u>	<u>77,730</u>	<u>5,691,123</u>	<u>2,118,427</u>	<u>8,846,125</u>
<b>Total - autres</b>	<b>1,002,013</b>	<b>363,832</b>	<b>5,800,939</b>	<b>4,921,104</b>	<b>12,087,888</b>
<b>Total</b>	<b>G 45,618,055</b>	<b>2,670,129</b>	<b>11,372,798</b>	<b>5,113,835</b>	<b>64,774,817</b>

**30 septembre 2017**

(En milliers de gourdes)	Courants	1 – 3 mois	3 mois – 1 an	Plus d'un an	Total
<b>Dépôts: (note 14)</b>					
Dépôts à vue	G 27,613,340	-	-	-	27,613,340
Dépôts d'épargne	14,541,866	-	-	114,687	14,656,553
Dépôts à terme	<u>78,535</u>	<u>5,140,123</u>	<u>1,455,160</u>	<u>110,424</u>	<u>6,784,242</u>
<b>Total-dépôts</b>	<b><u>42,233,741</u></b>	<b><u>5,140,123</u></b>	<b><u>1,455,160</u></b>	<b><u>225,111</u></b>	<b><u>49,054,135</u></b>
<b>Emprunt et Obligations</b>					
BRH (note 15)	-	-	-	1,982,400	1,982,400
<b>Réserves des banques</b>					
locales (note 16)	129,051	-	-	-	129,051
Acceptations	-	223,508	-	-	223,508
<b>Autres éléments</b>					
de passif (note 17)	<u>129,529</u>	-	<u>1,099,573</u>	<u>4,402,183</u>	<u>5,631,285</u>
<b>Total - autres</b>	<b>258,580</b>	<b>223,508</b>	<b>1,099,573</b>	<b>6,384,583</b>	<b>7,966,244</b>
<b>Total</b>	<b>G 42,492,321</b>	<b>5,363,631</b>	<b>2,554,733</b>	<b>6,609,694</b>	<b>57,020,379</b>

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
Notes aux états financiers

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**(B) RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières et/ou contractuelles à l'endroit de la Banque.

Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que par la Réserve Fédérale des États-Unis ou par certains autres organismes internationaux, dans les territoires où la Banque détient certains actifs, ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

<b>(En milliers de gourdes)</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Liquidités (note 5) :</b>		
Dépôts à la BRH	<b>G 16,208,877</b>	18,244,162
Dépôts à des banques étrangères	<b>768,558</b>	1,516,264
Effets de compensation	<b>209,237</b>	390,072
	<b>17,186,672</b>	20,150,498
<b>Placements:</b>		
Bons BRH, Bons et Obligations du Trésor, net (note 6)	<b>13,465,270</b>	9,461,416
Placements locaux (note 7)	<b>643,259</b>	1,599,844
Placements à l'étranger (note 8)	<b>7,533,507</b>	6,484,481
Intérêts à recevoir sur placements	<b>45,332</b>	30,471
	<b>21,687,368</b>	17,576,212
<b>Crédit:</b>		
Prêts, net (note 9)	<b>15,849,755</b>	13,902,757
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	<b>244,921</b>	223,508
Intérêts à recevoir sur prêts	<b>131,659</b>	73,915
Autres	<b>20,014</b>	-
	<b>16,246,349</b>	14,200,180
<b>Autres éléments d'actif (note 13) :</b>		
Contrats de change	<b>3,491,336</b>	-
	<b>G 58,611,725</b>	51,926,890

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

**(i) Liquidités**

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2018 et 2017, 94% et 91% des liquidités sont gardées à la Banque Centrale en couverture de réserves. Dans l'ensemble, la Direction juge que le risque de crédit associé aux liquidités est nul.

**(ii) Placements**

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre. Pour gérer ce risque, la Banque investit dans des instruments dont elle maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques.

La Direction considère les Bons BRH qui représentent 41% et 43% des placements aux 30 septembre 2018 et 2017 comme des instruments financiers non à risque. L'échéance de ces bons n'excède pas 91 jours et la Direction est confiante que la Banque de la République d'Haïti pourra honorer ses engagements dans les délais.

La Direction considère les Bons du Trésor qui représentent 19% et 8% des placements aux 30 septembre 2018 et 2017 comme des instruments financiers à risque modéré et la Direction est confiante que le Trésor Haïtien pourra honorer ses engagements dans les délais.

La Direction considère les Obligations du Trésor qui représentent 1% et 3% des placements aux 30 septembre 2018 et 2017 comme des instruments financiers à faible risque car elles sont garanties par la BRH. La Direction est confiante que le Trésor Haïtien pourra honorer ses engagements dans les délais.

La Direction considère comme modéré le risque sur les placements locaux en obligations et en instruments de capitaux propres. Elle demande régulièrement des informations financières afin d'en assurer une valorisation adéquate. Par ailleurs, elle considère comme faible le risque sur les placements interbancaires.

Aux 30 septembre 2018 et 2017, les placements à l'étranger sont principalement composés de dépôts à terme (65% et 67%) et d'obligations d'agences gouvernementales (26% et 20%), soit 91% et 87% de ces placements. La Direction considère comme faible le risque de crédit sur les dépôts à terme et sur les obligations d'agences gouvernementales. La Direction considère comme modéré le risque de crédit sur les autres placements à l'étranger.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

**(iii) Crédit**

Les politiques établies par la Banque l'assurent d'une gestion adéquate de ce risque; ainsi:

- Les nouveaux prêts sont analysés, approuvés par le Comité de Crédit et adéquatement documentés.
- L'Administration du Crédit s'assure de la mise en place des garanties exigées avant tout décaissement.
- Le portefeuille de prêts est géré par un système informatique et fait l'objet de suivi rigoureux et systématique par la Direction du Crédit, l'Administration du Crédit et le Comité de Crédit.
- Les clients délinquants sont poursuivis par la Direction du Crédit, l'Unité de Recouvrement, le Bureau du Contentieux et enfin, par les conseillers juridiques externes.
- Des provisions spécifiques et une réserve générale sont constituées en couverture des prêts non productifs. Elles représentent 187% et 121% des prêts non productifs aux 30 septembre 2018 et 2017.
- La Banque se soumet en général au respect des normes prudentielles de la Banque Centrale concernant la classification des prêts et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts (Circulaire no. 87), la limite de 50% du portefeuille de prêts en dollars US par rapport au passif en dollars US (Circulaire no. 97), et la concentration des risques de crédit (Circulaire no. 83.4) qui restreint, en fonction des fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, et aux principaux secteurs de l'économie.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

**(iv) Autres éléments d'actif**

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des actifs financiers de la Banque, concernés par ce risque, est comme suit:

(En milliers de gourdes)	2018	2017
<b><u>Liquidités</u></b>		
Haïti	<b>G 16,418,114</b>	18,634,234
Etats-Unis	<b>701,076</b>	1,456,492
Angleterre	<b>416</b>	456
Canada	<b>61,841</b>	54,635
Panama	<b>5,225</b>	4,681
	<b><u>17,186,672</u></b>	<u>20,150,498</u>
<b><u>Placements</u></b>		
Haïti	<b>14,108,529</b>	11,061,260
Panama	<b>4,267,531</b>	3,777,471
Etats-Unis	<b>2,961,421</b>	2,364,031
Canada	<b>349,887</b>	313,450
	<b><u>21,687,368</u></b>	<u>17,576,212</u>
<b><u>Crédit</u></b>		
Haïti	<b><u>16,246,349</u></b>	<u>14,200,180</u>
Autres	<b><u>3,491,336</u></b>	<u>-</u>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>G 58,611,725</b>	51,926,890

**(C) RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables lui permettant d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

**(i) Risque de change**

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en devises et le volume du passif libellé dans les mêmes devises suite à la variation du cours de ces devises.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)****(i) Risque de change (suite)**

Pour gérer ce risque, la BNC a adopté une politique qui consiste à ne pas prendre en général de position en devises allant au-delà de trois jours ouvrables. La circulaire no. 81-4 de la Banque Centrale sur le risque de change qui stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser, aux 30 septembre 2018 et 2017, 0.5% des fonds propres comptables sur une base quotidienne, limite le gain ou la perte que la Banque pourrait encourir sur sa position en devises étrangères.

Les positions nettes de change de la Banque, par monnaie, étaient comme suit aux 30 septembre:

**30 septembre 2018**

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars convertis	Euros convertis	Total
Liquidités	<b>G</b>	14,308,707	11,574,542	7,541	<b>25,890,790</b>
Bons BRH		8,976,289	-	-	<b>8,976,289</b>
Bons et obligations du Trésor		4,488,981	-	-	<b>4,488,981</b>
Placements		483,979	7,692,787	-	<b>8,176,766</b>
Prêts, net		11,312,405	4,537,350	-	<b>15,849,755</b>
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		-	244,921	-	<b>244,921</b>
Autres actifs		120,755	76,250	-	<b>197,005</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>G</b>	<b>39,691,116</b>	<b>24,125,850</b>	<b>7,541</b>	<b>63,824,507</b>
Dépôts		30,753,071	21,933,858	-	<b>52,686,929</b>
Emprunts et obligations - BRI		2,967,401	-	-	<b>2,967,401</b>
Réserves des banques locales		23,955	5,486	-	<b>29,441</b>
Acceptations		-	244,921	-	<b>244,921</b>
Autres passifs		6,985,829	1,839,560	-	<b>8,825,389</b>
<b>Total des passifs financiers</b>		<b>40,730,256</b>	<b>24,023,825</b>	<b>-</b>	<b>64,754,081</b>
<b>Actifs (passifs), net</b>	<b>G</b>	<b>(1,039,140)</b>	<b>102,025</b>	<b>7,541</b>	<b>(929,574)</b>

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US et à l'Euro, la position de change en dollars US et Euros convertis résulterait en un gain ou une perte de change respectivement de G 1.4 million et G 92.8 mille, selon le cas.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)****(i) Risque de change (suite)****30 septembre 2017**

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars convertis	Euros convertis	Total
Liquidités	<b>G</b>	14,848,313	11,952,413	2,936	<b>26,803,662</b>
Bons BRH		7,484,846	-	-	<b>7,484,846</b>
Bons et Obligations du Trésor		1,976,570	-	-	<b>1,976,570</b>
Placements		1,493,026	6,591,299	-	<b>8,084,325</b>
Prêts, net		9,505,858	4,396,899	-	<b>13,902,757</b>
Engagements de client en contrepartie d'acceptations		-	223,508	-	<b>223,508</b>
Autres actifs		38,123	66,263	-	<b>104,386</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>G</b>	<b>35,346,736</b>	<b>23,230,382</b>	<b>2,936</b>	<b>58,580,054</b>
Dépôts		27,939,455	21,114,680	-	<b>49,054,135</b>
Emprunts et obligations - BRH		1,982,400	-	-	<b>1,982,400</b>
Réserves des banques locales		123,847	5,204	-	<b>129,051</b>
Acceptations		-	223,508	-	<b>223,508</b>
Autres passifs		3,413,475	2,217,810	-	<b>5,631,285</b>
<b>Total des passifs financiers</b>		<b>33,459,177</b>	<b>23,561,202</b>	<b>-</b>	<b>57,020,379</b>
<b>Actifs (passifs), net</b>	<b>G</b>	<b>1,887,559</b>	<b>(330,820)</b>	<b>2,936</b>	<b>1,559,675</b>

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US et à l'Euro, la position de change en dollars US et Euros convertis résulterait en un gain ou une perte de change respectivement de 4.7 millions et G 39.6 mille, selon le cas.

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit:

**Aux 30 septembre**

	2018	2017
Dollars US	<b>69.9774</b>	62.6900
Euros	<b>81.2000</b>	74.0620

**(ii) Risque de taux d'intérêts**

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur le bénéficiaire et par conséquent, le capital de la Banque. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le revenu net d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)**

**(ii) Risque de taux d'intérêts (suite)**

Ce risque est adéquatement contrôlé à la BNC, en raison du fait qu'une partie importante des actifs et passifs porteurs d'intérêts sont à taux variables et à court terme, permettant ainsi à la Banque de modifier rapidement ces taux d'intérêts, réduisant ainsi le risque. Par ailleurs, les passifs financiers à taux fixes sont couverts à plus de 100% par des actifs financiers correspondants. Ainsi, aux 30 septembre 2018 et 2017, dû à l'importance des actifs financiers par rapport aux passifs financiers à taux d'intérêts fixes, la hausse ou la baisse des taux d'intérêts viendra augmenter ou réduire la marge nette d'intérêts.

La Banque exerce un suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les placements locaux
- Les placements à l'étranger
- Les emprunts locaux et étrangers.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercices, la structure des taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers porteurs d'intérêts était comme suit:

(En milliers de gourdes)	%	2018	%	2017
<b>Taux d'intérêts fixes:</b>				
Actifs financiers	64%	G 24,187,601	64%	20,753,516
Passifs financiers	28%	(10,931,656)	24%	(8,766,642)
Net		<u>13,255,945</u>		<u>11,986,874</u>
<b>Taux d'intérêts variables:</b>				
Actifs financiers (a)	36%	13,501,717	36%	11,427,644
Passifs financiers	72%	(31,068,260)	76%	(30,847,948)
Net		<u>(17,566,543)</u>		<u>(19,420,304)</u>
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	37,689,318	100%	32,181,160
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	(41,999,916)	100%	(39,614,590)
Net		<b>G (4,310,598)</b>		(7,433,430)

(a) Les actifs financiers incluent, entre autres, le portefeuille de prêts, net de la provision pour pertes sur prêts.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
Notes aux états financiers

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

**(D) CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres comprennent la dotation de capital, les réserves établies et les bénéfices non répartis. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à l'État Haïtien un rendement satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire 88) en matière de fonds propres réglementaires. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires:

- **Ratio actif/fonds propres** - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires d'autre part.
- **Ratio fonds propres/actifs à risque** - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan, pondérés en fonction des risques, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en du capital à caractère plus permanent, Catégorie 1, attribuable à l'État Haïtien nonobstant la réserve générale pour pertes sur prêts, et le capital de Catégorie 2, composé essentiellement de dettes subordonnées.

Au 30 septembre, la Banque présente les ratios suivants:

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Ratio actif / fonds propres	<b>12.41</b>	14.7
Ratio fonds propres / actifs à risque	<b>34.4%</b>	29.4%

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

***(E) RISQUE DE BLANCHIMENT DES AVOIRS ET DE FINANCEMENT DU TERRORISME***

**Conformité**

Suite à la publication de la Loi du 3 décembre 2001, et de celle du 14 novembre 2013 traitant de la problématique du blanchiment des avoirs et du financement du terrorisme, la Banque Nationale de Crédit a pris toute une série de mesures en vue de se conformer aux exigences légales, et aux normes prudentielles suivant les prescrits de la BRH à travers ses circulaires 99, 99-1 et 100 dont l'une d'elles a été la création d'un Bureau de Conformité.

Le Bureau de Conformité relève directement du Conseil d'Administration qui en approuve les plans annuels et les actions sporadiques. Des réunions mensuelles ou extraordinaires sont tenues, au besoin. Ce Bureau joue le rôle d'interface en tout ce qui concerne la conformité par rapport aux correspondants étrangers, à la BRH, à l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), et à l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC). Il est appuyé par tous les Directeurs de succursales qui sont aussi des officiers de conformité.

Régulièrement, des membres du Conseil d'Administration, des cadres des Bureaux du Contrôleur et de Conformité participent à des séminaires internationaux sur le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Le principe «Know your Customer» (KYC) est obligatoire pour la gestion de tous les clients et les formulaires d'ouverture de compte ont été modifiés en conséquence, respectant les lois locales et internationales.

**Technologie**

La Banque s'est dotée d'outils informatiques modernes en vue d'optimiser ses actions dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, dont:

- un logiciel de surveillance «Anti Money Laundering» (AML);
- une application informatique «Swift Sanction Screening» qui assure que les donneurs d'ordre et les bénéficiaires ne font pas partie des listes noires internationales de personnes, d'institutions ou de pays;
- une application informatique pour l'acheminement électronique des déclarations de transactions à l'UCREF.

**Opérationnel**

Des séances de formation traitant du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme sont offertes à tous les collaborateurs.

Les banques correspondantes de la BNC effectuent une évaluation annuelle des dispositifs de conformité mis en place par la Banque et des ajustements apportés suite aux diverses recommandations et aux exigences internationales.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(5) LIQUIDITÉS**

Aux 30 septembre, les liquidités sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Encaisse	<b>G</b>	<b>8,704,118</b>	6,653,164
Dépôts à la Banque de la République d'Haïti (note 24)		<b>16,208,877</b>	18,244,162
Dépôts à des banques étrangères		<b>768,558</b>	1,516,264
Effets de compensation		<b>209,237</b>	390,072
<b>Total liquidités</b>	<b>G</b>	<b>25,890,790</b>	26,803,662

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires qui doivent être maintenues par la BNC sur l'ensemble du passif, à l'exclusion des réserves des banques locales, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre, les dépôts à des banques étrangères sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Dépôts portant intérêts	<b>G</b>	<b>461,382</b>	1,241,759
Dépôts sans intérêts		<b>307,176</b>	274,505
	<b>G</b>	<b>768,558</b>	1,516,264

Les taux sur les dépôts à des banques étrangères portant intérêts ont été en moyenne de 0.05% à 2.09% en 2018, et de 0.45% à 0.60% en 2017.

Les dépôts à des banques étrangères incluent:

- des dépôts de garanties de US\$ 3.5 millions, soit G 244.9 millions en 2018 et G 219.4 millions en 2017, bloqués en tant que garantie sur les lettres de crédit.
- un dépôt de garantie de US\$ 1.3 million, soit G 91.0 millions en 2018 et G 81.5 millions en 2017 bloqué en tant que garantie pour les transactions liées à la carte de crédit.

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités par devises est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Liquidités en gourdes	<b>G</b>	<b>14,308,707</b>	14,848,313
Liquidités en dollars US		<b>11,574,542</b>	11,952,413
Liquidités en euros		<b>7,541</b>	2,936
	<b>G</b>	<b>25,890,790</b>	26,803,662

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(6) BONS BRH, BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR**

Aux 30 septembre, les bons BRH se présentent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
<b>BONS BRH</b>			
Valeur nominale	<b>G</b>	<b>9,145,000</b>	7,600,000
Intérêts non gagnés		<b>(168,711)</b>	(115,154)
<b>Bons BRH, net</b>	<b>G</b>	<b>8,976,289</b>	7,484,846
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>12.0%</i>	<i>12.0%</i>
<i>Échéance</i>		<i>Oct. à déc. 2018</i>	<i>Oct. à déc. 2017</i>

Les bons BRH ont des échéances de 91 jours en 2018 et 2017.

Au 30 septembre, les bons et obligations du Trésor se présentent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
<b>BONS DU TRÉSOR</b>			
Valeur nominale	<b>G</b>	<b>4,258,000</b>	1,400,000
Intérêts non gagnés		<b>(91,863)</b>	(27,451)
<b>Bons du Trésor, net</b>	<b>G</b>	<b>4,166,137</b>	1,372,549
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>9.0% à 12.2%</i>	<i>9.0%</i>
<i>Échéance</i>		<i>Déc. 2018</i>	<i>Déc. 2017</i>
<b>OBLIGATIONS DU TRÉSOR</b>			
Valeur nominale (a)	<b>G</b>	<b>181,177</b>	362,355
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>7.0%</i>	<i>7.0%</i>
<i>Echéance</i>		<i>2019</i>	<i>2018 à 2019</i>
Valeur nominale (b)	<b>G</b>	<b>141,667</b>	241,666
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6.0%</i>	<i>6.0%</i>
<i>Echéance</i>		<i>2019 à 2020</i>	<i>2018 à 2020</i>
<b>Total bons et obligations du Trésor</b>	<b>G</b>	<b>4,488,981</b>	1,976,570
<b>Total bons BRH, bons et obligations du Trésor, net (note 24)</b>	<b>G</b>	<b>13,465,270</b>	9,461,416

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(6) BONS BRH, BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR (SUITE)**

- (a) Le 15 septembre 2014, des obligations du Trésor ont été émises par le Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre de la gestion des finances publiques. Du montant total de l'émission de G 5.7 milliards, 50% a été acquis par la Banque Centrale et l'autre 50% fut acquis par les banques commerciales au prorata de leurs réserves obligatoires maintenues à la Banque Centrale en date du 9 septembre 2014, soit G 905 millions pour la BNC. Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 7% l'an. Elles sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 15 septembre 2014. Les intérêts sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu entre la Banque Centrale et les banques commerciales. Ce calendrier prévoit que chaque versement soit accompagné d'intérêts calculés à 7% en fonction de sa date d'échéance. Par conséquent, les revenus d'intérêts reconnus seront en croissance d'un exercice à l'autre. Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 181 millions dont G 51 millions et G 35 millions ont été reconnus en 2018 et 2017.

Ces obligations du Trésor font partie du calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble de son passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la banque Centrale.

- (b) Ces obligations du Trésor ont été émises le 4 mars 2015 dans le cadre du protocole d'accord signé le 30 janvier 2015, par le Ministère de l'Économie des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle Continue, et de la Banque de la République d'Haïti. Ce protocole concerne l'émission d'obligations du Trésor destinées à financer le secteur éducatif dont G 500 millions ont été attribuées à la BNC. Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 6% l'an sur une base dégressive. Elles sont remboursables sur 60 versements mensuels égaux à partir du 30 mars 2015 en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la Banque Centrale. Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 76 millions dont G 11 millions et G 17 millions ont été reconnus en 2018 et 2017.

Ces obligations sont déduites du passif sujet aux réserves obligatoires.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(7) PLACEMENTS LOCAUX**

Aux 30 septembre, les placements locaux sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2018	2017
Placements au coût amorti gardés à échéance	<b>159,280</b>	1,106,818
Instruments de capitaux propres à la juste valeur	<b>483,979</b>	493,026
	<b>G 643,259</b>	1,599,844

*Les placements au coût amorti gardés à échéance sont comme suit:*

(En milliers de gourdes)	2018	2017
<b>Obligations</b>		
Obligations en dollars US		
E-Power S.A. au coût de US\$ 1,276,000	<b>G 89,303</b>	80,003
<i>Taux d'intérêts</i>	<b>9.0%</b>	9.0%
<i>Echéance</i>	<b>2019</b>	2019
Obligations en dollars US		
Alternative Insurance Company S.A. au coût de US\$ 1,000,000	<b>G 69,977</b>	62,690
<i>Taux d'intérêts</i>	<b>7.5%</b>	7.5%
<i>Echéance</i>	<b>2022</b>	2022
<b>Placements interbancaires à des banques locales en gourdes</b>		
Solde	<b>G -</b>	1,000,000
<i>Intérêts non gagnés</i>	-	(35,875)
<i>Solde net</i>	<b>G -</b>	964,125
<i>Taux d'intérêts</i>	-	10.5%
<i>Echéance</i>	-	Oct.2017
<b>Total-placements au coût amorti</b>	<b>G 159,280</b>	1,106,818

La juste valeur des obligations est pratiquement équivalente au coût.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(7) PLACEMENTS LOCAUX (SUITE)**

*Les instruments de capitaux propres à la juste valeur sont comme suit:*

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Société de Construction d'Immeubles et d'Ouvrages Publics S.A. (SCIOP S.A.)	G	74,068	74,068
Provision pour pertes de valeur		<u>(30,068)</u>	<u>(30,068)</u>
	G	44,000	44,000
<i>Nombre d'actions ordinaires:</i>			
<i>Classe A</i>		50	50
<i>Classe B</i>		1,157	1,157
<i>Pourcentage de participation</i>		5.0%	5.0%
Digital Satellite System S.A.	G	63,047	63,047
Provision pour pertes de valeur (a)		<u>(63,047)</u>	<u>(54,000)</u>
	G	-	9,047
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>		26,380	26,380
<i>Pourcentage de participation</i>		7.7%	7.7%
Alternative Insurance Company S.A.	G	41,730	41,730
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>		250	250
<i>Pourcentage de participation</i>		6.89%	6.25%
Lafito Free-Zone	G	332,256	332,256
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>		141,433	141,433
<i>Pourcentage de participation</i>		8.78%	8.78%
Port Lafito S.A. (b)	G	65,992	65,992
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>		65,992	65,992
<i>Pourcentage de participation</i>		3.81%	4.96%
Société Village Châteaublond S.A.	G	500	500
Provision pour pertes de valeur		<u>(500)</u>	<u>(500)</u>
		-	-
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>		50	50
<i>Pourcentage de participation</i>		10.00%	10.00%
Haitel	G	9,300	9,300
Provision pour pertes de valeur		<u>(9,299)</u>	<u>(9,299)</u>
	G	1	1
<b>Total-instruments de capitaux propres</b>		<b>483,979</b>	<b>493,026</b>

Aucune des participations ci-dessus n'excède 20% du capital-actions des sociétés émettrices ni ne confère à la BNC une influence notable sur les opérations de ces sociétés.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(7) PLACEMENTS LOCAUX (SUITE)**

(a) La provision pour perte de valeur a évolué comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2018</b>	<b>2017</b>
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>54,000</b>	54,000
Provision de l'exercice ( <b>note 19</b> )		<u><b>9,047</b></u>	<u>-</u>
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>G</b>	<b>63,047</b>	54,000

(b) Selon le contrat de prise de participation en date de septembre 2013, la BNC jouira de la pleine propriété des actions pendant une durée n'excédant pas cinq ans à compter de leur émission. Au terme de cette période, la BNC s'engage à vendre au groupe majoritaire la totalité des actions présentement souscrites moyennant un prix calculé au prorata de la valeur d'expertise des éléments identifiables de l'actif net ou de la valeur marchande théorique de ces actions, selon la plus élevée des deux. À la date d'expiration de ce contrat en décembre 2018, la valeur de rachat de ces actions n'avait pas encore été déterminée, selon la méthodologie prévue au contrat à cet égard.

Toutefois, des négociations sont présentement en cours avec Port Lafito S.A. sur la façon dont la BNC pourrait être compensée en cas de perte de valeur de son placement dans cette société, dont les opérations n'ont pas encore atteint leur plein essor. Par conséquent, la Direction n'a pas jugé approprié d'établir une provision pour perte de valeur sur ce placement.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(8) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER**

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont ainsi constitués:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b><i>Placements avec maturité fixe gardés à échéance</i></b>			
Coût amorti	<b>G</b>	<b>6,923,211</b>	5,715,988
<b><i>Placements à maturité fixe détenus pour revente évalués à la juste valeur par le biais de l'état des résultats</i></b>			
Dépôts à terme	<b>G</b>	<b>186,790</b>	405,726
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>1.30% à 2.65%</i>	<i>0.75% à 2.65%</i>
<i>Echéance</i>		<i>Sep. 2019-mars 2024</i>	<i>Oct. 2017-mars 2024</i>
Obligations de sociétés privées	<b>G</b>	<b>337,212</b>	346,696
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>1.85% à 4.15%</i>	<i>1.85% à 4.15%</i>
<i>Echéance</i>		<i>Fév. 2022 à oct. 2032</i>	<i>Sept.2018 à oct. 2032</i>
		<b>524,002</b>	752,422
<b>TOTAL PLACEMENTS À MATURITÉ FIXE</b>	<b>G</b>	<b>7,447,213</b>	6,468,410
<b><i>Instruments de capitaux propres</i></b>			
Banco Latinoamericano de Comercio Exterior SA (a)	<b>G</b>	<b>86,294</b>	16,071
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>		<i>58,947</i>	<i>58,947</i>
<b>TOTAL-PLACEMENTS À L'ÉTRANGER</b>	<b>G</b>	<b>7,533,507</b>	6,484,481

(a) Au cours de l'exercice 2018, la juste valeur des instruments de capitaux propres, inclus dans les placements étrangers a été déterminée à partir des prix du marché. Puisqu'il n'a pas été possible de déterminer les effets de ces plus (moins)-values sur les exercices antérieurs, l'ajustement y relatif a été enregistré comme un ajustement aux soldes d'ouverture des bénéfices non répartis comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>Valeur initiale</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Plus-value</b>
Banco Latino americano de Comercio Exterior SA	<b>G</b>	16,071	86,294	70,223

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(8) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017, respectivement G 2.4 milliards (US\$ 34.3 millions) et G2.0 milliards (US\$ 32.4 millions) des placements gardés à échéance et l'intégralité des placements détenus pour revente sont gérés par un gestionnaire de portefeuille de haute réputation localisé aux Etats-Unis d'Amérique. La Direction a développé avec ce gestionnaire une stratégie permettant de classer les placements en différents niveaux de risques tout en assurant une prudente diversification. Les rendements moyens de ces portefeuilles en 2018 et 2017 furent de 2.34% et de 1.74%.

*Les placements avec maturité fixe gardés à échéance sont comme suit:*

(En milliers de gourdes)		2018	2017
<b>Bons du Trésor USA:</b>			
Coût	<b>G</b>	<b>34,732</b>	31,115
<i>Juste valeur</i>		<b>32,328</b>	29,981
<i>Taux d'intérêts nominal</i>		<b>1.25%</b>	1.25%
<i>Moins-value</i>		<b>(2,404)</b>	(1,134)
<i>Échéance</i>		<b>Juillet 2023</b>	Juillet 2023
<b>Obligations dans une société privée:</b>			
Coût	<b>G</b>	<b>34,988</b>	-
<i>Juste valeur</i>		<b>32,592</b>	-
<i>Taux d'intérêts nominal</i>		<b>3.26%</b>	-
<i>Moins-value</i>		<b>(2,396)</b>	-
<i>Échéance</i>		<b>Oct. 2022</b>	-
<b>Obligations d'agences gouvernementales USA</b>			
Coût	<b>G</b>	<b>1,955,073</b>	1,296,573
<i>Juste valeur</i>		<b>1,808,821</b>	1,248,138
<i>Taux d'intérêts nominal moyen</i>		<b>2.17%</b>	0.92%
<i>Moins-value</i>		<b>(146,252)</b>	(48,435)
<i>Échéance</i>		<b>Sept. 2021 à Déc. 2032</b>	Sept. 2021 à Sept. 2031
<b>Dépôts à terme en dollars US dans des banques étrangères :</b>			
Coût (équivalent à la juste valeur)	<b>G</b>	<b>4,898,418</b>	4,388,300
<i>Taux d'intérêts</i>		<b>1.58% à 2.78%</b>	0.83% à 1.90%
<i>Echéance</i>		<b>Nov. 2018 à juin 2019</b>	Nov. 2017 à juin 2018
Coût total des placements	<b>G</b>	<b>6,923,211</b>	5,715,988
Juste valeur totale des placements	<b>G</b>	<b>6,772,159</b>	5,666,419
Moins-value non comptabilisée sur placements gardés à échéance	<b>G</b>	<b>(151,052)</b>	(49,569)

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(9) PRÊTS**

Aux 30 septembre, les prêts octroyés localement sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Prêts aux entreprises	<b>G</b>	<b>4,422,138</b>	2,571,796
Prêts aux entreprises, garantis par l'Etat Haïtien (a)		<b>2,319,701</b>	3,396,101
Prêts aux particuliers, garantis par l'Etat Haïtien:			
Agents de la fonction publique (b)		<b>1,952,566</b>	2,107,731
Parlementaires (c)		<b>2,071</b>	3,001
<i>Prêts financés par la BRH (d) :</i>			
Zone franche		<b>2,312,031</b>	1,380,409
Secteur hôtelier		<b>371,049</b>	377,256
		<b>2,683,080</b>	1,757,665
Avances en comptes courants		<b>1,721,778</b>	1,390,246
Prêt hypothécaires "Kay Pam" (e)		<b>1,161,201</b>	969,609
Prêts aux particuliers		<b>511,975</b>	527,396
Prêts et avances aux employés		<b>455,035</b>	441,814
Carte de crédit		<b>192,963</b>	167,387
Prêts gérés-régime de retraite (note 17)		<b>587</b>	809
Prêts restructurés (f)		<b>733,078</b>	592,050
Prêts courants		<b>16,156,173</b>	13,925,605
Prêts non productifs		<b>350,377</b>	461,616
<b>Total-Prêts</b>	<b>G</b>	<b>16,506,550</b>	14,387,221

- (a) En 2018 et 2017, ces prêts garantis par l'État Haïtien sont à des entreprises d'État et une société haïtienne privée. Pour la société haïtienne privée, les garanties sont des lettres de crédit de la BRH (note 17 a).

En 2018 et 2017, les soldes des prêts à des entreprises d'État totalisent respectivement G 1.6 milliard et G 3.1 milliards (note 24). Ces prêts sont garantis par le MEF.

- (b) Les prêts aux agents de la fonction publique, garantis par l'État Haïtien, représentent des prêts octroyés dans le cadre d'un programme de crédit au bénéfice des agents de la fonction publique. Suite à l'avenant no. 5 en date du 30 septembre 2016, ce programme auquel participe aussi la Banque Populaire Haïtienne totalise G 3.0 milliards dont la quote-part de la Banque Nationale de Crédit s'élève à G 2.3 milliards. Les prêts individuels octroyés ne peuvent excéder G 500 milles. L'État Haïtien a effectué des dépôts de garantie (note 17 b) et s'est engagé à effectuer des dépôts supplémentaires, selon les besoins. La garantie de l'État Haïtien s'applique sur l'ensemble du portefeuille de prêts en circulation.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(9) PRÊTS (SUITE)**

- (c) Le programme de prêts destiné aux parlementaires est aussi garanti à 100% par l'État Haïtien. Ces prêts ne peuvent pas excéder G 800,000 pour les Députés et G 1,000,000 pour les Sénateurs. L'enveloppe du programme totalise G 125 millions. Dans le cadre de ce programme, l'État Haïtien, a effectué un dépôt de garantie (**note 17 b**) et s'est engagé à effectuer des dépôts supplémentaires, suivant les termes de l'accord.
- (d) Les prêts financés par la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour le Secteur hôtelier et Zone franche sont accordés à partir d'emprunts et d'obligations (**note 15**). Ces prêts ont une durée ne dépassant pas 15 ans et des taux d'intérêts variant entre 1% à 6%. Un de ces prêts de G 1.3 milliard est garanti par le Ministère de l'Économie et des Finances.
- (e) En un accord signé en date du 13 juillet 2011, la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est engagée à appuyer la BNC pour le programme Kay Pam visant à accorder des prêts hypothécaires au logement en gourdes; la durée des prêts ne peut excéder 30 ans. Le taux d'intérêts initial de ces prêts est de 8% et peut évoluer selon les conditions du marché, cependant, il ne peut être révisé qu'après 10 ans d'un commun accord entre les parties. Au cas où la BNC aurait puisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille.
- (f) En 2015, suite aux dispositions prises par la BRH dans le cadre de la restructuration des prêts du secteur hôtelier, dans la Lettre - Circulaire no. 9, un prêt à SCIOP S.A., a été reclassé comme un prêt restructuré. Aux 30 septembre 2018 et 2017, les soldes du prêt sont de G 433 millions (US\$ 6.1 millions) et G 396 millions (US\$ 6.3 millions) respectivement. Les conditions de ce prêt ont été revues en conséquence.

La provision pour pertes de valeur sur prêts a enregistré les mouvements suivants:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2018</b>	<b>2017</b>
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>484,464</b>	420,348
Dotation de l'exercice		<b>150,000</b>	80,000
Radiations		<b>(6,019)</b>	(4,737)
Effet de change		<b>28,350</b>	(11,147)
	<b>G</b>	<b>656,795</b>	484,464

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
Notes aux états financiers

**(9) PRÊTS (SUITE)**

Les risques spécifiques et généraux sur le portefeuille de prêts sont couverts par les postes d'états financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Provision pour pertes de valeur sur prêts	<b>G</b>	<b>656,795</b>	484,464
Réserve générale pour pertes sur prêts		<u>160,000</u>	<u>76,000</u>
	<b>G</b>	<b>816,795</b>	560,464

L'allocation des prêts en gourdes et en dollars US est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Prêts en gourdes	<b>G</b>	<b>11,632,047</b>	9,746,488
Prêts en dollars US		<u>4,874,503</u>	<u>4,640,733</u>
	<b>G</b>	<b>16,506,550</b>	14,387,221

Au 30 septembre 2018, l'âge des créances était comme suit:

(En milliers de gourdes)		Courant 1-30 jours	31 - 89 jours	Total
<b>Prêts courants</b>				
Prêts financés par la BRH	<b>G</b>	2,683,080	-	<b>2,683,080</b>
Avances en comptes courants		1,646,527	75,251	<b>1,721,778</b>
Cartes de crédit		192,963	-	<b>192,963</b>
Autres catégories de prêts		<u>10,810,016</u>	<u>748,336</u>	<u><b>11,558,352</b></u>
	<b>G</b>	<b>15,332,586</b>	<b>823,587</b>	<b>16,156,173</b>
%		95%	5%	100%

(En milliers de gourdes)		90 - 180 jours	181 - 360 jours	Plus de 360 jours	Total
<b>Prêts non productifs</b>					
Avances en comptes courants	<b>G</b>	-	2,267	-	<b>2,267</b>
Cartes de crédit		8,174	50,483	-	<b>58,657</b>
Autres catégories de prêts		<u>92,444</u>	<u>26,607</u>	<u>170,402</u>	<u><b>289,453</b></u>
	<b>G</b>	<b>100,618</b>	<b>79,357</b>	<b>170,402</b>	<b>350,377</b>
%		29%	22%	49%	100%

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(9) PRÊTS (SUITE)**

Au 30 septembre 2017, l'âge des créances était comme suit:

(En milliers de gourdes)	Courant		Total
	1-30 jours	31 - 89 jours	
<b>Prêts courants</b>			
Prêts financés par la BRH	G 1,757,665	-	1,757,665
Avances en comptes courants	1,087,580	302,666	1,390,246
Cartes de crédit	155,728	11,659	167,387
Autres catégories de prêts	<u>9,866,892</u>	<u>743,415</u>	<u>10,610,307</u>
	<b>G 12,867,865</b>	<b>1,057,740</b>	<b>13,925,605</b>
%	<b>92%</b>	<b>8%</b>	<b>100%</b>

(En milliers de gourdes)	90 - 180 jours	181 - 36 jours	Plus de	Total
			360 jours	
<b>Prêts non productifs</b>				
Avances en comptes courants	G -	2,667	297	2,964
Cartes de crédit	5,984	-	35,915	41,899
Autres catégories de prêts	<u>91,182</u>	<u>147,100</u>	<u>178,471</u>	<u>416,753</u>
	<b>G 97,166</b>	<b>149,767</b>	<b>214,683</b>	<b>461,616</b>
%	<b>21%</b>	<b>32%</b>	<b>47%</b>	<b>100%</b>

Au 30 septembre 2018, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

(En milliers de gourdes)		Garanties de	Garanties	Nantissements en	Total
		l'État Haïtien	hypothécaires	espèces (note 14)	
Prêts courants	G	3,350,473	2,487,830	4,475,167	10,313,470
Prêts non productifs		-	975,831	-	975,831
	<b>G</b>	<b>3,350,473</b>	<b>3,463,661</b>	<b>4,475,167</b>	<b>11,289,301</b>
%		<b>30%</b>	<b>31%</b>	<b>39%</b>	<b>100%</b>

Au 30 septembre 2017, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

(En milliers de gourdes)		Garanties de	Garanties	Nantissements en	Total
		l'État Haïtien	hypothécaires	espèces (note 14)	
Prêts courants	G	2,530,741	2,329,718	2,293,946	7,154,405
Prêts non productifs		-	307,433	-	307,433
	<b>G</b>	<b>2,530,741</b>	<b>2,637,151</b>	<b>2,293,946</b>	<b>7,461,838</b>
%		<b>34%</b>	<b>35%</b>	<b>31%</b>	<b>100%</b>

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(9) PRÊTS (SUITE)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017, les garanties de l'État Haïtien incluent:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2018</b>	<b>2017</b>
Prêts aux agents de la fonction publique et parlementaires	<b>G</b>	<b>1,954,638</b>	2,110,732
Dépôts reçus pour un prêt et des crédits documentaires		<b>1,395,835</b>	420,009
	<b>G</b>	<b>3,350,473</b>	2,530,741

Le rendement moyen du portefeuille des prêts productifs est comme suit:

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Prêts aux entreprises:		
En gourdes	<b>10%</b>	11%
En dollars US	<b>9%</b>	8%
Prêts aux entreprises, garantis par l'Etat Haïtien		
En gourdes	<b>5%</b>	6%
En dollars US	<b>12%</b>	11%
Prêts aux particuliers, garantis par l'Etat Haïtien		
En gourdes	<b>12%</b>	12%
Avances en comptes courants:		
En gourdes	<b>11%</b>	12%
En dollars US	<b>12%</b>	13%
Financement des zones franches	<b>6%</b>	7%
Cartes de crédit-gourdes et dollars	<b>42%</b>	35%
Prêts et avances aux employés	<b>6%</b>	6%
Prêts restructurés	<b>13%</b>	8%
Autres prêts en gourdes	<b>15%</b>	11%
Autres prêts en dollars US	<b>23%</b>	33%

Aux 30 septembre 2018 et 2017, les membres du Conseil d'Administration ont des prêts productifs totalisant G 39.9 millions et G 39.1 millions respectivement (**note 24**). Ces prêts ont été octroyés aux taux accordés aux employés de la Banque, conformément aux procédures en vigueur.

Aux 30 septembre 2018 et 2017, les intérêts non comptabilisés sur les prêts non productifs totalisent environ G 44millions et G 65 millions.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(10) IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

(En milliers de gourdes)

Immobilisations au coût	Solde au		Dispositions		Solde au
	30/9/17	Acquisitions	(d)	Transferts	
Terrains	G 91,674	11,479 (c)	-	-	103,153
Terrains et immeubles (a)	663,226	1,889	-	913	666,028
Équipements informatiques	143,186	4,539	(18,668)	319	129,376
Matériel et mobilier	144,252	12,110	(23,663)	4,023	136,722
Matériel roulant	51,811	-	(6,766)	-	45,045
Matériel énergétique	66,022	12,531	(14,077)	536	65,012
Matériel de communication	29,551	567	(4,397)	2,623	28,344
Matériel de climatisation	26,451	1,907	(165)	203	28,396
Matériel de sécurité	27,809	978	(2,111)	-	26,676
Améliorations locatives	58,488	976	(27,120)	13,022	45,366
Investissements en cours (b)	288,114	279,323	-	(21,639)	545,798
<b>G</b>	<b>1,590,584</b>	<b>326,299</b>	<b>(96,967)</b>	<b>-</b>	<b>1,819,916</b>

- a) L'auxiliaire des immobilisations de la Banque ne présente pas séparément les coûts des terrains et des immeubles pour les acquisitions remontant à plusieurs années.
- b) Au 30 septembre 2018, les investissements en cours incluent G 311 millions pour des constructions et aménagements de succursales, G 141 millions en équipements informatiques et G 62 millions en matériels de sécurité.
- c) Les acquisitions de terrains incluent un virement de G 6.7 millions provenant des placements en immobilier (**note 11**).
- d) Les dispositions incluent des transferts de biens complètement amortis totalisant G 93 millions et des radiations totalisant G 3 millions.

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

(En milliers de gourdes)

Amortissement cumulé	Solde au		Dispositions	Solde au
	30/9/17	Amortissement		
Immeubles	G 99,005	18,964	-	117,969
Équipements informatiques	61,757	30,826	(18,668)	73,915
Matériel et mobilier	65,423	17,382	(23,663)	59,142
Matériel roulant	16,663	10,803	(5,130)	22,336
Matériel énergétique	21,398	7,386	(14,077)	14,707
Matériel de communication	14,876	5,223	(4,397)	15,702
Matériel de climatisation	12,106	4,448	(165)	16,389
Matériel de sécurité	7,886	5,418	(2,111)	11,193
Améliorations locatives	19,811	22,470	(27,120)	15,161
<b>G</b>	<b>318,925</b>	<b>122,920</b>	<b>(95,331)</b>	<b>346,514</b>
<b>G</b>	<b>1,271,659</b>		<b>(1,636)</b>	<b>1,473,402</b>

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(11) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION**

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation comprennent:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Propriétés détenues pour revente (a)	<b>G</b>	<b>48,390</b>	48,390
Placements en immobilier (b)		<u>499,984</u>	<u>539,463</u>
	<b>G</b>	<b>548,374</b>	587,853

(a) Aux 30 septembre 2018 et 2017, des contrats de vente sont en place pour les propriétés détenues pour revente et des dépôts sont reçus en garanties (note 17).

(b) Les placements en immobilier ont ainsi fluctué durant l'exercice:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>539,463</b>	450,948
Ventes durant l'exercice (i)		<b>(30,073)</b>	(351)
Virement en immobilisations (note 10)		<b>(6,682)</b>	-
Aménagements		<b>68</b>	449
Perte de valeur (note 19)		<b>(2,792)</b>	-
Virement des lotissements immobiliers		-	80,895
Bien adjudgés		-	<u>7,522</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b>499,984</b>	539,463

(i) En 2018 et 2017, les ventes de placements en immobilier ont généré des gains de G 17.4 millions et G 8.8 millions (note 19).

Les revenus de loyers provenant des placements en immobilier totalisent G 2.0 millions en 2018 et G 533 mille en 2017 (notes 19 et 24).

(c) Les lotissements en immobilier ont ainsi fluctué durant l'exercice :

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	-	80,895
Virement aux placements en immobilier		<u>-</u>	<u>(80,895)</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	-	-

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(11) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)**

Les biens immobiliers hors exploitation, net des réserves, se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Propriétés détenues pour reventes	<b>G</b>	<b>48,390</b>	48,390
Réserve de 30%		<u>(5,000)</u>	<u>(5,000)</u>
<b>Propriétés détenues pour revente, net</b>	<b>G</b>	<b><u>43,390</u></b>	<b><u>43,390</u></b>
Placements en immobilier	<b>G</b>	<b>499,984</b>	539,463
Réserve 30%		<u>(25,574)</u>	<u>(26,550)</u>
Réserve 20%		<u>(229,601)</u>	<u>(144,621)</u>
<b>Placements en immobilier, net</b>	<b>G</b>	<b><u>244,809</u></b>	<b><u>368,292</u></b>
<b>Total biens immobiliers hors exploitation, net des réserves</b>	<b>G</b>	<b><u>288,199</u></b>	<b><u>411,682</u></b>

**Réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation**

Tel que décrit à la **note 3 (h)**, la réserve générale pour biens immobiliers hors exploitation a fluctué comme suit:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
<b><u>Réserve 30%</u></b>			
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>31,550</b>	29,287
Réserve de 30% sur les adjudications de l'exercice		-	2,263
Renversement de réserve sur biens vendus		<u>(976)</u>	<u>-</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b><u>30,574</u></b>	<b><u>31,550</u></b>
<b><u>Réserve 20%</u></b>			
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>144,621</b>	65,744
Réserve de l'exercice		<u>84,980</u>	<u>78,877</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>G</b>	<b><u>229,601</u></b>	<b><u>144,621</u></b>
<b>Total – réserve sur biens immobiliers hors exploitation</b>	<b>G</b>	<b><u>260,175</u></b>	<b><u>176,171</u></b>

- a) La réserve de 20% ne s'applique pas aux placements en immobilier adjudgés en 2018 et 2017, ni à ceux en location.

**(12) ACHALANDAGE**

L'achalandage résulte de la cession des actifs et des passifs de la SOCABANK à la BNC, effective en date du 1er mars 2007. L'achalandage n'a pas subi de perte de valeur en 2018.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(13) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF**

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2018</b>	<b>2017</b>
Contrats de change (a)	<b>G</b>	<b>3,491,336</b>	-
Intérêts à recevoir		<b>176,991</b>	104,386
Frais payés d'avance		<b>63,917</b>	53,015
Fournitures de bureau		<b>45,198</b>	44,617
Objets d'art		<b>12,750</b>	12,653
Autres		<b>34,183</b>	21,476
	<b>G</b>	<b>3,824,375</b>	236,147

(a) Au 30 septembre 2018, la Banque est engagée via deux contrats de change avec la BRH à lui remettre US\$ 49,892,345 (G 3,491,336 mille). Selon les contrats, les écarts de change dus aux variations de taux sont garantis par la BRH et le BMPAD.

Ces contrats de change sont ainsi :

<b>(En milliers)</b>		<b>Solde au 30/9/2018</b>				
<b>Date</b>		<b>Montant initial</b>	<b>Remboursement</b>	<b>US\$</b>	<b>Équivalent HTG ('000)</b>	<b>Échéance</b>
20 mars 2018	<b>US\$</b>	16,000	(6,450)	9,550	<b>G 631,780</b>	29 déc. 2018
24 août 2018		40,342	-	40,342	2,797,715	29 mars 2019
Ecarts de change		-	-	-	<u>61,841</u>	
	<b>US\$</b>	<b>56,342</b>	<b>(6,450)</b>	<b>49,892</b>	<b>G 3,491,336</b>	<b>(note 24)</b>

Les écarts de change résultant de ces contrats de change sont répartis comme suit:

	<b>( '000)</b>
Écart de change garanti par la BRH	<b>G 36,531</b>
Écart de change garanti par le BMPAD	<u>25,310</u>
Total - écarts de change	<b>G 61,841</b>

Ces contrats de change ont été effectués dans le cadre du paiement par le BMPAD des achats de produits pétroliers. En 2018, lors des ventes de devises au BMPAD, la BNC a réalisé des gains de change totalisant G 27.6 millions sur les deux contrats précités **(note 24)**.

Selon les contrats à terme entre la Banque et la BRH, ces montants ne seront pas pris en compte dans le calcul des positions structurelles réglementaires et seront exonérées de la pénalisation pour insuffisance de réserves obligatoires.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(14) DÉPÔTS**

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Dépôts à vue:			
Gourdes	<b>G</b>	<b>15,559,780</b>	14,267,172
Dollars US		<u>12,572,744</u>	<u>13,346,168</u>
	<b>G</b>	<b>28,132,524</b>	27,613,340
Dépôts d'épargne:			
Gourdes	<b>G</b>	<b>10,086,667</b>	9,222,807
Dollars US		<u>6,503,483</u>	<u>5,433,746</u>
	<b>G</b>	<b>16,590,150</b>	14,656,553
Dépôts à terme:			
Gourdes	<b>G</b>	<b>5,106,624</b>	4,449,476
Dollars US		<u>2,857,631</u>	<u>2,334,766</u>
	<b>G</b>	<b>7,964,255</b>	6,784,242
<b>Total des dépôts</b>	<b>G</b>	<b>52,686,929</b>	49,054,135
Dépôts en Gourdes	<b>G</b>	<b>30,753,071</b>	27,939,455
Dépôts en Dollars US		<u>21,933,858</u>	<u>21,114,680</u>
<b>Total des dépôts</b>	<b>G</b>	<b>52,686,929</b>	49,054,135

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2018	2017
Dépôts d'épargne :		
Gourdes	<b>0.17%</b>	0.17%
Dollars US	<b>0.09%</b>	0.09%
Dépôts à terme:		
Gourdes	<b>5.58%</b>	4.38%
Dollars US	<b>2.01%</b>	2.00%
Dépôts d'épargne-chèques:		
Gourdes	<b>0.03%</b>	0.03%
Dollars US	<b>0.01%</b>	0.01%

Aux 30 septembre 2018 et 2017, deux organismes autonomes du secteur public et une société anonyme mixte détiennent des dépôts à vue totalisant respectivement en gourdes G.6.5 milliards et G 6.7 milliards. De plus, ces mêmes organismes autonomes détiennent aussi des dépôts à vue en dollars US totalisant G. 4.7 milliards et G6.4 milliards (**note 24**). Ces dépôts à vue portant des taux d'intérêts au jour le jour de 0.11%.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(14) DÉPÔTS (SUITE)**

Aux 30 septembre 2018 et 2017, les dépôts des membres du Conseil d'Administration totalisent G 39.1 millions et G36.2 millions respectivement (**note 24**). Ces dépôts sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

Aux 30 septembre 2018 et 2017, les dépôts à vue des ministères, sociétés et organismes de l'État Haïtien totalisent respectivement G 2.4 milliards et G 2.9 milliards et ne portent pas d'intérêts (**note 24**). De plus, le Fonds de Pension Civile détient trois dépôts à terme totalisant G 3.2 milliards et G 3.1 milliards (**note 24**) portant des intérêts de 6.25% en 2018, et de 3.42%, 6.25% et 6.25% 2017.

Aux 30 septembre, les dépôts gardés en nantissement de prêts sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Dépôts en gourdes	<b>G</b>	<b>980,671</b>	699,573
Dépôts en dollars US		<u>3,494,496</u>	<u>1,594,373</u>
<b>Total (note 9)</b>	<b>G</b>	<b>4,475,167</b>	2,293,946

**(15) EMPRUNTS ET OBLIGATIONS BRH**

Aux 30 septembre, les emprunts et obligations obtenus de la Banque de la République d'Haïti dans le cadre du financement de programmes et projets de développement sont comme suit avec les conditions des prêts correspondants divulgués à la **note 9**.

(En milliers de gourdes)		2018	2017
<b>EMPRUNTS-ZONE FRANCHE (a)</b>	<b>G</b>	<b><u>2,192,401</u></b>	<u>1,207,400</u>
<b><u>OBLIGATIONS SUBORDONNÉES</u></b>			
Emprunt suite à l'acquisition Socabank (b)	<b>G</b>	<u>275,000</u>	<u>275,000</u>
<i>Echéance</i>		<i>Sept 2030</i>	<i>Sept 2030</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>1.0%</i>	<i>1.0%</i>
Solde-secteur hôtelier (c)	<b>G</b>	<b>500,000</b>	500,000
<i>Echéance</i>		<i>Nov. 2023</i>	<i>Nov.2023</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>2.0%</i>	<i>2.0%</i>
		<u>775,000</u>	<u>775,000</u>
<b>Total (note 24)</b>	<b>G</b>	<b>2,967,401</b>	1,982,400

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(15) EMPRUNTS ET OBLIGATIONS BRH (SUITE)**

- a) Les soldes des emprunts de Zone franche G 2.192 milliards et G 1.207 milliard sont ainsi composés:
- Un emprunt de G 617 millions décaissé en plusieurs tranches. Ce refinancement d'une durée de 15 ans est à un taux fixe de 1.5% remboursable mensuellement en tranches égales de G 771 mille. Aux 30 septembre 2018 et 2017, les soldes de cet emprunt sont de G 613 millions et G 441 millions.
  - Un emprunt de G 1,250 milliard décaissé en plusieurs tranches. Ce refinancement d'une durée de 15 ans est à un taux fixe de 3.0% remboursable mensuellement en tranches égales de G 3 millions. Aux 30 septembre 2018 et 2017, les soldes de cet emprunt sont de G 1,245 millions et G 626 millions.
  - Un emprunt de G 340 millions décaissé en plusieurs tranches. Ce refinancement d'une durée de 15 ans est à un taux fixe de 3.0%. Le calendrier de remboursement est à établir. Aux 30 septembre 2018 et 2017, les soldes de cet emprunt sont de G 334 millions et G 140 millions.
- b) Obligations subordonnées de la BRH dans le cadre du renflouement des fonds propres suite à l'acquisition de Socabank en 2007.
- c) Obligations subordonnées de la BRH dans le cadre du financement des prêts accordés au secteur hôtelier.

**(16) RÉSERVES DES BANQUES LOCALES**

La répartition de ces dépôts par devises se présente comme suit:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2018</b>	<b>2017</b>
Réserves des banques locales en gourdes	<b>G</b>	<b>23,955</b>	123,847
Réserves des banques locales en dollars US		<u>5,486</u>	<u>5,204</u>
	<b>G</b>	<b>29,441</b>	129,051

Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(17) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF**

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif sont:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2018</b>	<b>2017</b>
Contrats de change <b>(note 13 a)</b>	<b>G</b>	<b>3,491,336</b>	-
Montants reçus en garantie de prêts:			
Lettres de caution-dollars US <b>(a)</b>		<b>1,088,549</b>	1,511,007
Lettres de caution-gourdes <b>(a)</b>		<b>7,906</b>	129,697
Prêts-dollars US <b>(b)</b>		<b>423,932</b>	379,735
Prêts -Gourdes <b>(b)</b>		<b>533,726</b>	<u>503,953</u>
		<b>2,054,113</b>	<u>2,524,392</u>
Obligations envers employés et retraités <b>(c)</b>		<b>1,717,173</b>	1,442,641
Carte de débit prépayées		<b>362,924</b>	358,120
Montants dus aux ministères et entreprises publiques <b>(note 24)</b>		<b>361,958</b>	330,049
Chèques certifiés et de direction		<b>257,683</b>	295,411
Versements reçus sur prêts aux particuliers garantis par l'État Haïtien		-	226,102
Dépôts non sujets à emploi		<b>118,506</b>	108,751
Intérêts à payer		<b>99,860</b>	78,664
Dépôts délaissés		<b>52,916</b>	-
Banque mobile-dépôts <b>(d)</b>		<b>29,013</b>	29,412
Dépôts reçus sur propriétés détenues pour revente <b>(note 11)</b>		<b>27,168</b>	18,453
Intérêts reçus d'avance		<b>20,736</b>	-
Virements et transferts à payer		<b>18,270</b>	15,303
Dû à la BRH non porteur d'intérêts <b>(note 24)</b>		<b>3,000</b>	3,000
Dû au Trésor Public <b>(note 24)</b>		<b>2,193</b>	2,193
Fonds en administration – régime de retraite <b>(note 9)</b>		<b>587</b>	809
Autres		<b>228,689</b>	<u>197,985</u>
	<b>G</b>	<b>8,846,125</b>	5,631,285

- (a)** Aux 30 septembre 2018 et 2017, les montants reçus en garantie pour les lettres de cautions - US\$ sont pour deux entreprises privées. Pour l'une de ces sociétés, ces montants reçus en garantie proviennent de l'État Haïtien: G 953 millions en 2018 et G 854 millions en 2017, soit US\$ 13.6 millions **(note 24)**. Quant aux montants reçus pour les lettres de caution – gourdes, ils proviennent principalement d'une des deux sociétés privées précitées.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(17) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)**

(b) Les dépôts reçus en garantie de prêts – gourdes sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
<b>Dépôts reçus en garantie de l'État Haïtien pour une société privée-dollars en US (notes 9 et 24)</b>	<b>G</b>	<b>417,859</b>	374,343
Autres dépôts reçus en garantie		<u>6,073</u>	<u>5,392</u>
	<b>G</b>	<b>423,932</b>	379,735
<b>Dépôts reçus en garantie de l'État Haïtien- gourdes (notes 9 et 24)</b>			
Prêts garantis - agents de la fonction publique	<b>G</b>	<b>471,185</b>	441,412
Prêts garantis - parlementaires		<b>16,875</b>	16,875
Prêts garantis - programme de recapitalisation (i)		<u>45,666</u>	<u>45,666</u>
	<b>G</b>	<b>533,726</b>	503,953

(i) Le programme de recapitalisation est clos; les prêts y relatifs ont été remboursés ou absorbés par la garantie. Le programme de recapitalisation était venu en aide à des sinistrés d'actes de vandalisme, d'ouragans et d'incendies.

(c) Aux 30 septembre, les obligations envers les employés et retraités sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Provision pour fonds de régime de retraite (i)	<b>G</b>	<b>1,151,595</b>	978,191
Fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite (ii)		<b>468,981</b>	382,544
Provision pour boni des employés et des retraités		<b>50,544</b>	42,499
Fonds spécial pour employés contractuels (iii)		<u>46,053</u>	<u>39,407</u>
	<b>G</b>	<b>1,717,173</b>	1,442,641

(i) La provision pour fonds de régime de retraite est déterminée par le Conseil d'Administration. En 2018 et 2017, des dotations de G 206.2 millions et G 124.4 millions, approuvées par le Conseil d'Administration, ont été constituées. Les soldes ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>978,191</b>	781,763
Dotation au régime de retraite (notes 20 et 21)		<b>206,200</b>	124,400
Cotisations des employés au régime de retraite		<b>63,101</b>	50,275
Payroll des retraités (a)		<b>(95,897)</b>	-
Solde du fonds de pension BNC - BPH- BRH		<u>-</u>	<u>21,753</u>
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>G</b>	<b>1,151,595</b>	978,191

(a) Jusqu'en 2017, le payroll des retraités était imputé directement à la dépense.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(17) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)**

- (ii) Depuis le 1<sup>er</sup> août 2009, on accumule dans le fonds de prime en administration une prime de séparation pour les employés de plus de 20 ans de services qui partent à la retraite, un prélèvement de 2% effectué sur leurs salaires. En 2018 et 2017, la Banque a contribué G 18 millions (**note 20**) à ce fonds. De plus, aux 30 septembre 2018 et 2017, le Conseil d'Administration a décidé d'ajouter respectivement G 58.6 millions et G 53.6 millions (**note 20**) à ce poste en vue d'augmenter cette provision.

Les soldes ont ainsi évolué:

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2018</b>	<b>2017</b>
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>382,544</b>	355,921
Contributions au fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite ( <b>note 20</b> )		<b>18,000</b>	18,000
Dotation additionnelle au fonds de prime en administration ( <b>note 20</b> )		<b>58,600</b>	53,600
Cotisation des employés		<b>9,731</b>	8,729
Effet de conversion		<b>106</b>	-
Paiements effectués		<u>-</u>	<u>(53,706)</u>
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>G</b>	<b>468,981</b>	382,544

Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle de ces fonds de régime de retraite et fonds de prime en administration et par conséquent, les informations divulguées ne sont pas conformes aux exigences des Normes Internationales d'Information Financière.

- (iii) Le fonds spécial est constitué pour les employés contractuels et ceux qui ne sont pas éligibles au fonds de pension. La Banque et l'employé y participent. En 2018 et 2017, les contributions de la Banque furent de G 4.2 millions et de G 4.0 millions (**note 20**). La somme cumulée est remise à l'employé à son départ de l'institution.

Les soldes ont ainsi évolué :

<b>(En milliers de gourdes)</b>		<b>2018</b>	<b>2017</b>
Solde au début de l'exercice	<b>G</b>	<b>39,407</b>	35,942
Cotisation au fonds spécial		<b>4,188</b>	4,047
Cotisation des employés		<b>4,188</b>	4,047
Paiements effectués		<b>(3,000)</b>	(3,148)
Effet de change		<u>1,270</u>	<u>(1,481)</u>
	<b>G</b>	<b>46,053</b>	39,407

- (d) La Banque mobile est un produit qui permet d'effectuer des transactions à partir d'un téléphone mobile. Aux 30 septembre 2018 et 2017, ce passif est constitué des sommes déposées par les clients en vue de transactions futures.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(18) DOTATION DE CAPITAL**

En vertu du décret du 23 novembre 2005, publié au journal le Moniteur no. 95 du 19 décembre 2005, réorganisant la Banque Nationale de Crédit, le capital autorisé de la Banque avait été fixé à G500 millions constitué du capital antérieur augmenté des bénéfices non répartis. En date du 1<sup>er</sup> avril 2013, la Banque avait reçu l'approbation du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour augmenter le capital autorisé de la Banque à G 1.5 milliard à partir des bénéfices non répartis.

En date du 1<sup>er</sup> février 2017, la Banque a reçu l'approbation du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour augmenter le capital autorisé de la Banque à G 3.0 milliards à partir des bénéfices non répartis.

**(19) AUTRES REVENUS ET DÉPENSES**

Les dépenses et autres revenus, net sont ventilés comme suit:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Gains sur ventes de biens immobiliers hors exploitation (note 11)	<b>G</b>	<b>17,407</b>	8,865
Gain sur recouvrements de créances radiées		<b>14,753</b>	3,295
Perte de valeur sur placements en immobilier (note 11)		<b>(2,792)</b>	-
Loyers sur biens immobiliers hors exploitation (notes 11 et 24)		<b>2,067</b>	533
Perte de valeur sur instruments de capitaux propres (note 7a)		<b>(9,047)</b>	-
Autres		<b>13,168</b>	6,176
	<b>G</b>	<b>35,556</b>	18,869

**(20) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL**

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Salaires	<b>G</b>	<b>615,754</b>	547,347
Frais de représentation et primes		<b>233,808</b>	207,996
Autres avantages sociaux		<b>169,232</b>	157,279
Contributions au régime de retraite (note 17 c i)		<b>206,200</b>	124,400
Allocations aux retraités		<b>67,800</b>	85,218
Dotation additionnelle au fonds de prime en administration (note 17 c ii)		<b>58,600</b>	53,600
Taxes sur salaires		<b>28,348</b>	24,144
Transport		<b>18,256</b>	15,767
Contributions au fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite (note 17 c ii)		<b>18,000</b>	18,000
Contributions au fonds spécial pour employés contractuels (note 17 c iii)		<b>4,188</b>	4,047
Autres dépenses de personnel (a)		<b>52,416</b>	149,305
<b>Total</b>	<b>G</b>	<b>1,472,602</b>	1,387,103

(a) Jusqu'en 2017, le payroll des retraités était imputé à cette rubrique.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(21) RÉGIME DE RETRAITE ET FONDS DE PRIME EN ADMINISTRATION**

La participation de la Banque au régime de retraite s'effectue à un taux de contribution fixe de 10% du salaire brut mensuel, et s'élève à G 36.1 millions et G 35.2 millions respectivement pour 2018 et 2017. De plus, des dotations additionnelles de G 170.1 millions et G 89.2 millions ont porté les dotations annuelles à de G 206.2 millions et G 124.4 millions (**notes 17 c (i) et 20**) en 2018 et 2017 respectivement. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle de ce fonds de régime de retraite. Par conséquent, les informations divulguées ne sont pas conformes aux exigences des Normes Internationales d'Information Financière.

Pour les employés, de plus de 20 ans de service qui partent à la retraite, tel que décrit à la **note (17 c (ii) et 20)**, la Banque dispose aussi d'un fonds de prime en administration. Les contributions 2018 et 2017 s'élèvent à G 76.6 millions et G 71.6 millions. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle de ce fonds en administration et par conséquent, les informations divulguées ne sont pas conformes aux exigences des Normes Internationales d'Information Financière.

**(22) RÉSERVE**

En attendant la création future de la Fondation BNC, le Conseil d'Administration de la Banque a décidé de créer une réserve de G 49.5 millions à partir des résultats de l'exercice 2018. Cette réserve a été créée à partir des bénéfices non répartis et sera éventuellement versée à la Fondation en temps opportun.

L'objectif de la Fondation sera de participer à des activités à caractère social, culturel ou autre. Pour l'exercice 2018, le montant annuel qui peut être ainsi viré à cette réserve se limite à 4% du revenu net de la Banque. Toutefois, ce pourcentage pourra être modifié ultérieurement par une décision du Conseil.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(23) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL**

Dans le cours normal de ses activités, la BNC contracte divers engagements et assume un passif éventuel comme suit:

(En milliers de gourdes)		2018	2017
Engagements de crédit non utilisés:			
En gourdes	<b>G</b>	<b>316,211</b>	145,203
En dollars US		<u>142,868</u>	<u>237,818</u>
		<b>459,079</b>	383,021
Lettres de garantie	<b>G</b>	<b>239,227</b>	1,822,711
Solde non utilisé sur cartes de crédit	<b>G</b>	<b>324,300</b>	329,801

Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder sur avances en comptes courants. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

Au 30 septembre 2018, la Banque est engagée à verser des loyers pour location de succursales s'élevant à environ G 129 millions, sur une période allant de 2019 à 2026. Au 30 septembre 2018, la Banque est également engagée à effectuer des débours relatifs à des constructions de succursales pour G 196.4 millions.

Au 30 septembre 2018, la Banque traite de certaines autres affaires litigieuses engagées pour ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis de ses conseillers juridiques, les positions prises par la Banque Nationale de Crédit sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation de la Banque.

(À suivre)

**BANQUE NATIONALE DE CREDIT**  
**Notes aux états financiers**

**(24) TRANSACTIONS APPARENTÉES**

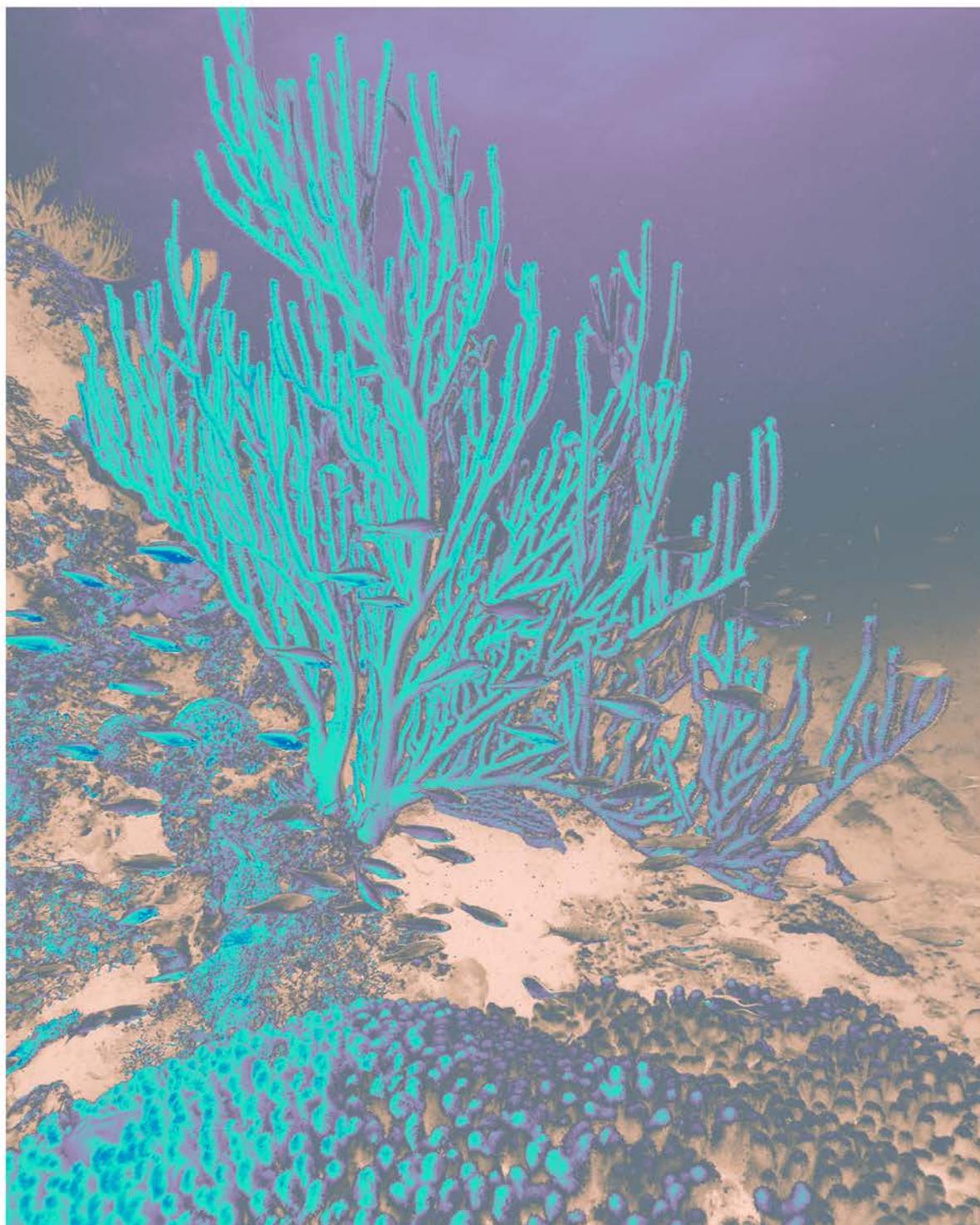
Les principaux apparentés de la BNC sont la Banque Centrale, les autres institutions financières d'État, les Ministères, les organismes, et les entreprises d'État. De plus, les membres du Conseil et leurs sociétés sont aussi des apparentés.

Aux 30 septembre, les soldes des transactions apparentées sont:

(En milliers de gourdes)	2018	2017
<b>Actifs:</b>		
Dépôts à la Banque de la République d'Haïti (note 5)	<b>G 16,208,877</b>	18,244,162
Bons BRH et bons et obligations du Trésor, net (note 6)	<b>13,465,270</b>	9,461,416
Prêts à des entreprises d'État (note 9 a)	<b>1,587,663</b>	3,125,707
Prêt à une société d'état (note 9 d)	<b>1,335,556</b>	-
Contrats de change (note 13)	<b>3,491,336</b>	-
Prêts aux membres du Conseil d'Administration (note 9)	<b>39,924</b>	39,191
	<b>G 36,128,626</b>	30,870,476
<b>Passifs:</b>		
Dépôts d'organismes autonomes:		
Gourdes (note 14)	<b>G 6,529,428</b>	6,663,815
Dollars US (note 14)	<b>4,738,786</b>	6,363,590
Sous-total	<b>11,268,214</b>	13,027,405
Dépôt à terme du Fonds de Pension Civile (note 14)	<b>3,209,896</b>	3,167,321
Dépôts des Ministères et organismes d'Etat (note 14)	<b>2,498,465</b>	2,973,872
Dépôts des membres du Conseil d'Administration	<b>39,136</b>	36,195
Sous-total	<b>17,015,711</b>	19,204,793
Contrats de change (note 18)	<b>3,491,336</b>	-
Emprunt et obligations subordonnées BRH (note 15)	<b>2,967,401</b>	1,982,400
Emprunt bancaire-BRH (note 7)	<b>3,000</b>	3,000
Montants reçus en garantie de prêts de l'Etat Haïtien:		
Lettre de caution-dollars US	<b>953,013</b>	853,766
Prêts dollars US (note 17 b)	<b>417,859</b>	374,343
Prêts gourdes (note 17 b)	<b>533,726</b>	503,953
Sous total	<b>25,382,046</b>	22,922,255
Montants dus aux ministères et entreprises publiques (note 17)	<b>361,958</b>	330,049
Dû au Trésor Public (note 17)	<b>2,193</b>	2,193
	<b>G 25,746,197</b>	23,254,497

(À suivre)





# **LISTE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION**

(1979-2018)

# LISTE DES DIFFERENTS CONSEILS D'ADMINISTRATION



**AOÛT 1979 – AOÛT 1980**

M. Gérard Martineau  
M. Mirambeau Léon  
M. Jacques Lallemand  
M. Louis Kernizan  
M. Molière Poliard

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**AOÛT 1980 – NOVEMBRE 1981**

M. Edouard Racine  
M. Edriss Vincent  
M. Jacques Lallemand  
M. Louis Kernizan  
M. Molière Poliard

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**NOVEMBRE 1981 – MAI 1983**

M. Edouard Racine  
M. Edriss Vincent  
M. Antonio D. Mellon  
M. Henry Kénol  
M. Frantz Allen

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**MAI 1983 – OCTOBRE 1985**

M. Edouard Racine  
M. Raymond Rémy  
M. Socrate L. Devilmé  
M. Henry Kénol  
M. Frantz Allen

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**OCTOBRE 1985 – FÉVRIER 1986**

M. Edouard Racine  
M. Raymond Rémy  
M. Fritz Laurenceau  
M. Frantz Allen  
M. Emmanuel Cassagnol

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**FÉVRIER 1986 – SEPTEMBRE 1988**

M. Yvon César  
M. Max Michel  
M. Roger L. François  
M. Wébert Smith  
M. Alain Turnier, remplacé par  
M. Yvon Siméon, remplacé par  
M. Gérard Pierre-Antoine

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**SEPTEMBRE 1988 – AOÛT 1990**

M. Socrate L. Devilmé  
M. Edward Duprat  
M. Edouard Guerrier  
M. Marcel Bonny  
M. Michel Bonnet, remplacé par  
M. Ernot Desnoyer

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**AOÛT 1990 – MARS 1991**

M. Elie Jean-Philippe  
M. Raoul Nelson  
M. Jean-Claude Baril  
M. Chenier St Julien  
M. Praviel Vieux

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**MARS 1991 – JUILLET 1991**

M. Raoul Nelson  
M. Joseph Dépestre  
M. Danel Jacques  
M. Jean René Maurice  
M. Gesner Comeau

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**JUILLET 1991 – DÉCEMBRE 1991**

M. Raoul Nelson  
M. Joseph Dépestre  
M. Gesner Comeau  
M. André Boisson  
M. Georges Milord

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**DÉCEMBRE 1991 – FÉVRIER 1995**

M. Jean Saint-Firmin  
M. Roland Merzier  
M. Guy Dorsainvil  
M. Ernst Boulin  
M. Jacques M. Blanc

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**FÉVRIER 1995 – AVRIL 1998**

M. Raoul Nelson  
M. Gesner Comeau  
M. Georges Sojous  
M. Michel St-Germain  
M. Gérard D. Georges

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**AVRIL 1998 – MARS 1999**  
(COMITÉ PROVISOIRE DE CONTRÔLE  
ET DE RESTRUCTURATION)

M. Yves Joseph  
M. Gérard Joseph  
M. Henri Ménard  
M. Gabriel Zéphir

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre



**MARS 1999 – AOÛT 2001**  
(COMITÉ PROVISOIRE DE CONTRÔLE  
ET DE RESTRUCTURATION)

M. Guiteau Toussaint  
M. Frédéric Thélusma  
Mme Margarette Charles  
M. Frantz Désir

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre



**AOÛT 2001 – MAI 2004**

M. Guiteau Toussaint  
M. Gérard D. Georges  
M. Lévêque Valbrun  
M. Presler Paul  
M. Joseph Edy Dubuisson

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**MAI 2004 – JUILLET 2005**

M. Guiteau Toussaint  
Mme Margarette Charles  
M. Joseph Edy Dubuisson  
M. Augustin Serge Brinnius  
M. Fritzner Beauzile

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**JUILLET 2005 – OCTOBRE 2007**

M. Guiteau Toussaint  
M. Jean Philippe Vixamar  
M. Joseph Edy Dubuisson  
M. Augustin Serge Brinnius  
M. Fritzner Beauzile

Président  
Vice-Président  
Directeur Général  
Membre  
Membre



**OCTOBRE 2007 – OCTOBRE 2011**

M. Guiteau Toussaint	Président <i>(décédé le 12 juin 2011)</i>
M. Jean Philippe Vixamar	Vice-Président
M. Joseph Edy Dubuisson	Directeur Général
Mme Angeline Renée Dominique	Membre
M. Fernand Robert Pardo	Membre



**OCTOBRE 2011 – OCTOBRE 2015**

M. Jean Philippe Vixamar	Président
M. Fernand Robert Pardo	Vice-Président
Mme Angeline Renée Dominique	Directeur Général
M. Denis Content	Membre
M. Guéla Jean-Jacques	Membre



**OCTOBRE 2015 – OCTOBRE 2016**

M. Yvon Guirand	Président
M. Raoul Pierre-Louis	Vice-Président
M. Erick François	Directeur Général
Mme Marie Thérèse Marlaine Cyrill	Membre
M. Armstrong Charles	Membre



**OCTOBRE 2016 – OCTOBRE 2018**

M. Fernand Robert Pardo	Président
M. Guy Marie Caseneuve	Vice-Président
Mme Angeline Renée Dominique	Directrice Générale
Mme Marie Thérèse Marlaine Cyrill	Membre
M. Hugues Bernard	Membre

GRAPHISME :







2018